

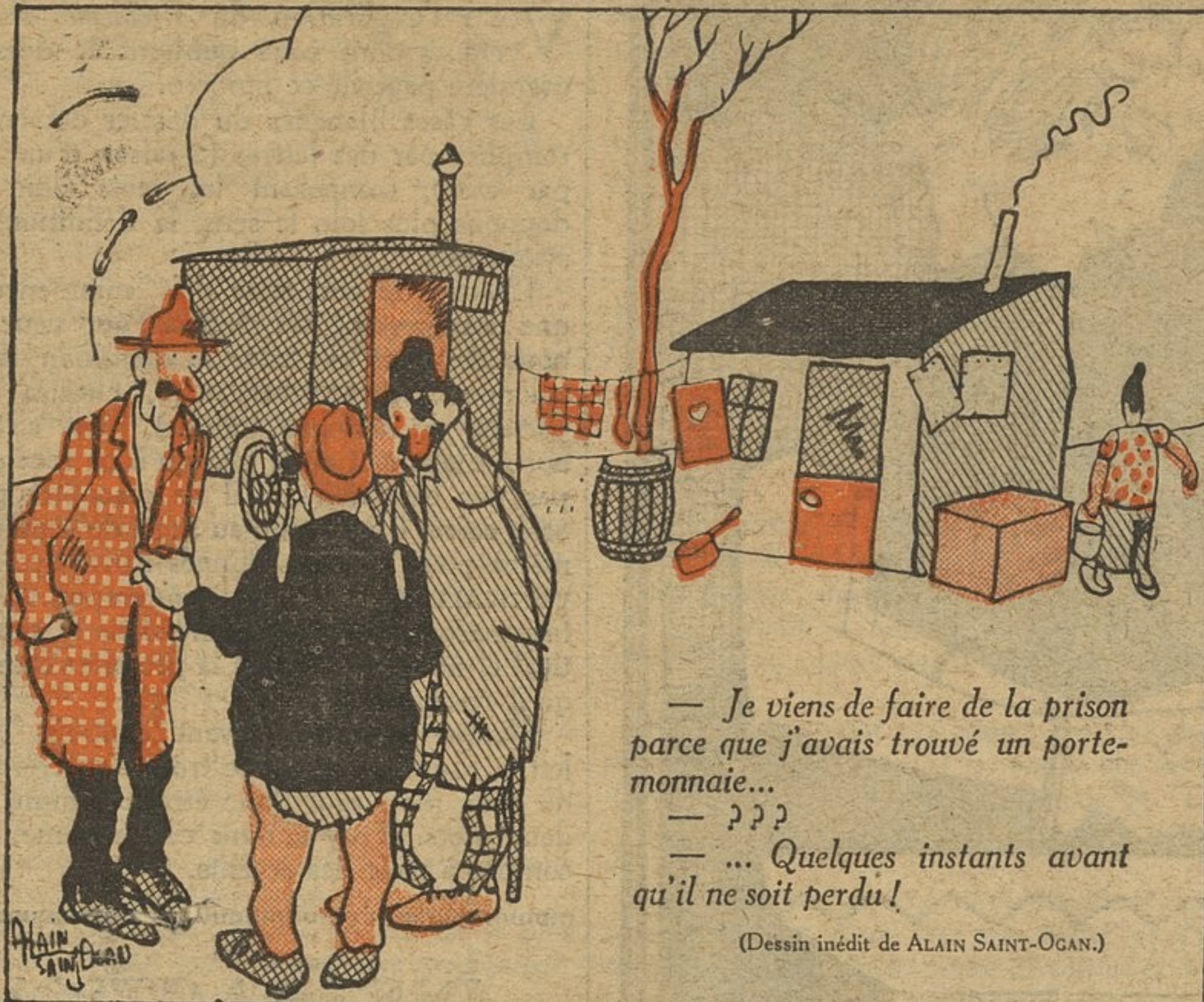
DIMANCHE-ILLUSTRÉ



L'INDE... DANS LES RUES DE PARIS

Depuis quelque temps circulent dans Paris ce pittoresque Hindou bariolé et son poney. Il fait de la publicité pour un music-hall de la capitale, et s'attire un succès personnel.

IL FAUT S'ENTENDRE...



— Je viens de faire de la prison parce que j'avais trouvé un portemonnaie...

— ... Quelques instants avant qu'il ne soit perdu!

(Dessin inédit de ALAIN SAINT-OGAN.)



DES CHOUX DE 2 MÈTRES DE HAUT

Le propriétaire d'un jardin d'Angoulême a eu la surprise de voir ces choux, d'une variété ordinaire pourtant, pousser dans des proportions inusitées et atteindre jusqu'à 2 mètres.



UN JOUET MODERNE : SIDE-CAR D'ENFANT

Deux bambins, rencontrés dans l'avenue des Champs-Élysées, provoquent le sourire de tous les passants. N'ont-ils pas, eux aussi, leur side-car ? Ce n'est qu'un jouet, mais dont ils se servent, déjà, sportivement.

LE PROBLÈME DES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT. — 1, appareil de levage ; 5, montagne de Crète ; 7, dépression physique voisine de la mort ; 11, écrasées ; 13, petit instrument de sculpteur ; 16, assujetti ; 17, arbres des régions chaudes de l'Europe ; 18, mot liturgique ; 19, qui peut se diviser en lamelles ; 21, troublé ; 22, habitant d'une contrée orientale ; 24, animaux domestiques ; 25, unir ; 28, prénom espagnol ; 30, examine les mérites et les inconvénients d'une chose ; 31, morceaux de musique joués par un exécutant ; 32, illustre famille italienne ; 34, note ; 35, pronom indéfini ; 36, plaine caillouteuse du Midi ; 39, monnaie étrangère ; 41, fleuve d'Espagne ; 44, pâtisserie ; 45, ancien pays d'Autriche ; 46, propre à certain travail ; 48, dieu de la mythologie grecque ; 50, rivière d'Asie ; 51, complète ; 55, bière ; 56, respectée profondément ; 58, met à l'écart ; 60, de durée infinie ; 61, repoussés vers l'endroit d'où ils viennent ; 62, crampon de fer ; 63, ville de Belgique ; 64, possédées.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
11				12		13	14			15	
16						17					
18			19		20				21		
22		23						24			
	25		26		27		28		29		
30				31				32		33	
		34					35				
36	37	38		39			40		41	42	43
	44					45					
46					47			48		49	
50			51		52		53		54		55
56		57					58		59		
60							61				
	62				63				64		

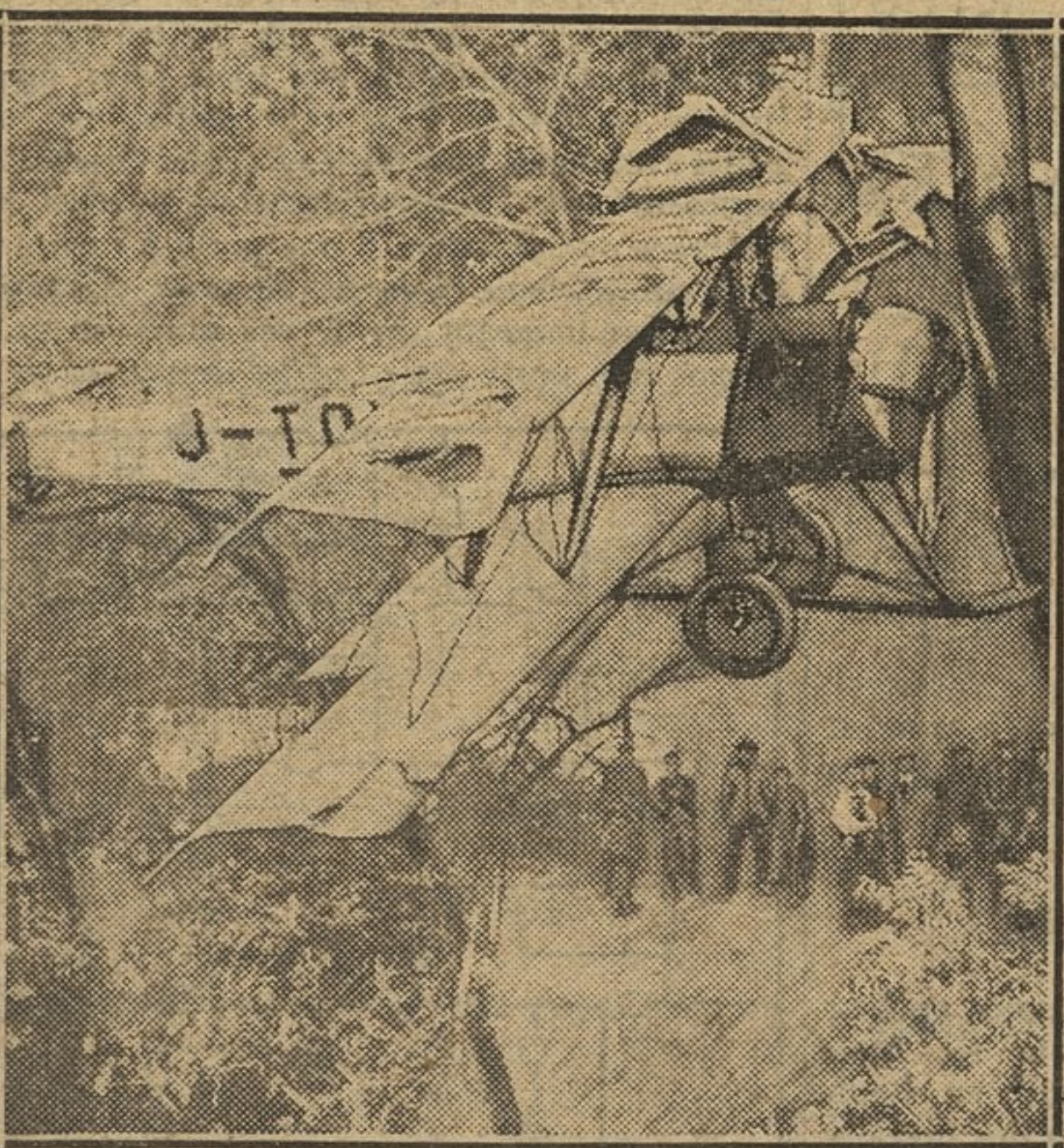
VERTICALEMENT. — 1, vêtement ; 2, joueras de finesse ; 3, terme géographique ; 4, ruminant ; 5, déesse ; 6, vin célèbre d'Italie ; 7, saillie d'engrenage ; 8, retra ; 9, poissons ; 10, nourriture ; 11, événement ; 12, creuses ; 14, ville des Canaries ; 15, dieu gaulois ; 20, note ; 23, qui ajoute foi ; 24, fera venir avec soi ; 27, griller ; 28, promenade publique ; 30, hareng salé ; 33, prénom féminin ; 37, grasse et ronde ; 38, vives au travail ; 39, race ; 40, allongée ; 42, chancelier de France ; 43, choisies de nouveau ; 46, surface ; 47, négation ; 49, petite ville de Normandie ; 51, fleuve d'Irlande ; 52, semblables ; 53, marcha au hasard ; 54, génie des mythologies du Nord ; 57, légumineuse ; 59, choisi.

Lire à la page 2, l'explication de ce jeu de patience.



LAISSEZ PASSER MADAME ET... SON CANARD

Scène très amusante de la rue, à Londres : cette dame promène, en guise de chien... ce canard apprivoisé. Et tel est le comique de cet animal, qu'il lui confère la manœuvre des policemen et la sympathie des chauffeurs.



AU JAPON : UN AVION PERCHÉ SUR UN ARBRE

C'est la bizarre posture dans laquelle s'est trouvé, récemment, un avion militaire japonais. Il était venu, par suite d'une fausse manœuvre, s'accrocher dans les branches d'un arbre, et on eut beaucoup de peine à le tirer de là.



UNE CHANTEUSE QUI EST UN... CHANTEUR

Cette gracieuse artiste, qui s'exhibe sur un théâtre de Monte-Carlo et y fait valoir une délicieuse voix de soprano, est, en réalité, un homme doté d'une deuxième voix, de baryton celle-là, tout aussi belle que la première.

VENTE AU NUMÉRO
 France, Colonies, Régions occupées... 0.30
 Belgique... 0.40
 Etranger... 0.60

DIMANCHE-ILLUSTRÉ
 Compte chèque postal n° 5970. — 20, rue d'Enghien, Paris (X^e)
EST EN VENTE PARTOUT DÈS LE SAMEDI

TARIF DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
France, Colonies.	4 fr.	7.50	14 fr.
Belgique...	5 fr.	9.50	18 fr.
Etranger...	8.25	16 fr.	31 fr.



KISLAV
 S.A.G.D.
LAVABLE

LE GANT KISLAV
 EST LE SEUL GANT DE PEAU
 QUI SOIT VRAIMENT LAVABLE
 même dans les nuances les plus foncées
Mais exigez bien la marque "KISLAV" dans chaque paire
 Se fait en tous genres pour dames et pour hommes
 EN VENTE DANS TOUS BONS MAGASINS

12, rue Lincoln - S. E. R. - Brown - S. E. R. - PARIS-8^e
 Haut-Parleurs amplificateurs mécaniques BROWN, à grand volume de son.
 Récepteurs toutes portées, toutes puissances. — Notice 1925 franco.



"JE VAIS VOUS RÉVÉLER UN MERVEILLEUX SECRET"
 DIT
M^{ME} HUGUETTE DUFLOS
 pour avoir une jolie nuque, blanche et lisse, sans poils ni duvets

La ravissante Mme Huguette Duflos, était interviewée récemment sur la mode actuelle des cheveux courts : « A mon avis, dit-elle, une femme ne peut être complètement séduisante, si sa nuque, si dégagée avec cette mode, n'est pas absolument blanche et nette. Cependant nombre de femmes hésitent à employer le rasoir irritant, d'usage dangereux, qui fait venir des boutons et repousser le poil de plus en plus vite et de plus en plus dur : les dépilatoires courants ont le grave défaut d'être compliqués à préparer et de sentir horriblement mauvais. « Je considère que le Taky est la découverte la plus merveilleuse faite, dans ces dernières années, pour nous autres femmes. Cette crème parfumée s'employant telle qu'elle sort du tube, permet en quelques instants de faire disparaître poils et duvets gênants. Elle s'applique comme une crème de beauté ; est absolument inoffensive ; aucune irritation à craindre. Son usage est si facile qu'on peut l'employer n'importe où sans aucune préparation préalable. Avec un tube de Taky dans votre sac vous pouvez toujours vous débarrasser en 5 minutes de vos poils et duvets superflus et garder toujours une peau et une nuque impeccables.

Huguette Duflos

Le Taky, crème parfumée (brevetée S.G.D.G.) dont Mme Huguette Duflos fait ci-dessus l'éloge, au lieu d'avoir une action superficielle sur la peau, comme le rasoir et le dépilatoire, pénètre jusqu'à la racine même du poil et le dissout ; le poil finit par disparaître complètement. Procurez-vous dès aujour'hui du Taky dans n'importe quel magasin et faites-en vous-même l'essai ; si vous n'êtes pas absolument satisfaite, votre achat vous sera remboursé. (Bon de garantie joint à chaque tube). Si vous le préférez nous pouvons vous envoyer un tube de Taky (franco sans indication apparente, contre mandat de 7 fr. 50 aux Lab^o Ch. Roger, 90, rue d'Ague-seau, Boulogne-s/-Seine, Service P. Attention ! Méfiez-vous des contrefaçons, souvent de provenance étrangère, donc plus chères. Exigez bien le Taky (Breveté S. G. D. G.) la récente découverte française.

LE PROBLÈME DES MOTS CROISÉS

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils n'ont pas à prendre la peine de nous envoyer leurs solutions de ce problème.

VOICI l'explication du *Problème des mots croisés* dont nous publions le dessin en première page de ce numéro.

Les cases blanches du damier doivent être remplies par des lettres (à raison d'une lettre par case), composant les mots dont nous donnons plus loin le sens, la définition ou le synonyme.

Chacun de ces mots doit commencer sur une case portant un chiffre. Pour ceux dont nous donnons ci-contre la définition dans la colonne : HORIZONTALEMENT, chacun d'eux, partant du nombre indiqué, doit s'étendre horizontalement aussi loin qu'il ne rencontrera pas une case noire ; s'il ne rencontre pas de case noire, il ira jusqu'au bord du damier. De même pour les mots donnés dans la colonne : VERTICALEMENT, chacun commençant au nombre marqué, doit descendre dans le sens vertical et ne s'arrêter qu'à la première case noire qu'il rencontrera.

Chaque case ne devant contenir qu'une lettre, toute lettre qui se trouve au croisement de deux mots doit donc être commune à ces deux mots. Il n'y a, dans ce problème, aucun compte à tenir des accents.

On lira le sens, la définition ou le synonyme des mots à trouver au-dessus du dessin du *Problème des mots croisés* dont nous publions la solution dans notre prochain numéro.

SOLUTION DU PROBLÈME DES MOTS CROISÉS PARU LE 8 FÉVRIER 1925

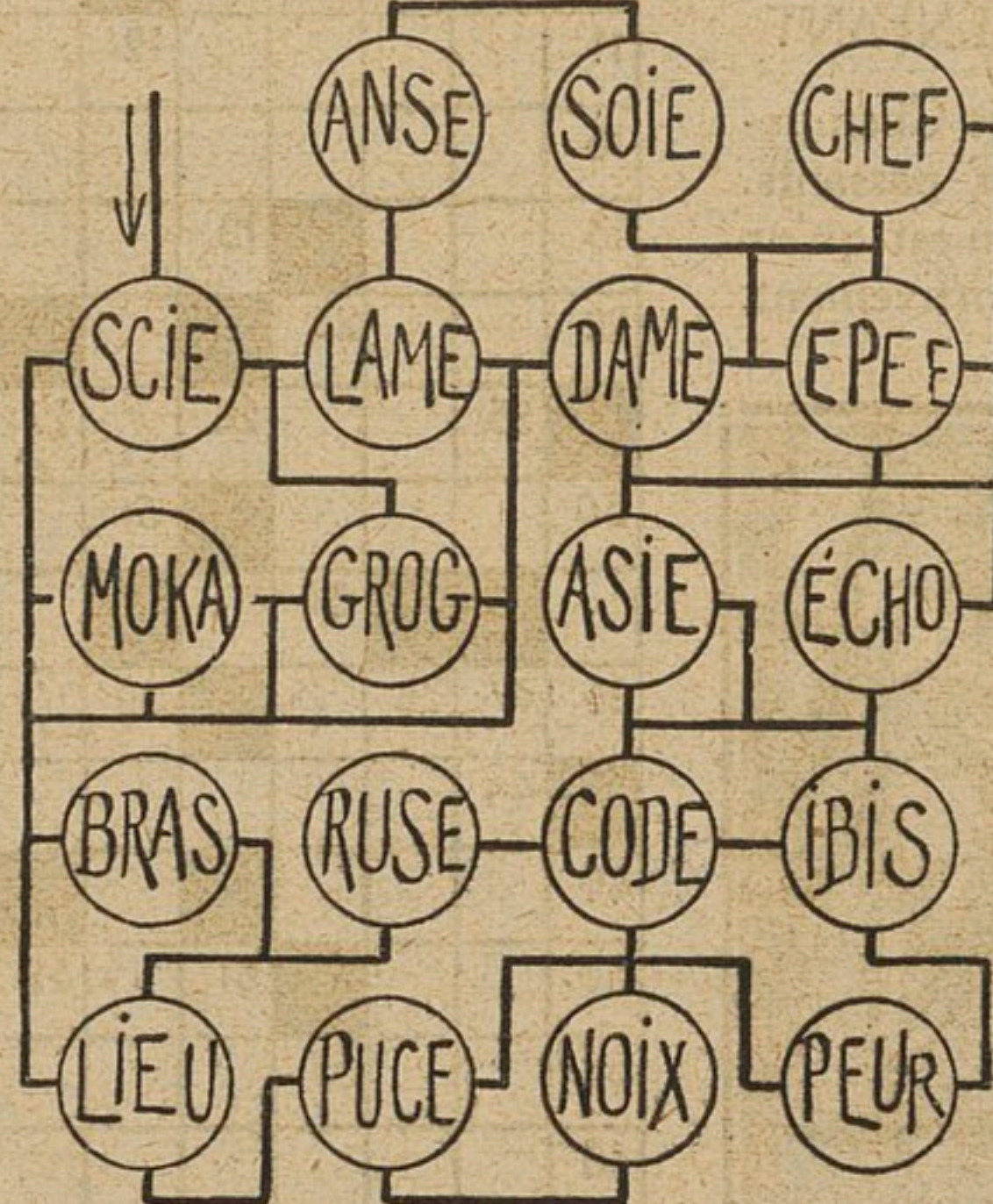
A	B	U	S	E	R	A	P	A	T	R	I	C	E
R	E	T	A	M	E	E	R	A	I	S	O	N	
I	N	P	A	L	A	T	I	N	E	S	R	T	
D	I	M	I	N	U	E	R	O	L	E	R	A	I
I	R	A	D	E	D	I	U	S	T	O	U	T	
T	A	L	E	E	O	N	T	A	X	E			
E	E	S	T	E	N	C	A	E	N	S			
I	F	H	U	E	C	O	R	N	U				
D	I	D	E	S	C	R	A	C	A	B			
R	A	C	E	B	A	C	A	I	M	E			
A	D	E	L	E	A	B	O	M	U	S	A	S	
P	O	S	A	D	A	S	D	O	U	T	E	R	A
I	S	C	I	M	E	T	E	R	E	R	I	N	
E	S	C	A	L	E	U	G	E	R	A	N	T	
R	E	I	T	E	R	E	R	E	S	E	D	A	S

DISTRACTIONS DU DIMANCHE

Voici une nouvelle série de Distractions du Dimanche pour lesquelles nous offrons à ceux de nos lecteurs qui les auront toutes résolues, des cadeaux de valeur. Cette série a paru ou paraîtra dans les numéros des 8, 15 et 22 février. Si toutes les solutions n'étaient pas données, nous enverrions des cadeaux à ceux de nos lecteurs dont le nombre de réponses exactes se rapprocherait le plus du maximum. Les solutions de tous les problèmes du mois devront être mises à la poste EN BLOC, ET SOUS LA MÊME ENVELOPPE, seulement à partir du dimanche 22 février et jusqu'au samedi 28 février au plus tard pour Paris et les départements ; jusqu'au mercredi 4 mars pour les pays plus éloignés et la Corse, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Les réponses qui seront déposées à la main, dans nos bureaux, seront annulées. Nous publierons, dans le numéro du 29 mars, les noms des bénéficiaires.

I. — LES QUATRE DIRECTIONS

PARTIR du point noir placé en haut et à gauche et traverser dans un certain ordre (en suivant les lignes) tous les cercles représentés. Suivant le chemin que l'on prend, on peut aborder chaque cercle par le haut, la droite, le bas ou la gauche ; dans chacun des mots que l'on y voit inscrits, on prendra la première lettre, si l'on entre par le haut dans ce cercle ; la deuxième lettre, si l'on entre par la droite ; la troisième, si l'on entre par le bas ;



enfin, la quatrième, si l'on entre par la gauche. Choisir un itinéraire tel que la suite des lettres ainsi fournies donne une phrase.

II. — LES CONTRAIRES

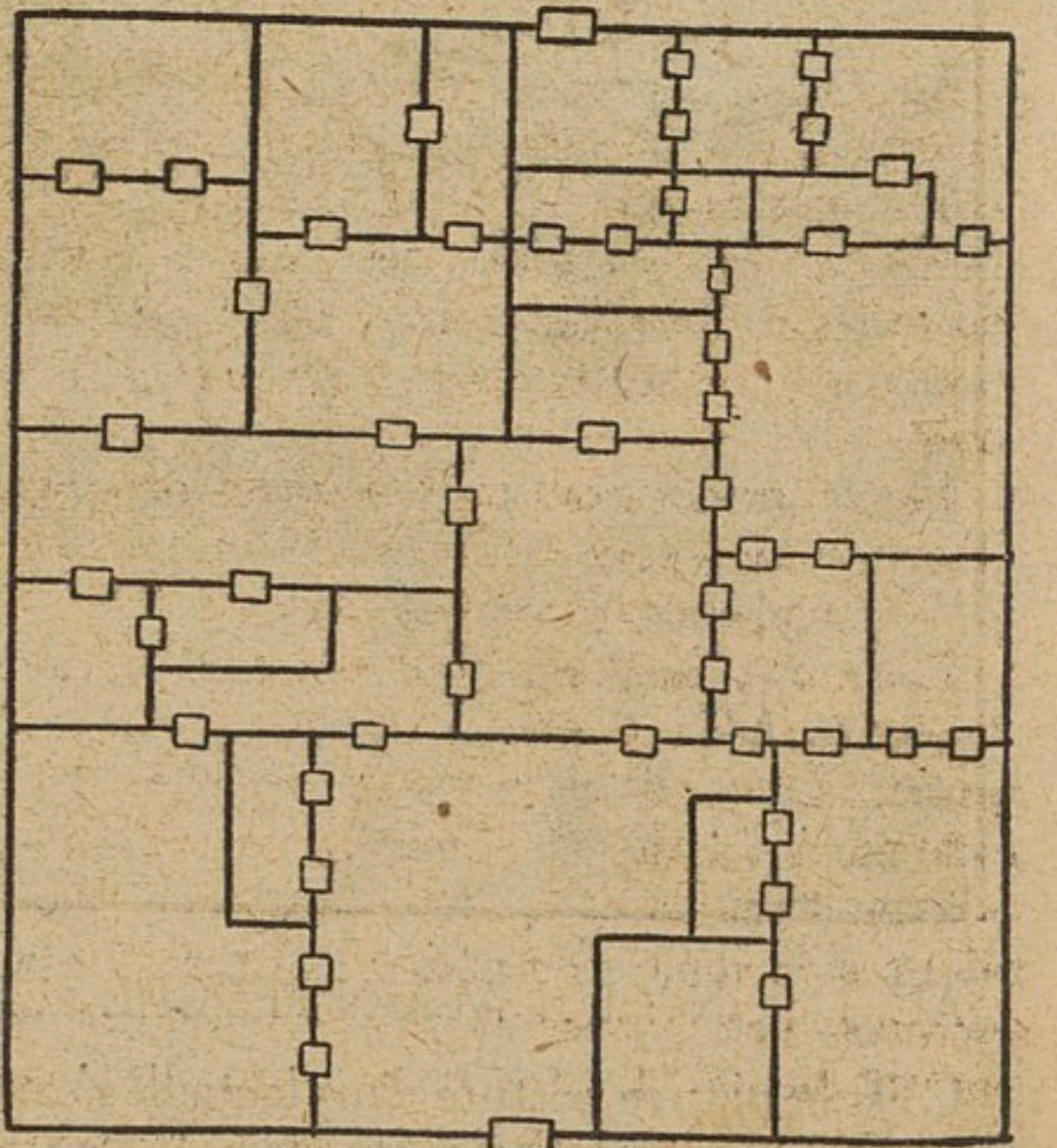
PLACEZ côte à côte ces neuf bandes en leur conservant l'ordre qu'elles ont ici, mais faites-les glisser verticalement soit en haut, soit en bas, de façon à les placer à des niveaux différents, tout en les maintenant parallèles. Les lettres en se déplaçant pourront former certains mots, que l'on pourra lire horizontalement. Or, il y a une position de ces bandes qui permet de lire ainsi deux mots ne présentant aucun intervalle entre leurs lettres et de plus, dans la même position, deux autres mots pourront être lus en sens contraire, en

allant de droite à gauche, et ces deux mots expriment le contraire des deux premiers. Quels sont ces mots ?

N	E	V	A	T	R	C	M	E
R	O	R	P	L	A	I	R	R
S	N	L	I	A	C	U	N	S
T	R	U	R	T	G	L	X	P
T	O	C	M	E	U	B	A	R
A	B	A	S	U	B	A	R	I

III. — LES QUARANTE-HUIT PORTES

ENTRER par l'une des deux portes que l'on voit donner sur l'extérieur et sortir par l'autre porte en traversant un certain nombre des chambres que l'on voit dans cette figure (toutes les portes étant représentées par des petits rectangles blancs). Les seules conditions imposées sont les suivantes : on ne doit pas traverser une chambre d'une porte à l'autre en ligne droite, mais en longer les murs, et chaque fois qu'en longeant un de ces murs on passe devant une porte, on est obligé de s'en servir et



de passer cette porte ; (on peut aller alors soit à sa droite, soit à sa gauche, en longeant les murs de la nouvelle chambre où l'on se trouve).

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

ENTRE NOUS

UNE jeune Polonaise vient d'être acquittée par le jury de la Seine. Elle avait tué son fiancé.

— Il souffrait trop ! dit-elle en versant des larmes.

En effet, le malheureux était atteint d'une de ces cruelles maladies qui ne pardonnent pas. Mais la jeune Polonaise aurait été acquittée tout autant si elle avait dit, toujours en versant des larmes :

— Il me faisait trop souffrir !
A tous les coups... de revolver, on gagne devant le jury parisien.

Cette fois, il est vrai, l'acquittement s'imposait. Le "meurtre par pitié" ne peut conduire au bagne... Mais il ne faudrait pas en abuser.

Le ministère public, très handicapé en pareille affaire, a posé, non sans angoisse, cette question :

— Un tel procès offre un péril : celui de laisser discuter au grand jour la question de savoir si, pour apaiser des souffrances, on a le droit d'abréger une vie humaine.

En effet, c'est une question très délicate. Et très dangereuse.

La Fontaine a écrit :

Il vaut mieux souffrir que mourir :
Telle est la devise des hommes.

Quand on a très mal aux dents, on dit, parfois :

— J'ai envie de me jeter par la fenêtre !
Supposez qu'à ce moment, on balance le patient, ou la patiente, dans la cour, étant donné que cinq étages l'en séparent.

Devant le jury, l'accusé (ou l'accusée) dira :

— C'est vrai, j'ai fait cela... Mais c'était par humanité ! Mon geste a été un geste de pitié ! Eugénie (ou Victor) souffrait atrocement de sa dent cariée... Et je lui ai rendu service en mettant fin à son martyre !

Vous imaginez où peut nous conduire ce petit système de défense. Nous supprimerons les gêneurs, ou les gêneuses, sous prétexte qu'ils se sont déclarés las de la vie...

La vraie pitié consiste, à mon sens, à consoler, à soulager, à faciliter le terrible passage — mais non pas à avancer l'heure où la mort intervient pour mettre à toute douleur, morale ou physique, son point final. "Tu ne tueras point", disent toutes les religions, toutes les philosophies, même la stoïque. Et il n'y a pas d'exception, sauf en cas de légitime défense.



UN grand couturier — tous les couturiers sont grands — est en train de perpétrer un coup d'État : il va faire remonter la taille des femmes à sa place naturelle.

— Somme toute, a-t-il déclaré, Dieu n'a pas si mal fait ce qu'il a fait. Ève n'a pas porté sa première ceinture autour des genoux...

Le fait est que, depuis quelques années, la "taille basse" a transformé nombre de nos contemporaines en pots à tabac, et elles ne s'en sont jamais douté.

Au nom d'une mode tyrannique, arbitraire et déplorable, la taille féminine a baissé en même temps que le franc, ce qui n'a pas empêché les habitantes des pays à change élevé de se ceinturer aussi à cinquante centimètres (à peine) au-dessus du niveau de la mer.

Notre grand couturier a donc ordonné, d'un air impérieux :

— Mesdames, haut les tailles !
C'est très bien et, pour ma part, je suis enchanté. Mais aussitôt, une inquiétude me saisit... La mode va toujours, en effet, d'un extrême à l'autre. La ceinture de Vénus va tellement remonter qu'elle exagérera... Nous allons à la taille Directoire et Empire : les femmes, qui n'avaient plus de jambes, en auront bientôt trop et sans vouloir rivaliser avec Napoléon, nous aurons tous l'air d'être le mari de Joséphine.

JEAN STYLO.

RÉFLEXIONS DU DIMANCHE

EST-CE que l'amour rend plus aigu le sens de la perception et fait distinguer une valeur qui existe, encore que cachée aux yeux des profanes, ou bien incite-t-il simplement l'imagination à voir une valeur tout à fait absente ?

Voilà une question que l'on me pose souvent et à laquelle je vais répondre, car il y en a peu qui intéressent autant de gens.

Pour vivre une vie de paix et de bonheur, il est plus important de connaître les lois de l'amour que celles de la chimie ou celles du pays que l'on habite. C'est presque là une affaire de vie ou de mort. Voici donc ma réponse :

L'amour n'est pas aveugle, comme on le prétend ; l'amour seul, au contraire, sait voir la vérité.

Il en est ainsi non seulement dans les relations entre les êtres humains, mais aussi partout ailleurs.

Pourquoi Edison est-il un vrai sorcier quand il s'agit d'inventions ? Parce qu'il a du génie, direz-vous. Oui, mais surtout parce qu'il adore son travail de laboratoire.

Celui qui n'aime pas les chevaux ne saura jamais bien diriger un cheval.

Le meilleur cuisinier, c'est toujours celui qui prend le plus de plaisir à faire la cuisine.

Le meilleur romancier, c'est celui qui aime le plus vivement les personnages qu'il crée.

Le meilleur acteur, c'est celui qui est le plus amoureux de son art ; le meilleur prédicateur, celui qui aime le plus l'éloquence.

Il n'y a au monde qu'une force : l'amour. Il n'y a qu'une vision claire : celle de l'amour.

Il n'y a qu'une sagesse : l'amour. Il n'y a qu'une religion : l'amour.

Vous ne saurez rien enseigner à des enfants si vous ne les aimez pas.

L'argent n'a jamais fait aucun bien permanent. Un cœur aimant fait plus pour le bien véritable de l'humanité que tous les dons de Carnegie ou de Rockefeller.

L'amour voit clair. C'est l'indifférence qui est aveugle.

Il n'y a qu'une tragédie : c'est la mort de l'amour.

L'amour est seul créateur, la froideur n'est qu'impuissance.

L'esprit du mal, Méphistophélès, d'après Gœthe, n'est qu'une pure intelligence : "Il n'a jamais aimé âme qui vive."

"Dieu est amour", dit l'Évangile.

Notre terre a été faite pour ceux qui aiment, et celui qui n'aime pas, bien qu'on le voie aller et venir, est mort, mort.



Il n'y a pas d'éducation véritable qui ne soit une éducation morale.

La moralité ne consiste pas dans l'étude et la pratique d'une longue liste de "ne fais pas". La moralité n'est pas la respectabilité ou la bienséance.

La moralité bien comprise, c'est tout simplement l'honnêteté du caractère.

Un homme moral n'est autre chose qu'un homme normal, à l'esprit sain, aux affections bien dirigées, ayant une philosophie intelligente de la vie.

S'il y a un point sur lequel tous les grands penseurs soient d'accord, c'est que le but suprême de toute éducation est toujours éthique.

Aristote considérait l'éthique comme le centre des sciences.

La culture morale ne peut être confinée au seul catéchisme ; ce n'est pas une phase de l'éducation générale, mais la partie directrice et organisatrice de toute la méthode d'éducation, qui doit avoir pour fin la formation de femmes et d'hommes heureux et utiles.

Il serait temps que le public se rendît compte du fait que la bonté, la pureté, l'honnêteté ne constituent pas un domaine fermé, en dehors de la vie courante, mais bien la vie même, la fleur et la perfection de la vie. L'esprit humain est un, la psychologie moderne l'a démontré. Il ne se compose pas de compartiments étanches, mais chacune de ses parties réagit sur les autres. L'instruction ne joue qu'un rôle secondaire dans la formation du caractère.

L'éducation ne doit donc pas être envisagée comme l'accumulation d'informations de tout ordre, mais comme une préparation à la vie, pour le bonheur et l'utilité de l'individu.

FRANK CRANE.

SOYONS AU COURANT...

... de ce que renferme l'Exposition d'agriculture

C'EST une Exposition internationale d'animaux de basse-cour et de produits agricoles, qui se tient dans les halls de la porte de Versailles, à Paris.

Les visiteurs peuvent y admirer, dans la seule section d'aviculture, 1.709 volailles de races françaises, 2.627 de races étrangères, 532 pintades, oies, dindons, 648 canards, 1.258 pigeons et 1.696 lapins.

Une des grosses attractions de cette Exposition est la section de pisciculture où le public peut se rendre compte de la facilité avec laquelle on peut élever des poissons domestiques, carpes, tanches, anguilles et jusqu'à la truite arc-en-ciel qui nous vient d'Amérique, et qui supporte de vivre dans une eau dont la température peut atteindre et même dépasser 20 degrés.

La section de pisciculture couvre plus de 60 mètres de longueur avec des aquariums d'une contenance de 20.000 litres.

... des modifications apportées dans les émissions radiophoniques

ALORS que les émissions radiophoniques de la Tour Eiffel, des P. T. T., du Petit Parisien et de Radio-Paris se poursuivent avec la plus grande régularité, la station radiophonique de Lyon interrompt momentanément son service. Cette interruption, de courte durée, sera mise à profit pour l'amélioration et le perfectionnement des émissions futures.

Dans le même temps vient d'avoir lieu l'inauguration d'une nouvelle station française : celle du Radio Club landais, érigée à Mont-de-Marsan. Ces émissions ont lieu de 20 à 22 heures, le mercredi, sur 365 mètres de longueur d'onde et seront très appréciées, sans nul doute, des nombreux amateurs du Sud de la France.

... de la création d'une école de "repassseuses"

NOUS en sommes à l'ère des écoles professionnelles d'ouvriers. Rien de mieux si les corporations doivent y gagner. L'art des "repassseuses", qui consiste à emperer, repasser, tuyauter, mettre en valeur les lingeeries fines, était en train de se perdre, paraît-il. Il ne faut pas oublier que la lingerie de luxe, qui est une des branches importantes de nos produits exportés, ne peut soutenir sa réputation mondiale sans de bonnes repasseuses. La Chambre syndicale patronale de la Blanchisserie, d'accord avec le sous-secrétariat d'État de l'Enseignement technique, vient de créer, à Paris, une école de "repassseuses", où le métier sera enseigné aux apprenties-élèves suivant les meilleurs principes.

Le métier est assez rémunérateur. Une bonne ouvrière de "fin" se fait environ 30 francs par jour.

VOUS POUVEZ

JUSQU'AU 15 FÉVRIER
souscrire ou renouveler votre abonnement à "Dimanche-Illustré" AUX ANCIENS PRIX

Par suite de l'augmentation du prix de vente des journaux, le tarif des abonnements à *Dimanche-Illustré* est modifié ainsi qu'il est indiqué en tête de notre 2^e page.

Mais tous les abonnements souscrits ou renouvelés — quelle que soit la date d'échéance — et dont nous aurons reçu le montant avant le 15 février, dernier délai, seront servis aux anciens prix, que nous répétons ci-dessous :

	3 mois	6 mois	1 an
France, Colonies...	3 50	6 50	12 fr.
Belgique...	4 fr.	8 fr.	15 fr.
Etranger...	8 25	16 fr.	31 fr.

LA SEMAINE PROCHAINE

LUNDI 16 FÉVRIER

Lever du soleil : 7 h. - coucher : 17 h. 11.
Lune : (D.Q., 9 h. 41), 0 h. 37 - couch. : 10 h. 42.
Le jour croît : 1 m. matin ; 2 m. soir.
Sainte JULIENNE : 47^e jour + 318.

MARDI 17 FÉVRIER

Lever du soleil : 6 h. 58 - coucher : 17 h. 13.
Lever de la lune : 1 h. 50 - coucher : 11 h. 21.
Le jour croît : 2 m. matin ; 2 m. soir.
Saint THÉOPHILE : 48^e jour + 317.

Boxe : tournoi international (poids plume) de Sporting Club de France au Sporting Club de France.

MERCREDI 18 FÉVRIER

Lever du soleil : 6 h. 56 - coucher : 17 h. 14.
Lever de la lune : 3 h. - coucher : 12 h. 8.
Le jour croît : 2 m. matin ; 1 m. soir.
Saint SIMÉON : 49^e jour + 316.

Boxe : salle Wagram, Kid Francis contre Fabrégues.

JEUDI 19 FÉVRIER

Lever du soleil : 6 h. 54 - coucher : 17 h. 16.
Lever de la lune : 4 h. 7 - coucher : 13 h. 5.
Le jour croît : 2 m. matin ; 2 m. soir.
Saint GABIN : 50^e jour + 315.

Courses à Auteuil et Liverpool (waterloo cup).
2^e tour de championnat militaire de football.

VENDREDI 20 FÉVRIER

Lever du soleil : 6 h. 52 - coucher : 17 h. 17.
Lever de la lune : 5 h. 5 - coucher : 14 h. 11.
Le jour croît : 2 m. matin ; 1 m. soir.
Saint SILVAIN : 51^e jour + 314.

Courses à Vincennes et Liverpool (waterloo cup).

SAMEDI 21 FÉVRIER

Lever du soleil : 6 h. 51 - coucher : 17 h. 19.
Lever de la lune : 5 h. 55 - coucher : 15 h. 24.
Le jour croît : 1 m. matin ; 2 m. soir.
Saint PÉPIN : 52^e jour + 313.

Courses à Enghien et Liverpool (waterloo cup).
Tennis : 21 et 22 février, au Sporting Club de Paris, le Sporting Club de Paris contre Queen's Club de Londres.

DIMANCHE 22 FÉVRIER

Lever du soleil : 6 h. 49 - coucher : 17 h. 21.
Lever de la lune : 6 h. 36 - coucher : 16 h. 40.
Le jour croît : 2 m. matin ; 2 m. soir.
QUINQUAGÉSIMÉ : 53^e jour + 312.

Courses à Auteuil (Prix Finot, deuxième épreuve) : Bordeaux et Lyon.

Football : championnats régionaux.

Rugby : poules de cinq.

A Saint-Cloud : cross handicap de l'Auto.

AUJOURD'HUI DIMANCHE 15 FÉVRIER

Au stade de Colombes : Paris-Guipuzcoa en football. — Poules de cinq du Championnat de France de rugby. — A Saint-Germain : Championnat de Paris de de cross-country et cross interrégionaux. — Championnat de Paris cyclo-pédestre à Melun. — Courses à Auteuil (Prix Robert Hennessy) et reprise des courses d'obstacles.

LA SEMAINE QUI VIENT DE S'ÉCOULER

7^e Semaine de l'Année — Reste à courir 45 semaines

LE PROBLÈME DE LA PAIX

LE RÈGLEMENT DES DETTES INTERALLIÉES

La réponse du cabinet britannique.

La note britannique sur la question des dettes interalliées a été communiquée dimanche par le ministre des Finances.

Elle marque un important effort en vue d'aboutir à un règlement définitif du problème.

La note annonce que la base de la politique britannique des dettes reste bien la note Balfour du 1^{er} août 1922, c'est-à-dire que la Grande-Bretagne ne réclamera à ses débiteurs européens, les alliés et l'Allemagne, que les sommes qu'elle est tenue de verser aux États-Unis.

L'Angleterre ne veut pas se contenter des paiements allemands ; elle désire que les débiteurs alliés lui fassent des versements réguliers correspondant à leur situation financière et économique.

La Grande-Bretagne fait donc les concessions suivantes :

1^o Elle réduit la dette des alliés puisqu'elle n'attend d'eux et du Reich que les 14.200 millions de marks or, montant de sa dette envers l'Amérique, renonçant par là à toutes ses autres créances sur la France, l'Italie, la Serbie et la Russie et dont le total est d'environ 20 milliards de francs or ;

2^o Elle affecte au paiement de sa dette envers les États-Unis sa part des réparations, soit les 22 % qu'elle doit toucher sur les paiements allemands.

Si l'Allemagne exécutait toutes ses obligations, les alliés européens n'auraient que 6 milliards à rembourser à la Grande-Bretagne, la France environ 3 milliards.

Le gouvernement britannique fait, en terminant, une importante proposition de règlement au gouvernement français ; il envisage deux sortes de paiements de la part de la France :

1^o Une annuité fixe, indépendante des versements de l'Allemagne ;

2^o Une annuité variable, consistant en un pourcentage sur la part française des versements allemands.

Le gouvernement français va étudier la note britannique. Il consultera ses experts et les commissions compétentes du Parlement avant d'arrêter les termes de sa réponse. Le ministre des Finances estime qu'une quinzaine de jours seront nécessaires pour cela.

Ce n'est que lorsque le gouvernement britannique sera en possession de la réponse française que MM. Herriot et Clémentel pourront avoir, à Londres, les entrevues prévues avec MM. Baldwin, Austen Chamberlain et Churchill.

LE DÉSARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Le rapport de la Commission de contrôle sur les armements allemands sera bientôt connu. Selon des informations anglaises, il établit que le gouvernement allemand a remis en vigueur un système régulier d'entraînement des réserves s'appliquant à des effectifs supérieurs à ceux qu'autorise le traité ; que, dans toute l'Allemagne, les étudiants ont été incorporés dans la Reichswehr ; que les forces de police sont exercées comme des unités de combat, centralisées sous la direction gouvernementale, au lieu d'être distribuées dans tout le pays et placées sous le contrôle des autorités locales ; que le gouvernement allemand dissimule des armes, ainsi que l'outillage nécessaire à la fabrication d'armes ; qu'en dépit des représentations alliées, le grand arsenal Krupp, ainsi que les arsenaux secondaires n'ont pas été privés de l'outillage propre à la construction d'artillerie lourde ; que toute cette machinerie militaire, qui existe encore, y est encore parfaitement entretenue.

Les commissaires déclareront, en outre, que l'organisation de l'armée allemande actuelle est conçue en vue de sa transformation en une force beaucoup plus grande.

Dans ses conclusions, le rapport exprimera l'avis que le désarmement matériel et moral de l'Allemagne n'a pas été accompli.

LES NÉGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES

M. Trendelenburg a été reçu, mardi après-midi, par M. Raynaldy. L'entrevue a été assez longue.

Des progrès ont été réalisés et on espère que les deux points de vue réussiront à se rapprocher. On pense que l'accord définitif sera enregistré par une prochaine réunion plénière.

A GRENOBLE

LE CONGRÈS SOCIALISTE

D'importantes questions ont été discutées, notamment celle de la politique de soutien.

La question importante du Congrès socialiste de Grenoble devait provoquer un grand débat. C'était, en effet, celle qui devait décider du "soutien" apporté par le parti au gouvernement. Le débat fut assez calme. Il amena l'intervention de M. Goutte-noire de Toury qui se déclara partisan de la continuation de la politique de soutien, M. Le Guennic approuve le soutien. D'autres après lui formulèrent la même opinion.

M. Zyromski réclama un blâme contre les élus.

M. Léon Blum exposa l'attitude du groupe parlementaire. Il demanda au Congrès, au nom de ce groupe, de lui fixer une règle de direction et d'émettre un vote unanime.

Le vote fut réservé, précisément pour que cette unanimité fût atteinte. Une commission de vingt-huit membres préparera une résolution d'unanimité.

La commission des résolutions, après avoir entendu M. Léon Blum, s'est prononcée, à la quasi-unanimité, pour l'adoption de la résolution Blum-Renaudel-Bracke.

VIOLENTES BAGARRES A MARSEILLE

Lundi avait lieu, au théâtre des Nations, à Marseille, une réunion organisée par la Ligue d'action catholique, sous la présidence du général de Castelnau. A la sortie de cette réunion, des manifestants provoquèrent des échauffourées ; des coups de revolver furent tirés : il y eut trois morts et plus de quarante blessés.

Un débat à la Chambre

Un débat s'est engagé, en fin de séance de mercredi, à la Chambre, sur les bagarres de Marseille. Il a été marqué par des incidents assez vifs, mais s'est terminé, après une déclaration de M. Herriot faisant appel à la sagesse de tous les partis pour le maintien de l'ordre, par un renvoi à la suite des interpellations annoncées. C'est par 350 voix contre 200 que le renvoi a été décidé.

Les obsèques

Les obsèques des victimes ont eu lieu jeudi dernier ; d'imposantes forces de police assurèrent l'ordre. On ne signale point d'incidents.

LES COMMUNISTES D'AVIGNON TROUBLENT UNE RÉUNION CATHOLIQUE

La conférence privée donnée, mardi soir, dans la salle de l'Apollo, par le Père Donceur, sous la présidence de M. Meritan, ancien député de Vaucluse, et à laquelle assistaient environ 3.000 personnes, a donné lieu, pendant et après la réunion, à de violents incidents provoqués par les communistes.

Des coups furent échangés et huit personnes ont été blessées.

LA QUESTION DU VATICAN

Dans la salle du Consistoire, le pape a parlé longuement de l'attitude de la France envers le Vatican, déclarant que "le Saint-Siège a toujours parfaitement observé les rapports que l'on veut rompre ou diminuer après les avoir demandés et voulus".

UN MILLION POUR LES ÉTUDIANTS

Le recteur, président du Conseil de l'Université de Paris, est autorisé par décret à accepter, au nom de l'Université, la donation faite par M. Jean Sauberan, négociant à Buenos-Ayres (République Argentine), de la somme de un million de francs. Cette somme servira à constituer un fonds affecté exclusivement à l'attribution de prêts d'études à des étudiants ou étudiantes de nationalité française, désirant continuer leurs études dans une des cinq facultés de l'Université de Paris, à l'École Centrale, à l'École du Louvre ou à l'École des Beaux-Arts.

UNE CATASTROPHE A BÉZIERS

L'ÉCROULEMENT D'UN MUR TUE 16 HOMMES

Une quinzaine d'autres sont blessés.

DIMANCHE matin, le feu éclatait dans les ateliers d'une fabrique de voitures d'enfant, installée dans les bâtiments d'une ancienne caserne connue à Béziers sous le nom de "caserne Roumiguier".

Un pan de mur calciné s'éroulait sur une cinquantaine de mètres de longueur, ensevelissant neuf soldats du 81^e d'infanterie occupés aux pompes, trois pompiers et un agent de police, et une vingtaine d'autres personnes, pompiers et soldats.

Rapidement, les secours furent organisés et on put retirer des décombres les cadavres de neuf soldats, de trois pompiers et d'un agent de police. Parmi les dix-huit blessés, trois mouraient après quelques heures.

Les obsèques des victimes ont été célébrées mercredi.

L'AVION DU COLONEL VUILLEMIN S'ÉCRASE SUR LE SOL

Mercredi, alors que le Jean-Casale, l'avion du colonel Vuillemin, qui accompagne le Roland-Garros dans le voyage en Afrique, prenait son vol, il fut ramené violemment à terre et s'écrasa sur le sol. Le sergent Veudelle fut tué ; le colonel Vuillemin fut gravement blessé ; le capitaine Dagneaux fut moins sérieusement atteint ; l'état du sergent Knecht est réservé.

La mission a reçu l'ordre de regagner Dakar.

Le raid Lemaitre

Les capitaines Lemaitre et Arrachart sont allés de Dakar à Kayes, où ils ont été immobilisés par une panne.

CATASTROPHE DANS LA RUHR Coup de grisou dans une mine : 138 victimes

Une très forte explosion de grisou s'est produite, le 11 février, vers vingt heures, à 500 mètres de profondeur, dans le puits N C 3 de la mine Ministre Stein, située au nord de Dortmund et appartenant à la Société Gelsenkirchen. Il y a 138 victimes, les mesures de sauvetage ayant été rendues difficiles par les émanations de gaz.

UN EX-MINISTRE ALLEMAND EST ARRÊTÉ

On a arrêté, mardi, l'ex-ministre des Postes, Haeße, accusé d'avoir reçu des fonds pour favoriser certaines entreprises.

850.000 FRANCS DE BIJOUX VOLÉS

Au numéro 8 de la rue Alfred-de-Vigny, dans un hôtel particulier occupé par M. et M^{me} Vayson de Pradene, un individu s'est introduit dans la nuit de mardi à mercredi. Arrachant les lames de persienne et enlevant une partie de la vitre des fenêtres, le voleur avait pu pénétrer jusqu'à la chambre à coucher de M^{me} Vayson qui se réveilla et donna l'alarme. Le voleur put s'enfuir. Il avait pu s'emparer de 850.000 francs de bijoux déposés sur un secrétaire et comprenant : deux colliers, l'un de cent trente-six perles, l'autre de cinquante-huit ; quatre bagues en platine ornées, la première, d'une émeraude rectangulaire de 16 carats 44 ; la seconde d'un diamant de 9 carats ; la troisième, d'une grosse perle ; la quatrième, d'un saphir carré.

LA CIRCULATION A PARIS

Le Comité permanent de la circulation a pris différentes mesures, notamment en ce qui concerne les piétons. Il a été décidé que :

1^o Sur les voies où des signaux sont placés pour marquer les points de passage des piétons, il est interdit à ceux-ci de traverser la chaussée en dehors de ces passages ;

2^o Aux points indiqués pour le passage des piétons, les conducteurs de tous véhicules sont tenus de ralentir et, s'il y a lieu, de s'arrêter lorsqu'un piéton s'est engagé sur la chaussée ;

3^o Sur les points de la voie publique où fonctionne un service de police réglant le passage alterné des piétons et des voitures, il est interdit aux piétons de s'engager sur la chaussée en dehors du temps d'arrêt des voitures.

M E M E N T O

POLITIQUE

8 février. — M. Raffin-Dugens, ancien député, est exclu du parti communiste.

11 février. — La Chambre s'occupe du traitement des fonctionnaires.

— Le coefficient de 1,80 réclamé pour les pensions de guerre est admis en principe. On discute les moyens de trésorerie qui permettraient de faire ce relèvement.

ÉTRANGER

11 février. — Le cabinet portugais démissionne.

NÉCROLOGIE

10 février. — M^e Demange, doyen du barreau parisien meurt à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

11 février. — Le chansonnier Aristide Bruant meurt, à Paris, d'une angine de poitrine. Il avait soixante-treize ans.

NOUVELLES MILITAIRES

10 février. — Le ministre de la Guerre décide que le deuxième contingent de la classe 1923 sera libéré du 25 au 30 avril 1925.

THÉÂTRES

8 février. — M^{me} Piérat et M. Alexandre décident de donner leur démission de sociétaires de la Comédie-Française.

9 février. — Le président de la République, le président du Conseil et le ministre de l'Instruction publique assistent, au Théâtre-Français, à la reprise des Corbeaux, de Henri Becque.

LA VIE CHÈRE

11 février. — La baisse du prix du blé s'accroît en Amérique. On prévoit que cette baisse va continuer.

FAITS DIVERS

PARIS

7 février. — Dans un débit de vins situé, 63, avenue de Saint-Ouen, Marcel Bouhier tue M^{me} Thibault, dont il était l'ami, puis se suicide.

10 février. — Une mercière, M^{me} Levy, est attaquée dans sa boutique, boulevard de la Bastille, frappée et dévalisée.

— En plein jour, des malfaiteurs volent 10.000 francs de bijoux installés dans la vitrine d'un bijoutier du boulevard de Sébastopol.

11 février. — La perception du 11^e arrondissement, rue des Bleuets, est visitée par les cambrioleurs qui défontent le coffre-fort et enlèvent 6.000 francs.

DÉPARTEMENTS

7 février. — En poursuivant trois malfaiteurs à Versailles, le vigile Fernand Viot est tué ; un autre policier, Robert Langlois, est blessé.

10 février. — On arrête à Alger trois des complices du banquier Simon qui laissa, avec le Crédit de France, un passif de 40 millions.

11 février. — Près de Béthune, le Polonais Rzogola tue à coups de revolver le père et la mère de sa fiancée, M^{lle} Hoffa, blessa gravement cette dernière, mais fut tué par un fils des victimes.

ÉTRANGER

8 février. — A la hauteur de Vancouver, une chaloupe du cuirassé japonais Asamo, transportant cent cinquante hommes, est entrée en collision avec un remorqueur et a chaviré. Dix-sept marins se sont noyés.

9 février. — Une violente tempête ravage le sud de l'Angleterre. La façade d'un vieux château de Sandgate est précipitée dans la mer.

10 février. — L'ex-chancelier Marx est élu président du Conseil par la Diète de Prusse.

— La Grèce annonce à la Turquie qu'elle a porté le différend survenu après l'expulsion du patriarche œcuménique devant la Société des Nations.

TRIBUNAUX

7 février. — La cour d'assises de la Seine acquitte M^{lle} Umiska, qui avait tué son fiancé, Jean Zynowsky, dans le but d'abréger ses souffrances.

SPORTS

11 février. — L'aviateur Ruppert, du centre d'aviation de Villacoublay, fait une chute mortelle à Créteil.

— La mission Tranin continue sa randonnée à travers le Sahara pour gagner la mer Rouge.

T.S.F. = G.M.P.

Ce n'est qu'aux
Établissements G. M. P.
35, RUE DE ROME, PARIS

que l'on peut
se procurer le

MONOLAMPE

Le succès obtenu par ce
poste de T.S.F., qui reçoit
dans toute la France, sur
petite antenne, les Concerts
Parisiens et Étrangers, est
la meilleure garantie de
son bon fonctionnement.

Complet 395 fr.

Catalogue illustré. Pièces détachées. Postes complets franco

LES ROMANS DE LA VIE

FOUQUIER-TINVILLE, ACCUSATEUR PUBLIC

par le D^r CABANÈS

UNE salle vaste, éclairée d'une grande fenêtre sur chaque côté; au fond, sur un papier moucheté, trois bustes au mur: Brutus, Marat, Lepeletier; deux quinquets à hauteur d'appui; au-dessous du Brutus, le président devant une table, l'accusateur public à sa gauche, trois juges à sa droite, tous cinq en chapeaux à plumes; au-dessous du président, le greffier; du côté de l'accusateur public, deux grandes tables parallèles, soutenues par des sphinx ailés, portant des carafes et des verres; aux deux tables, les jurés; en face, une autre table, pareille, où se tient le défenseur; derrière le défenseur, des gradins à six échelons pour les accusés, et, en haut, un fauteuil pour l'accusé principal; dans l'hémicycle, de deux degrés plus bas que la salle, les huissiers assis sur des bancs, et, faisant face au président, le public: c'est le Tribunal criminel révolutionnaire établi au Palais, à Paris, par la loi du 10 mars 1793, pour juger, sans appel, les conspirateurs, et séant *Salle de la Liberté ou de l'Égalité*.

Ces lignes des Goncourt, historiens trop méconnus, chez qui le pittoresque ne nuit en rien à l'exactitude, nous restituent, en termes précis, le décor dans lequel va se mouvoir le personnage dont nous allons tenter d'esquisser l'impassible silhouette.

Une estampe bien connue, de l'époque révolutionnaire, représente le jugement de Marie-Antoinette. On a eu l'idée d'en détacher, en l'agrandissant, le portrait de l'accusateur public, le trop fameux Fouquier-Tinville. Il nous est représenté coiffé du chapeau à plumes, vêtu d'une sorte de houppelande, avec, devant lui, les dossiers, que sa main droite fiévreusement manipule. Le front, bas, est à peine apparent; les sourcils sont fortement arqués; les yeux, petits et singulièrement expressifs; le nez, légèrement busqué, aux ailes minces et comme coupantes; le pli de la lèvre, dédaigneux; le menton, têtue, obstiné. Les cheveux, longs, couvrent le col de la capote. Un contemporain nous révèle que ceux-ci, comme les sourcils, étaient très fournis et noirs. Le teint était généralement blême; le nez portait les marques de la petite vérole: il était grêlé. Dans l'ensemble, c'était plutôt un bel homme, de haute stature, "avec les épaules carrées et les jambes fortes".

Fouquier-Tinville avait quarante-six ans lorsqu'il fut désigné, par les électeurs, dans trente-deux sections, comme l'un des directeurs du jury d'accusation.

Né à Hérouel, près de Saint-Quentin, le 10 juin 1746, il appartenait à une famille honorable: son père, qu'il perdit à treize ans, était un cultivateur du Vermandois, possesseur d'une fortune assez considérable, si l'on en juge par l'acte de succession, qui énumère une "maison d'habitation, longue de soixante-cinq pieds sur vingt-six de large... avec son colombier, son moulin à vent et ses vastes dépendances; une ferme importante, en façade sur la grande rue, mitoyenne à l'église du village, et le bétail qu'elle contenait, à savoir: six vaches grasses, quatre-vingts brebis, chacune avec leur agneau, trente-cinq chevaux, truies, bœufs, cochons de lait...". Mieux qu'aucun commentaire, cette pièce notariée, dans sa sécheresse, dit l'aisance des parents du futur magistrat de la Terreur.

Sa famille le destinait au barreau; après de fortes études classiques (il était surtout très nourri de latinité), le jeune Fouquier entra, à vingt ans, en qualité de clerc, chez un procureur au Châtelet, M^e Cornillier, dont il devait, plus tard, acquérir la charge.

Après avoir prêté le serment d'usage, il fut mis en possession de l'office, dont il était reconnu le légitime possesseur, moyennant la somme de 32.400 livres, dont les deux tiers payés comptant. L'étude était située rue du Foin-Saint-Jacques, qui commençait rue Saint-Jacques, pour se terminer rue de la Harpe; cette rue fut supprimée par décret du 11 août 1855. Cette étude était fort achalandée; elle avait une clientèle de petits bourgeois, de marchands, d'artisans et de commerçants. Beaucoup de vigneronnes des environs de Paris lui confiaient leurs affaires, ainsi que nombre d'établissements religieux. On savait, d'ailleurs, que le nouveau titulaire était rompu à la pratique des affaires et aux subtilités de la chicane, ce qui n'était pas pour le desservir.

Le 19 octobre 1775, Fouquier-Tinville épousait, en l'église paroissiale de Notre-Dame du Mont-Saint-Martin, au diocèse de Cambrai, sa cousine, Dorothee Saugnier; en raison de cette parenté, il fallut un bref papal pour auto-

Dans cette page, notre collaborateur le D^r Cabanès évoque l'image sinistre de Fouquier-Tinville, accusateur public au Tribunal révolutionnaire, puis lui-même condamné à mort par ce même tribunal à qui il avait demandé tant de têtes.

riser cette union; il fut, du reste, facilement accordé.

L'épouse était une de ces jeunes filles de la bourgeoisie qui mènent, jusqu'à leur mariage, une existence effacée, et se contentent, après, d'être de bonnes ménagères et d'irréprochables mères de famille. Pendant les sept ans que dura leur union, aucun nuage ne vint la troubler. M^{me} Fouquier donna naissance à un fils, puis quatre filles. Trois mois après la naissance de son dernier enfant, elle succombait, âgée seulement de vingt-huit ans.

Qu'allait devenir, dans son isolement et avec quatre fillettes encore en nourrice, le malheureux veuf? Sa détermination fut bien-

était accompagnée sa demande, on ne lui fit pas droit, et il dut attendre une occasion plus favorable; elle se présenta l'année suivante. La loi du 10 août 1792 venait de créer le jury d'accusation au nouveau tribunal criminel. Fouquier sollicita de son cousin, Camille Desmoulins, nommé depuis peu secrétaire général du ministère de la Justice, la place de l'un des directeurs du jury d'accusation; cinq jours après, il était appelé à remplir ce poste, dont il devait rembourser, à dix-huit mois de là, son protecteur en l'envoyant à l'échafaud.

Fouquier ne remplit que trois mois ses fonctions de directeur du jury d'accusation. Il n'est qu'une condamnation de quelque impor-



FOUQUIER-TINVILLE (d'après le tableau de Lacauchie).

tôt prise: cinq mois après la mort de sa femme, il entra en relations avec une dame Gérard d'Aucourt, dont le mari, originaire du Limousin, était mort trois ans auparavant. Cette dame d'Aucourt avait une fille, encore mineure, dont on vantait la douceur et la bonté, et qui, sans être jolie, avait "l'œil assez fin, le front haut et intelligent". Fouquier demanda sa main et fut agréé sans difficulté.

Moins d'un an plus tard, il se débarrassait de sa charge, on ne sait trop pour quel motif. Après l'avoir réalisée, il se trouva, grâce aux dots de ses deux femmes et l'argent qu'il avait gagné dans l'exercice de sa profession, possesseur d'une somme d'à peu près 150.000 livres qui représentait, en ce temps, une fortune. Comment arriva-t-il à la dilapider, jusqu'à tomber dans une situation précaire? Toujours est-il qu'il sollicitait, dès avril 1791, une des deux places de secrétaire-greffier au tribunal de cassation, qui venaient d'être créées; mais, malgré les recommandations et apostilles dont

tance qu'on retienne à son actif: celle de Nicolas Cazotte, vieillard de soixante-treize ans, une première fois épargné, grâce au dévouement de sa fille, et retenu, cette seconde fois, par l'accusation, pour une prétendue correspondance avec des *contre-révolutionnaires*. Fouquier-Tinville fut pitoyable à sa manière: il fit consigner, dans une pièce de la Conciergerie, la fille de l'accusé jusqu'à l'exécution. Il lui épargna ainsi l'horreur du terrible spectacle.

Au mois de janvier 1793, Fouquier était nommé substitut de l'accusateur public du Tribunal criminel du département de Paris; le mois suivant, il apprenait qu'on l'avait choisi pour remplir le poste de substitut du procureur de la Commune, mais il déclara qu'il conserverait les fonctions qui lui avaient été primitivement attribuées, et qu'il jugeait plus conformes à son ambition et à ses goûts.

Dans les premiers temps, on s'accorde à reconnaître qu'il fut, avant tout, soucieux de

se conformer à la légalité. On lui reproche, toutefois, d'accepter toutes les dépositions, quelle qu'en soit l'origine, et sans en discuter la valeur.

Il n'a aucun égard à la situation du prévenu. Inflexible serviteur de la loi, il requiert contre tous ceux qui lui sont signalés comme suspects, mais il se montre particulièrement sévère contre les ivrognes et les fous. A parler franc, ce n'est pas le délit d'ivresse qu'il poursuit, mais il est d'avis que l'ivresse n'est pas une excuse. "Un républicain dans l'ivresse, énonçait-il dans un de ses réquisitoires, n'a jamais demandé un roi; mais il n'est pas étonnant qu'un royaliste masqué d'un républicain laisse, dans le désordre de l'ivresse, échapper son secret." Un jour, un officier municipal a ramassé dans la rue une ivrognesse, qui s'écrie qu'elle ne souffrirait pas qu'on "coupât la tête au fils comme au père". Elle entendait parler du dauphin, enfermé au Temple, et de Louis XVI. Conduite au corps de garde, elle avait continué à prononcer des paroles plus ou moins incohérentes, "où régnait, dit Fouquier, le désordre de l'ivresse". Le terrible procureur n'hésita pas à requérir contre cette malheureuse la peine de mort, "pour avoir, méchamment et à dessein, dans des cafés et au corps de garde, publiquement tenu des propos tendant à provoquer le meurtre, la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté en France." En dépit des témoignages, qui lui étaient tous favorables, cette fille du peuple fut condamnée à mort et exécutée.

ON a trop souvent répété que Fouquier-Tinville fut le strict observateur des lois et décrets rendus par la Convention, ou par les Comités de Sûreté générale et de Salut public. Parfois, il a fait montre d'un zèle véritablement excessif. Voici des faits; ils sont par eux-mêmes assez éloquentes pour nous dispenser de les commenter.

Le cas d'une dame Lavergne est impressionnant. Son mari, lieutenant-colonel, commandant militaire de Longwy, a été condamné sous le prétexte d'avoir livré cette citadelle à l'ennemi. Bien qu'agé et très malade, il n'est tenu aucun compte de son état. En vain, sa jeune femme, elle n'a que vingt-six ans, a imploré tous les personnages influents qu'on lui a signalés comme disposant du sort de son époux; partout elle est accueillie sur un ton narquois. Comment ne serait-elle pas heureuse d'être débarrassée d'un mari cacochyme et âgé? Elle assistera, néanmoins, jusqu'au bout celui à qui elle a voué sa vie. L'audience s'ouvre. On apporte l'accusé sur un matelas; il est moribond. Tout à coup, un cri s'élève de la foule, un cri de *Vive le roi!* répété avec insistance. On s'empare de la coupable, qui se contente de répondre, aux gendarmes qui la saisissent, qu'elle "veut être guillotinée, parce qu'on va assassiner son mari". On fait droit à sa requête: elle montera sur l'échafaud quelques heures à peine après l'homme à qui elle s'est sacrifiée jusqu'à la mort. Fouquier a jugé que le délit était suffisant; s'il n'a pas personnellement requis dans cette affaire, il a signé l'acte d'accusation; il a même ajouté, en marge, des annotations, des *précisions*.

Vient la loi de Prairial, votée, en grande partie, à l'instigation et sur l'insistance du sinistre accusateur. Toutes les garanties de la défense sont désormais abolies, l'interrogatoire réduit à sa plus simple expression; les témoins supprimés ou presque; on met brusquement fin aux débats en déclarant que "la religion du jury est suffisamment éclairée". La besogne de Fouquier va-t-elle s'en trouver allégée? Tout au contraire. Le nombre des conspirateurs augmente sans cesse, les dénonciations pleuvent sans arrêt; une augmentation notable du personnel ne remédie qu'en partie au surcroît de besogne qui incombe à l'impitoyable réquisiteur. Cela suffit-il, cependant, à excuser des erreurs monstrueuses comme celles-ci?

Le 1^{er} thermidor (19 juillet 1794), trois générations d'une même famille occupent les gradins du Tribunal révolutionnaire. Parmi les inculpés se trouve un jeune homme de dix-sept ans, mais c'est son père, âgé de soixante ans, que vise l'acte d'accusation: donc pas de confusion possible. Or, le document accusateur est rédigé si légèrement que c'est le fils que le Tribunal condamne à la place du père. Sans cesse, Fouquier se plaint d'être surmené, débordé, de manquer d'auxiliaires; il n'a plus le temps de s'occuper de toutes les affaires, de contrôler même les rapports de ses *moutons*,

(Lira la suite page 15).

LES CONTES D'ACTION

ARCADIUS

par A. LÉCUYER

COMTESSE DE FORNAC, marquis de Chambreux, M. et M^{me} Dernol, M. Maxime Arcadius, comte de Caruze, annonça le valet d'une voix claironnante.

Le nom jeté, il s'effaçait. Les arrivants allaient saluer la maîtresse de maison très bas, très respectueusement. La comtesse de Chanzel était une de ces femmes élégantes et modernes, délicieuse hôtesse auprès de laquelle tout invité se sentait content, à son aise, et chez qui l'on trouvait les distractions les plus variées, les plus en vogue, les plus à la mode. D'une réputation solide, on ne lui connaissait, malgré sa beauté, aucune aventure. Elle recevait chacun de ses admirateurs avec un sourire à la fois sérieux, sévère et moqueur, et les traitait tous avec cet air de commisération que l'on a vis-à-vis des enfants qui demandent la lune. Parfois, elle s'amusait à écouter gravement, et à l'instant où son flirt la croyait le plus attentive, sa belle tête se renversait, montrant sa gorge nue et blanche dans laquelle courait un rire argentin, et avant que l'on ne fût revenu de sa surprise, elle avait disparu.

Son salon était des plus choisis. Les portes s'en ouvraient difficilement. Il fallait montrer patte blanche et très blanche pour y pénétrer.

Ce soir-là, comme le premier de chaque mois, la comtesse donnait une de ces soirées, où il était permis de parler un peu de tout, d'aborder un peu tous les sujets, toutes les inventions, tout ce qui était nouveau et moderne.

— Moi, disait la gentille M^{me} Dernol, le spiritisme m'attire; ce mystérieux inconnu est capable de me faire réfléchir une heure entière. C'est très intéressant, je vous assure. Vous avez lu les articles de Conan Doyle relatifs à la mort de son fils?

— Eh oui, ma chère, il paraît que c'est exact; il prétend l'avoir vu et revu; des photographies même en font foi. Il paraît que dernièrement, chez M^{me} Desforts, une soirée très intéressante sur le spiritisme a eu lieu. M. Maxime Arcadius s'était prêté de bonne grâce à cette petite séance.

— Maxime Arcadius? lui répondit la comtesse, mais il figure, ce soir, au nombre de mes invités, ma chère. Si j'osais, je le prierais de bien vouloir exécuter, à nouveau, pour vous, ce qu'il a fait pour les...

Une voix répondit derrière elle :

— Vos prières sont des ordres, madame.

Un homme, incliné maintenant devant la comtesse, releva fièrement la tête. Il était grand, bien pris, vêtu avec la plus grande simplicité, la plus grande correction. Son visage était sévère, hardi, loyal. Ses yeux regardaient droit, bien en face. Le front large et haut, les cheveux bruns, il avait des mains délicates et blanches qui donnaient l'impression d'une force extraordinaire. Un sourire sarcastique, légèrement désabusé, pinçait le coin de ses lèvres. Parmi tant d'autres hommes jeunes, beaux et pleins d'entrain, lui, austère et froid, était le plus remarqué.

La gentille M^{me} Dernol rougit de plaisir en levant vers la comtesse de Chanzel des yeux interrogateurs et suppliants.

Dans un salon mondain, toutes lumières éteintes, un illusionniste de talent accompli, sur la demande des invités, quelques exercices saisissants. Mais, lorsque les lampes se rallument, toutes les femmes s'aperçoivent qu'on vient de les dépouiller de leurs colliers. Tumulte. On soupçonne l'illusionniste. Il s'offre à être fouillé. Or, s'il est innocent, qui a volé les bijoux? C'est le sujet de cette attachante nouvelle.

— Nous acceptons avec joie, monsieur, dit la comtesse, et lorsqu'il vous plaira.

— Cela durera combien de temps, demanda M^{me} Dernol à Arcadius.

— Oh! madame, je pense qu'en vingt minutes, tout bien compté...

Elle se trémoussait tant, ses joues roses montraient tant d'excitation, ses grands yeux étaient si pleins d'émerveillement, qu'un cercle avait fini par se former autour de la comtesse, de M^{me} Dernol et d'Arcadius.

— Très intéressant, disaient les uns.

— Une trouvaille, renchérisaient les autres. Et d'autres chuchotaient :

— Sottises de femmes.

— Quand vous désirerez commencer, monsieur Maxime Arcadius, veuillez me le dire.

Minuit sonnait. Arcadius s'était relevé; il s'inclina devant la comtesse et dit :

— Voici, je crois, madame, l'heure la plus favorable aux esprits.

— Alors, qu'exigez-vous de nous, monsieur Arcadius?

— Oh! rien que de très simple, comtesse. Veuillez prier vos aimables hôtes de bien vouloir prendre place sur des sièges placés en cercle au milieu de votre salon. Je vous préviens, et vous devez vous en douter, du reste, que l'obscurité est nécessaire.

— C'est évident, répondit la comtesse.

LES valets empressés circulaient dans le salon, poussant, roulant chaises et fauteuils. Dans l'encadrement d'une des fenêtres qui laissaient pénétrer l'air frais et embaumé de cette nuit de juin, la stature élégante d'Arcadius se découpa. Il fit deux pas sur la terrasse, tira son étui à cigares, tenta d'en allumer un, et dut s'y reprendre à trois fois. Enfin un point de feu rougeoya dans la nuit,

les volutes bleues de la fumée s'y perdirent. Alors s'étant retourné, le jeune homme vit que l'on n'attendait que lui, et prenant son cigare entre ses doigts, il le jeta d'un geste brusque dans le jardin par-dessus la terrasse.

Les femmes l'accueillirent avec un gentil brouhaha de perruches, intriguées, énervées.

— Je n'ai pas de sels, disait l'une, je n'avais pas pensé qu'il nous serait donné d'assister à un spectacle aussi troublant.

— Tenez, prenez les miens, disait l'autre, moi, je n'ai peur de rien. Monsieur Arcadius, quand nous crierons toutes : "Assez! assez!" vous ferez la lumière, n'est-ce pas?

Arcadius répondit par un sourire froid et par ces mots :

— Nous l'éteindrons, mesdames, lorsque vous le désirerez.

Chacun se regarda, et les femmes pensèrent : — Quel être bizarre! On éprouve pour lui une sympathie étrange, une curiosité, quelque chose qui retient...

Brusquement, sur un signe discret de la comtesse, la nuit s'était faite. Un petit : "Ah!" de surprise et d'émotion, puis le silence se rétablit. Alors seulement la voix brève et froide d'Arcadius monta dans le ciel.

— Je suis dans l'obligation, disait-il, de de vous prier de ne faire aucun geste, aucun mouvement. L'immobilité absolue est nécessaire. Tenez-vous droits, les yeux fixés vers l'endroit où vous m'avez vu. Ne craignez rien, tout cessera quand vous le désirerez. Je n'ai, du reste, aucunement l'intention de vous montrer quoi que ce soit d'effrayant. Vous désirez tous voir un fantôme, une ombre, vous la verrez. Pour vous, je la prierais de bien vouloir venir ici, ce soir. Je la connais depuis longtemps, elle est douce, inoffensive. Elle disparaîtra aussi doucement qu'elle vous sera apparue. Alors la lumière renaîtra, et vous serez rassurés. Je suis certain que je puis commencer. Chacun se tient bien droit et suit exactement toutes mes prescriptions.

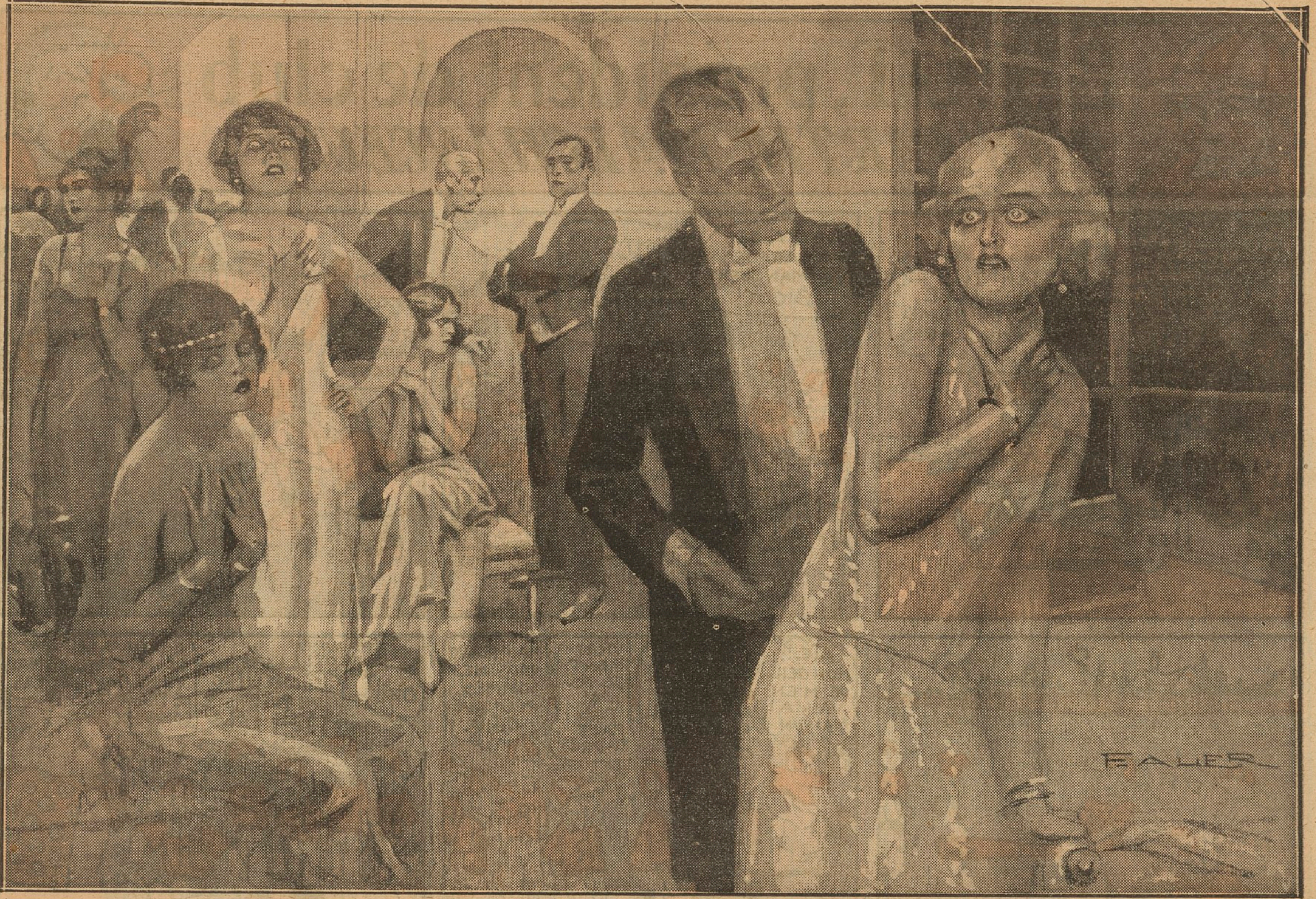
On entendait les respirations haletantes, et Arcadius se rendait compte que ces yeux qui ne voyaient rien, rien que la nuit, étaient ardemment fixés vers lui. Brusquement, il se produisit cette chose inouïe : une petite flamme rapide, éblouissante, aveuglante, et puis, plus rien. Seulement, quelques secondes après, une ombre blanche, impalpable, aux contours imprécis, soulevée de terre, se balançant, évolua, se plia, se contorsionna au milieu de ce cercle d'humains! Peu à peu, lentement, lentement, le fantôme s'évanouit, et Arcadius dit :

— Que la lumière soit!

Ainsi qu'il l'avait prévu, il retrouva chacun droit, figé, le cou légèrement tendu en avant. Les yeux éblouis se fermèrent un instant. Puis, une seconde après, on se regarda, mais c'est seulement à ce moment que la stupeur fut à son comble. Le fantôme eût-il reparu en pleine lumière que tous ces gens n'auraient pas eu figures plus étonnées. Les yeux agrandis, bouche béante, les femmes se regardaient prêtes à s'interroger et pour finir s'interrogeaient elles-mêmes en portant une main brusque à leur cou. Les hommes, ébahis, les regardaient toutes exé-



Douze ombres bien en chair et en os, noires comme la nuit, opéraient derrière vos fauteuils avec une agilité surprenante.



Les yeux agrandis, bouche béante, les femmes se regardaient prêtes à s'interroger, puis mues comme par un ressort, portant une main brusque à leur cou, se redressèrent en criant ce même mot " Mon collier ! "

cuter le même geste, puis tout à coup, comme mues par un ressort, elle se redressèrent en criant ce même mot : " Mon collier ! "

La comtesse de Chanzel avait exécuté elle aussi ce geste, et, comme les autres, s'était aperçue que son collier manquait.

— Monsieur, dit un homme en se dressant brusquement devant Arcadius, votre fantôme n'est qu'un voleur !

— A moins que ce ne soit moi, déclara le jeune homme froidement.

Ces simples mots prononcés d'une voix calme et énergique les dégriserent tous de leur fureur. Il continua simplement :

— Je suis votre prisonnier, veuillez faire prévenir la police, si vous voulez, je suis à vos ordres, et je considérerai la chose comme normale.

Chacun s'y refusa, chacun se récria.

— Cependant, reprit-il, pour ma satisfaction personnelle, veuillez, monsieur, et ceci s'adressait à celui qui s'était le premier dressé contre lui, passer avec moi dans ce fumoir avec quelques autres de ces messieurs, afin qu'il me soit permis de me justifier.

Il ne le demandait pas, on sentait qu'il l'exigeait, que c'était son honneur qui le réclamait.

Dix minutes après ils ressortaient tous du fumoir, Arcadius le premier, le front haut, les autres autour de lui, s'efforçant de lui faire oublier ce qui venait de se passer. La police fut prévenue, mais il arriva ceci : lorsque l'on fit mander Arcadius, il avait disparu.

Je vous affirme, miss Daisy, que tout cela s'est passé exactement tel que je viens de vous le conter. Je me trouvais, ce soir-là, parmi les invités de la comtesse de Chanzel ; cette soirée était à peu près la même que celle que nos hôtes ont bien voulu nous offrir. Seulement nous étions à Paris, et nous sommes à Londres.

Et chacun s'écria :

— Mais enfin, ce M. Arcadius, qui était-il ?

— Ce qu'il était ? répondit Darbreux ; d'après toute apparence, un parfait gentleman, correct, froid, impassible, mais très sympathique. Sa disparition, je ne me la suis jamais expliquée. Un moment affolés, nous avons pensé... enfin que sais-je ? nous avons perdu la tête. Nous avons été, comme je vous le disais tout à l'heure, jusqu'à fouiller ses poches ; peut-être par dégoût et mépris de nous, a-t-il préféré disparaître pour ne pas s'infliger à lui la

peine de revoir des gens qui avaient douté de lui, et à nous, celle de notre quasi-manque de courtoisie. Ce qu'il est devenu, je ne sais pas. Je ne le reverrai sans doute jamais. J'ignore si cela me fait peine ou plaisir. Mais il est une chose que je serais curieux d'apprendre, c'est de quelle façon ces colliers ont pu disparaître.

Chacun se taisait. Un léger malaise était partout. On ne savait où, ni pourquoi, ni comment, mais chacun désirait partir. Les femmes étaient nerveuses, riaient trop haut, trop fort. Les hommes, l'air calme et froid, avaient les sourcils durs et semblaient réfléchir.

Darbreux se leva, prit congé de miss Anderson, salua chacun sur son passage, et comme si son départ eut donné le signal de la fuite, peu après chacun se retira.

Darbreux s'était engouffré dans sa 40 C.V. Elle roulait maintenant, souple et bondissante, vers sa villa de Twickenham. La tête rejetée parmi les coussins, Darbreux rêvait aux jolis yeux de miss Daisy ; le sourire un peu effarouché et effrayé de la jeune fille passait sans cesse devant ses yeux. Aussi lui fallut-il quelques secondes pour se rendre compte qu'il était arrivé chez lui. Il escalada quatre à quatre l'escalier de marbre, glissa le petit passe-partout dans la serrure, puis gravit les degrés recouverts d'un moelleux tapis qui devaient le conduire à ses appartements. Il pénétra dans sa chambre. Prévoyant qu'il rentrerait tard, il avait, ce soir-là, prévenu son valet de chambre de ne pas l'attendre. Il jeta son mac-farlane sur un fauteuil, passa sa main dans ses cheveux, puis se sentant nerveux, décida de bouquiner quelque temps dans sa bibliothèque.

Il traversa sa chambre, souleva la portière qui séparait les deux pièces, mais ne fit pas un geste de plus, pas un pas. Darbreux bouche béante, les yeux un peu fous, regardait celui qui venait de lui apparaître, et celui-là était Arcadius. Froid et impassible comme de coutume, le dos appuyé à la cheminée, il mordait un cigare avec ses dents blanches.

— Asseyez-vous, cher, dit-il simplement.

Et avec autant d'aisance qu'eût pu le faire le maître de maison lui-même, il indiquait un fauteuil.

Ahuri, Darbreux obéit. Il ne parvenait pas à articuler une phrase. Du reste, Arcadius ne lui en laissa pas le temps.

— Vous ne vous attendiez pas à cette visite, je crois ; cependant vous l'avez quelque peu désirée. Alors pour votre repos dans l'avenir, je suis venu vous fournir les renseignements que vous désirez ardemment sur... la dispa-

rition des colliers. Nous nous trouvions, ce soir-là, vous en souvenez-vous, cher, chez la comtesse de Chanzel. Elle aussi perdit son collier : le plus beau, n'est-ce pas ? Je commence par le commencement. Si je ne me trompe, c'est bien la gentille M^{me} Dernel qui désira la première cette séance. Combien elle dut regretter son caprice par la suite. Elle disait à la comtesse de Chanzel : " Demandez-lui ". Et moi qui me trouvais derrière elle, je répondis : " Je suis à vos ordres, madame ". La comtesse me remercia, fit un signe aux valets, et quelques instants plus tard, vous vous trouviez tous assis en cercle dans le salon. Moi, j'étais au milieu de ce cercle ; vous vouliez voir un fantôme, je vous préviens que l'obscurité était nécessaire. La comtesse leva la main, et la nuit fut. Quelques secondes après, vous m'entendiez vous dire ceci : " Chacun doit se tenir bien droit, sans aucun mouvement, aucun geste sur son siège ", et j'ajoutai (j'étais persuadé du reste que cela était) : " Que chacun fixe les yeux sur l'endroit où il m'a vu disparaître ! " Pendant quelques secondes, j'entendis vos halètements à tous et quelques soupirs nerveux qui s'étranglaient dans la gorge des femmes. Brusquement une petite leur blafarde vous figea tous sur place. Puis une ombre blanche se dessina lentement, lentement, évolua et tourbillonna parmi vous. Peut-être cela n'était-il qu'un jeu. Par ce moyen, vous étiez tous dans une immobilité complète. Au fait, vous tenez peut-être à savoir ce qu'était cette ombre ? Pas dangereuse, cher, un peu de soufre allumé au bout de mes doigts ; avec sa fumée blanche, je crayonnai dans le vide, dans le noir, et la forme apparut pendant quelques instants. Le nuage se balança, se dissipa ; l'odeur du soufre vous persuada. Mais je vois que vous avez hâte d'arriver à l'endroit le plus intéressant. Cependant, veuillez considérer que, sans elle, rien ne se serait passé. Et ce qui se passa, le voici : douze ombres bien en chair et en os, d'une souplesse et d'une audace peu commune, noires comme la nuit, opéraient derrière vos fauteuils avec une agilité surprenante, une dextérité sans pareille. Chaque fermoir de collier était ouvert, chaque collier recueilli précieusement. Chacun de ces hommes manœuvrait militairement. Onze d'entre eux savaient qu'ils avaient chacun trois colliers à cueillir. Leur chef de file n'en avait qu'un : la besogne était ardue, le collier d'une valeur sans prix. Tout fut fini en douze minutes. Si l'un de vous s'était retourné, peut-être à la faveur de cette ombre blanche qui se balançait au milieu de

vous eût-il aperçu les douze ombres noires évoluant non moins lentement, non moins doucement derrière vous. Mais au fait, il ne se trouvait sans doute pas parmi la société une personne ayant ma vue ; moi, je me rendis parfaitement compte quand la douzième ombre eut disparu. C'est alors que je vous dis : " Que la lumière soit ! " Une chose bizarre, mon cher, j'avais une hâte folle que vous vous rendiez compte de la disparition de vos colliers. Ce ne fut pas long, cela me parut un siècle. Intéressante, la société, mon cher ; en une seconde, que de choses on peut voir luire dans les yeux des hommes. De suite, la brute apparaît. Vous avez tous manqué de calme, de sang-froid, de réserve, de correction. Pour un collier, j'aurais certes, je vous l'avoue, reculé à montrer ce qu'il y avait de vilain en moi. Vous vous souvenez, cher, vous vous êtes dressé contre moi et m'avez crié : " Votre fantôme, monsieur, n'est qu'un voleur ! " Alors, je me suis accusé, je vous ai répondu froidement : " A moins que ce ne soit moi. " Mais vous avez refusé d'y croire, et vous aviez raison : on m'a volé.

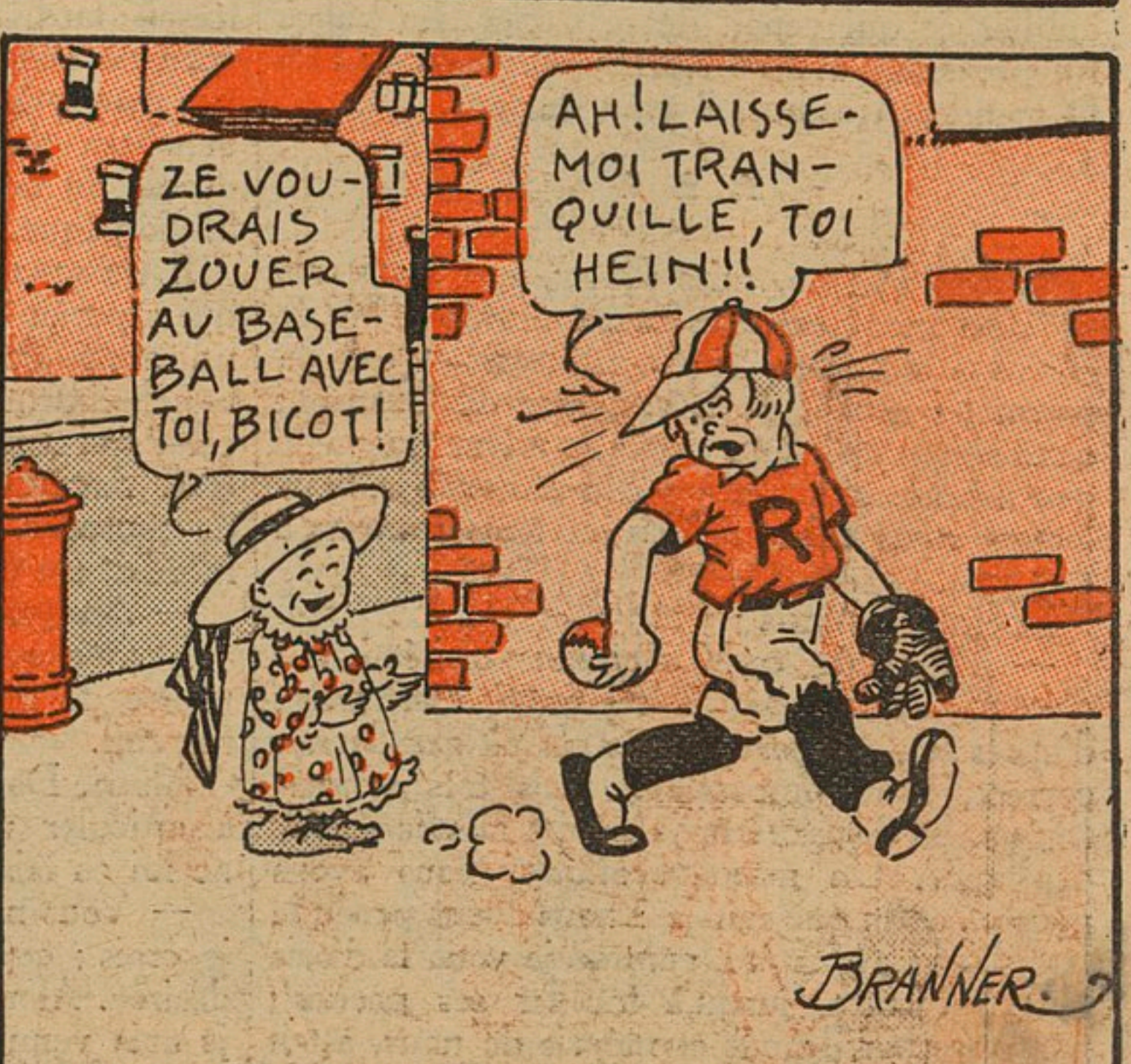
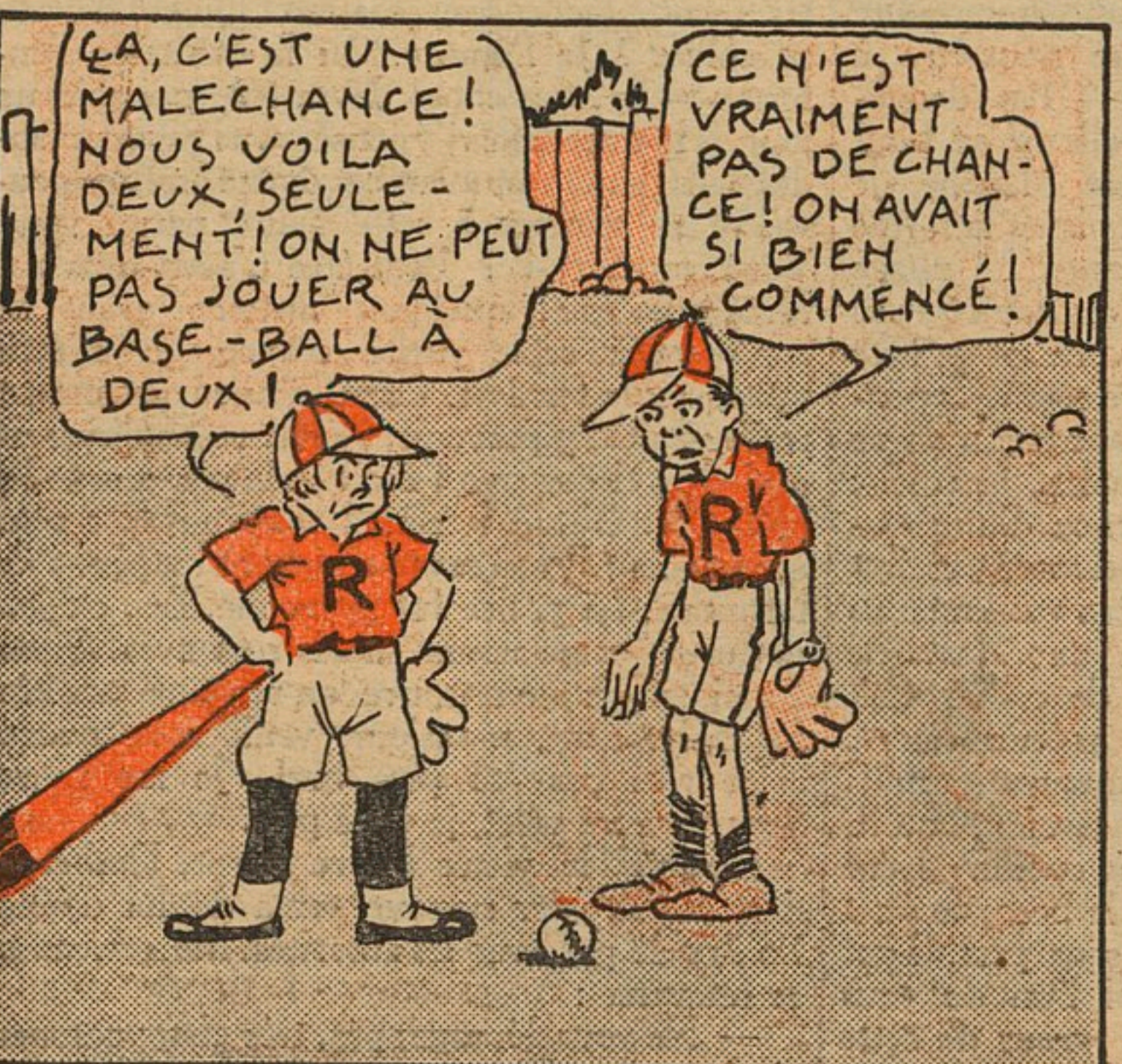
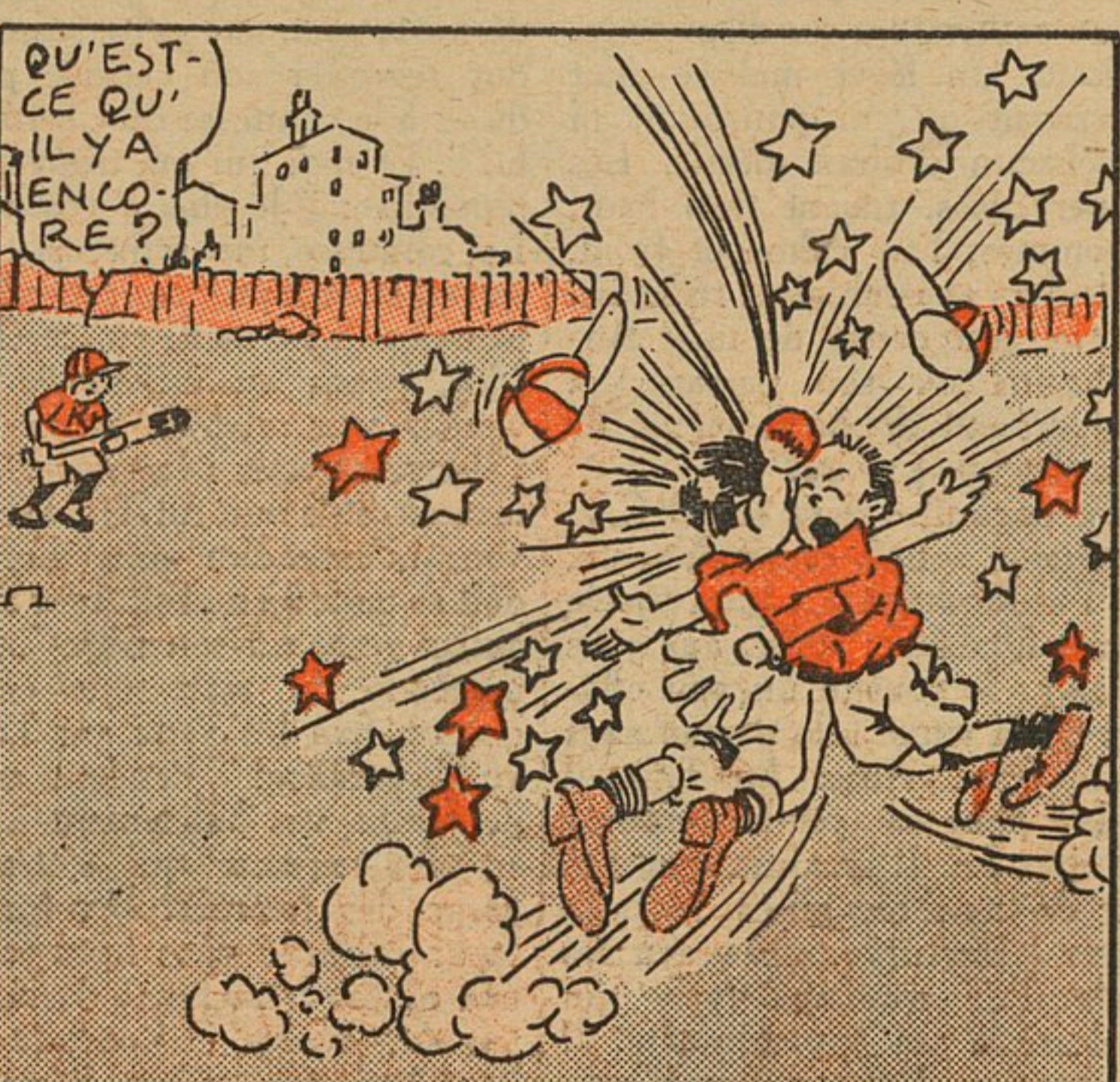
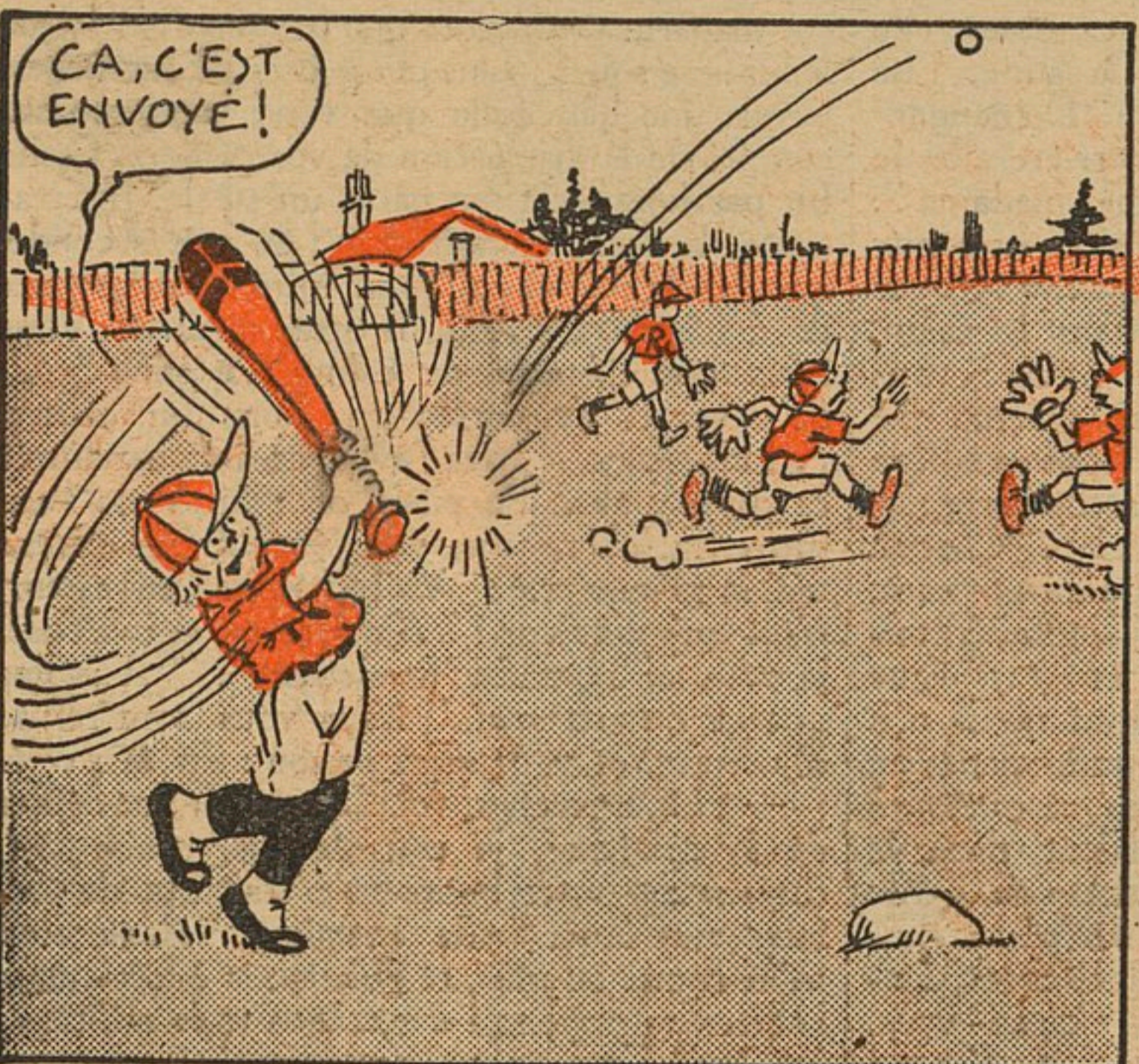
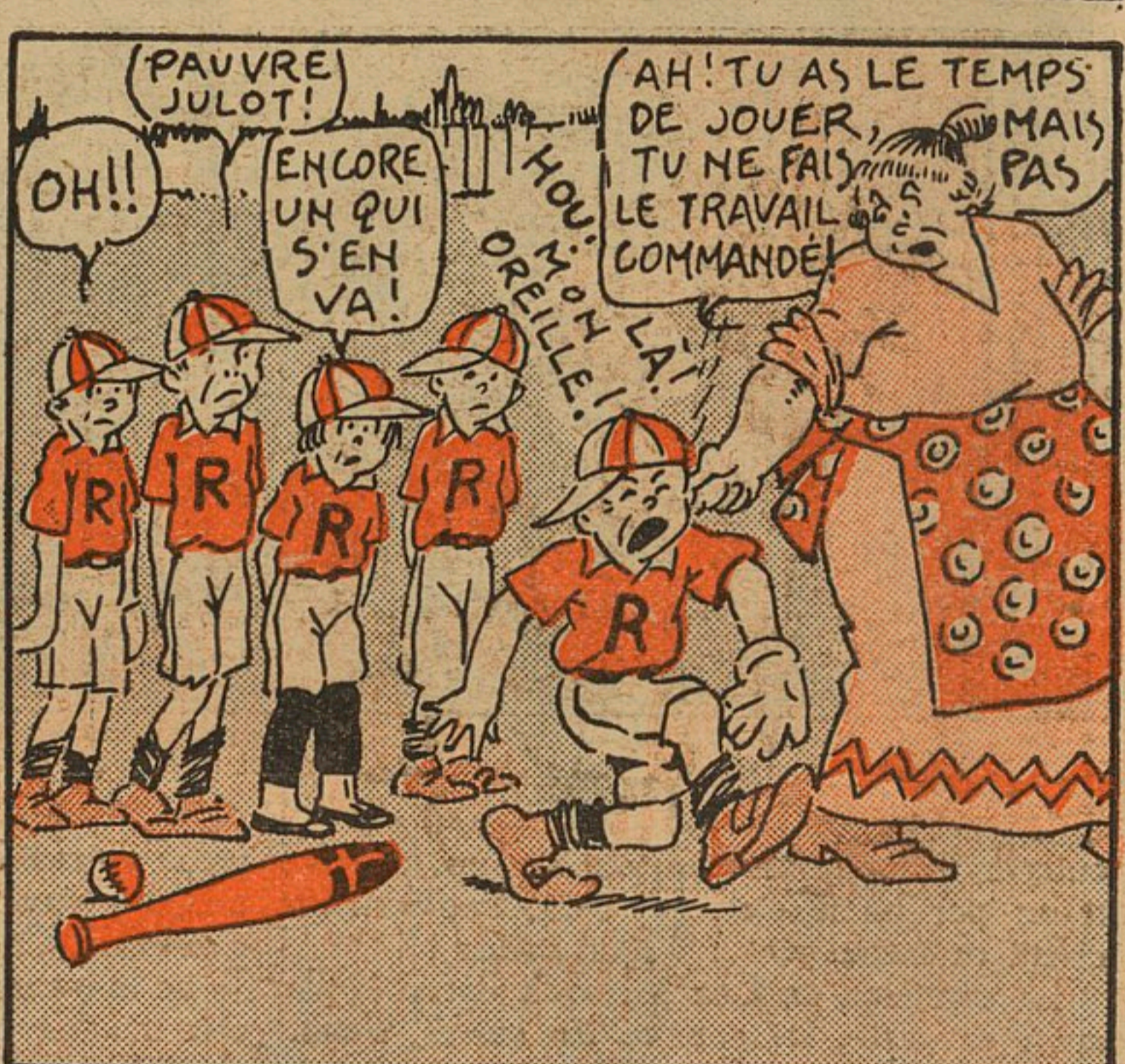
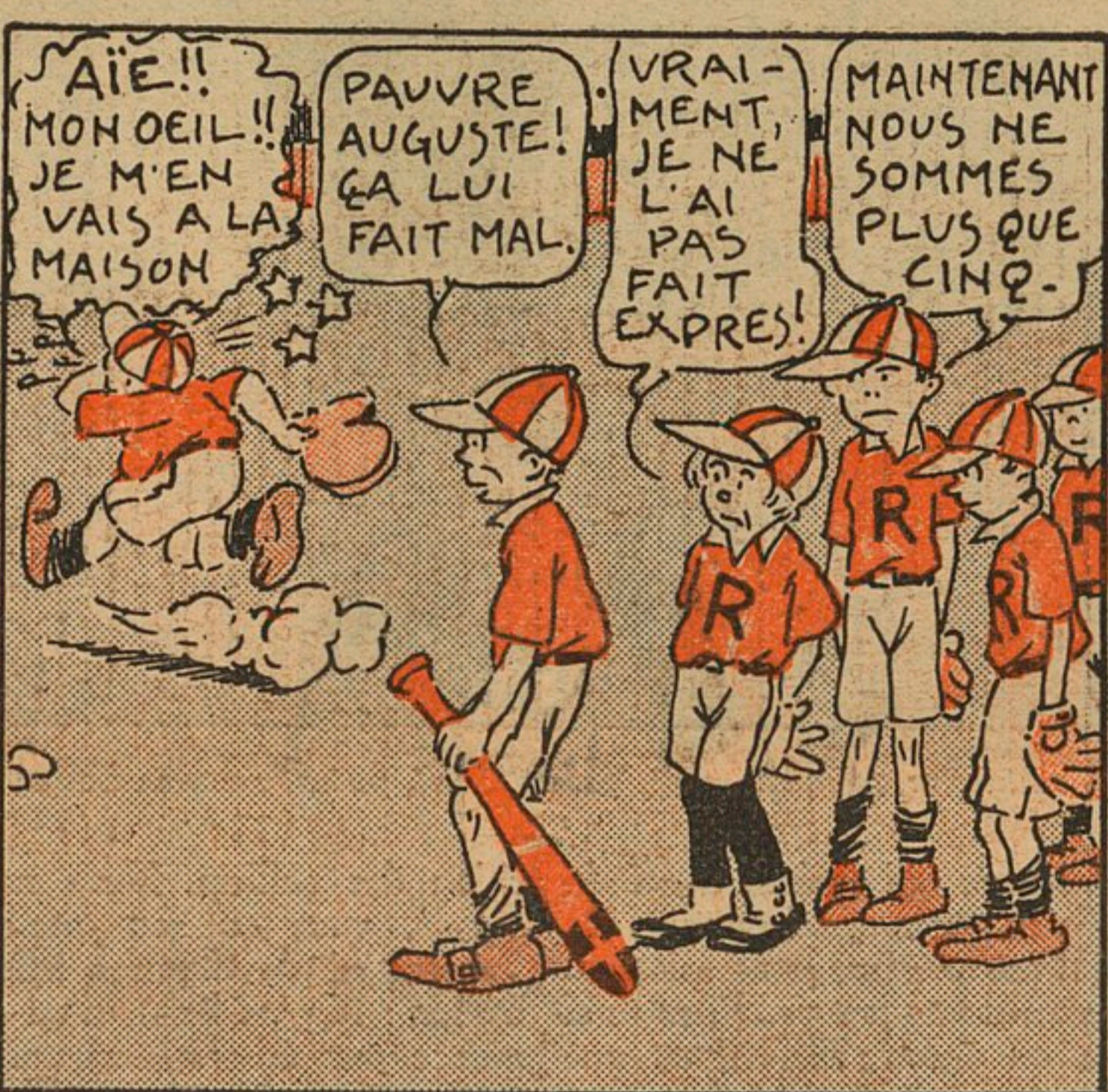
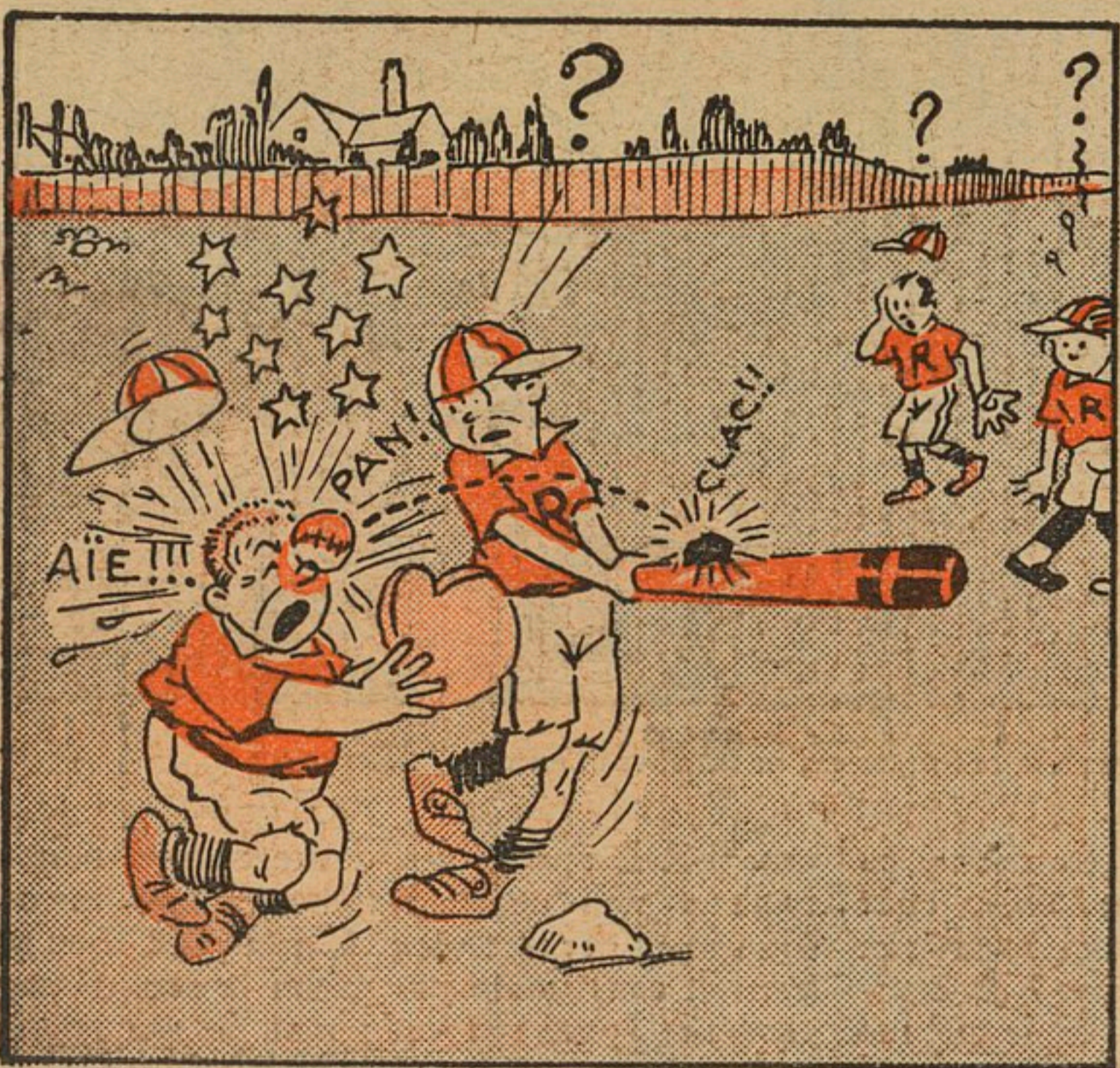
— Oui, mon cher, volé. Le magnifique collier de la comtesse, je vous le dis, remarquez, connaissant votre honneur, n'était que du toc, faux sur faux, belle imitation, valant vingt mille francs au plus, et puis après ? Les autres colliers ont rapporté à eux tous trois millions ; à lui seul, j'avais pensé que celui de la comtesse les valait : fâcheuse évaluation ! Qu'est devenu ce collier ? Je l'ignore. Où la comtesse l'enferme-t-elle ? La chose devra être possible un jour, je le veux. Mais j'y pense, vous vous demandez sans doute comment ces douze ombres pouvaient se trouver à cette heure parmi vous. Vous souvient-il ? Peut-être n'avez-vous pas remarqué que, quelques instants avant de commencer cette petite séance, je m'étais retiré sur la terrasse, j'avais allumé un cigare, mais avant d'y parvenir, j'avais volontairement raté trois tisons que j'avais jetés par-dessus les balustrades. C'était le signal convenu avec ceux qui épiaient. Vous savez comment l'affaire s'est terminée. La police fut prévenue. Les colliers ne furent et ne seront jamais retrouvés. Quant à moi, si l'on me retrouve, on me perd aussitôt. Et maintenant, monsieur, veuillez m'excuser si je n'ai pas été plus bref. Je me retire. Sonnez votre valet, je vous prie.

Lorsque le vieux Pierre parut, Darbreux, dans un dernier sursaut, tenta de lui donner l'ordre de prévenir les autorités. Mais Arcadius se retourna :

— Ne vous dérangez pas, très cher ; ces messieurs arriveraient trop tard. A. LÉCUYER.



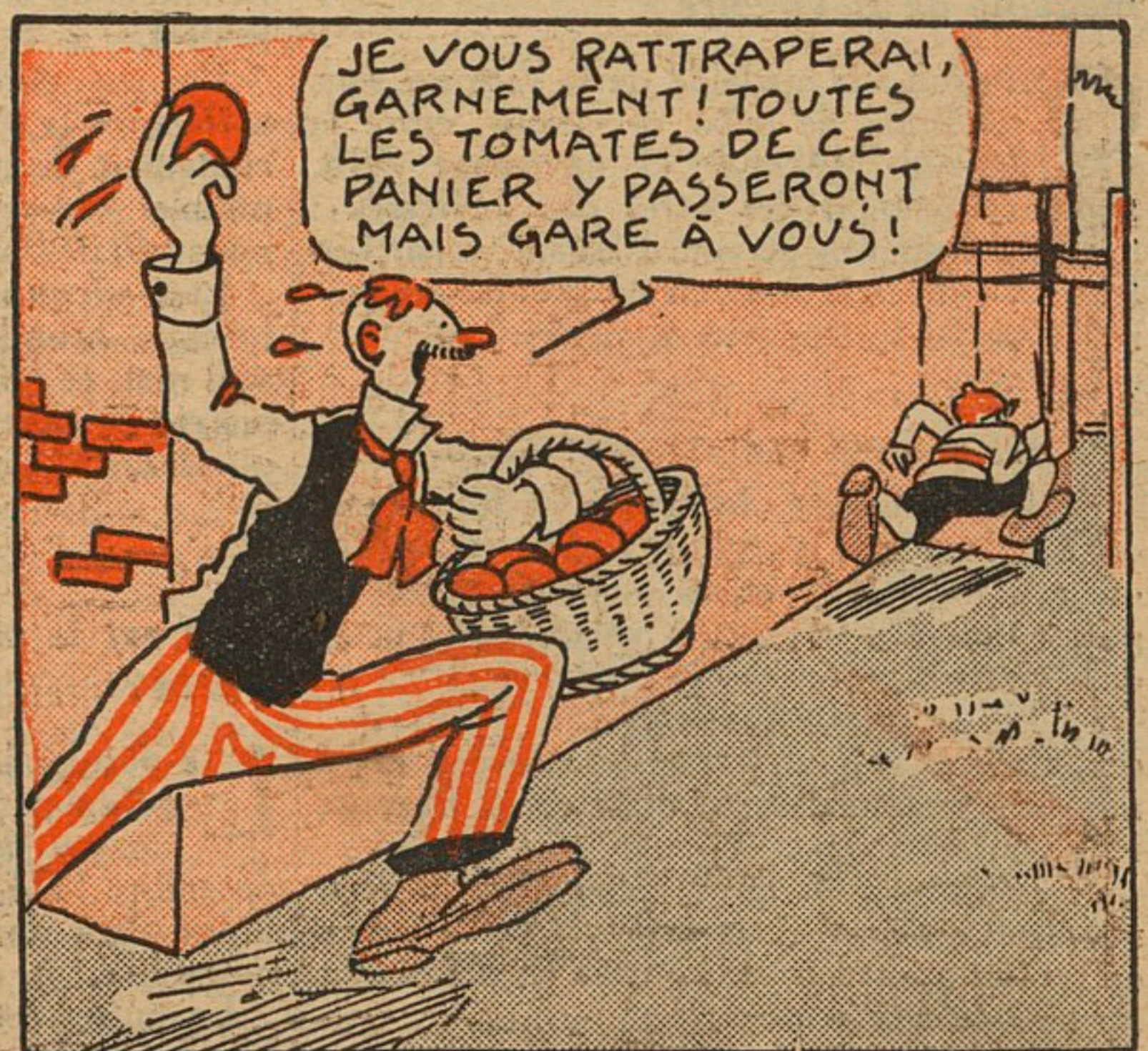
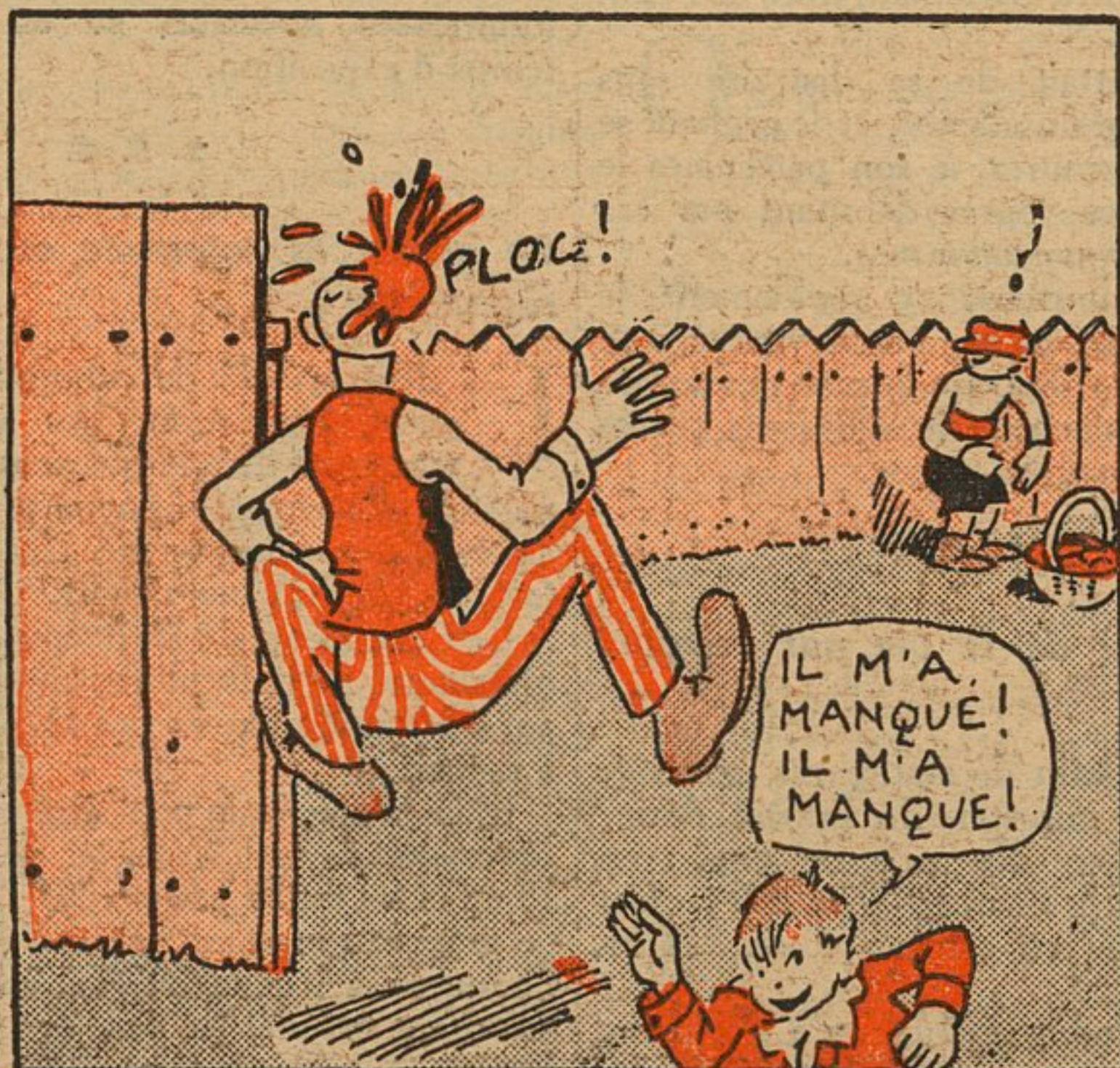
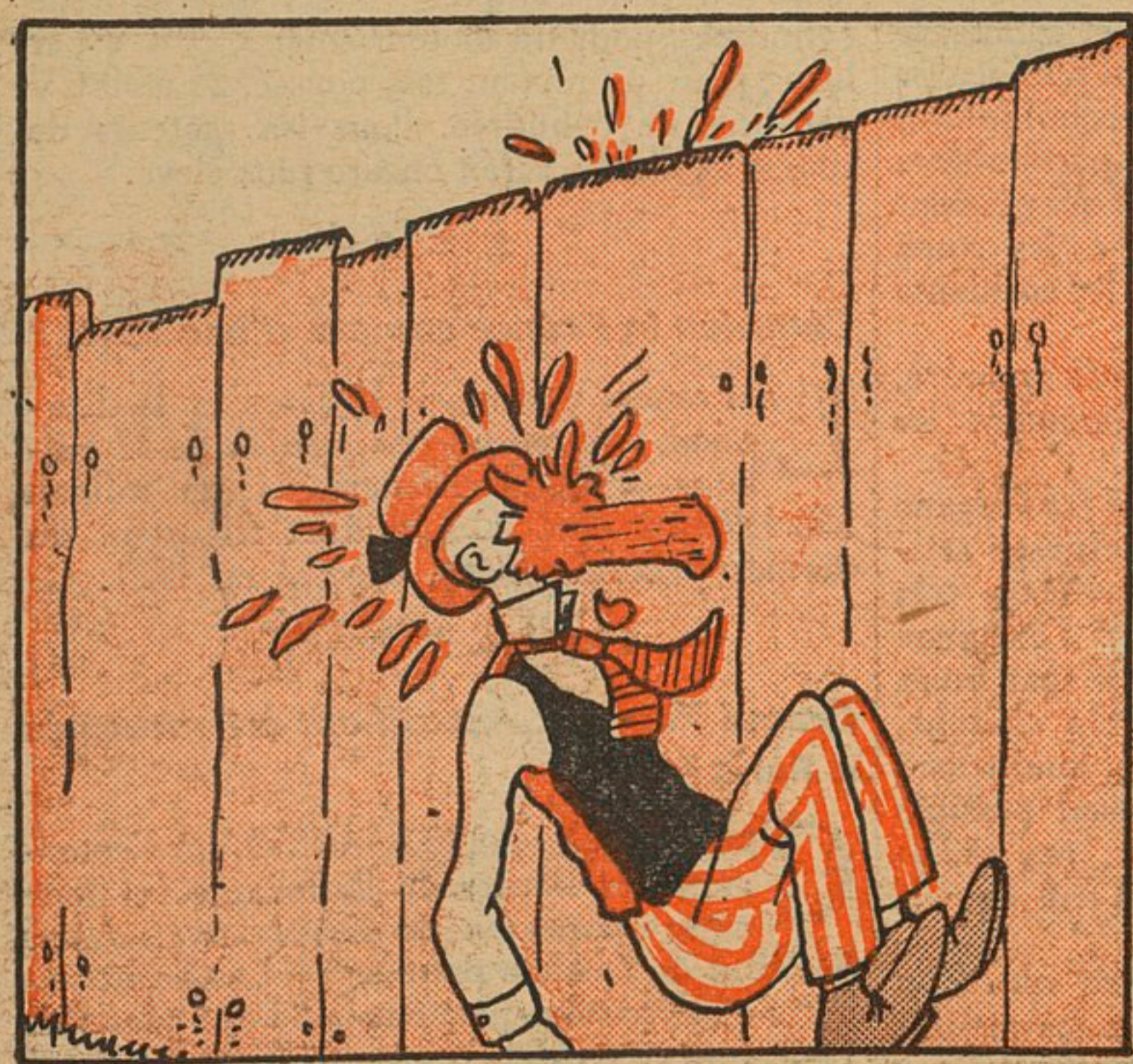
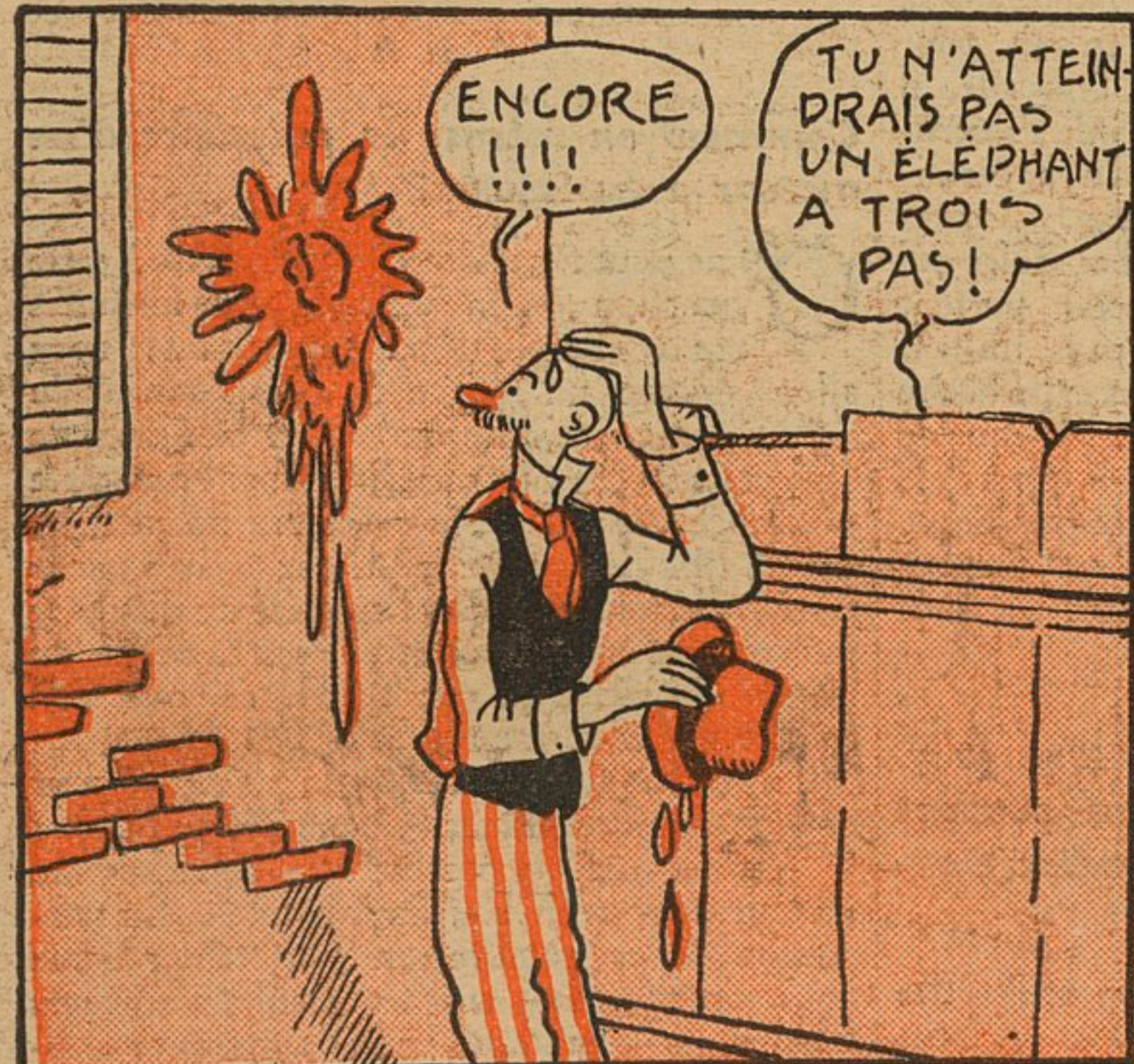
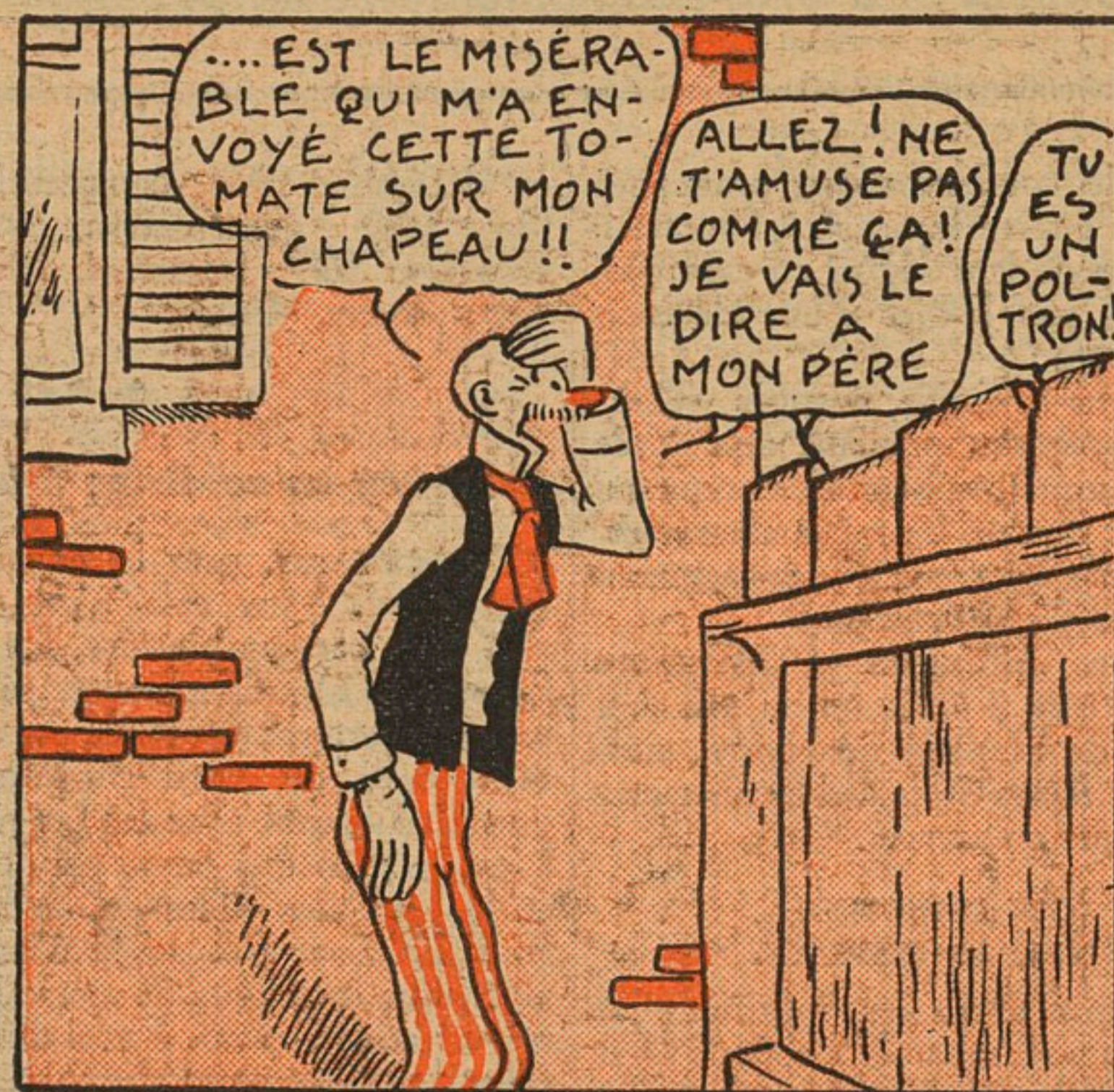
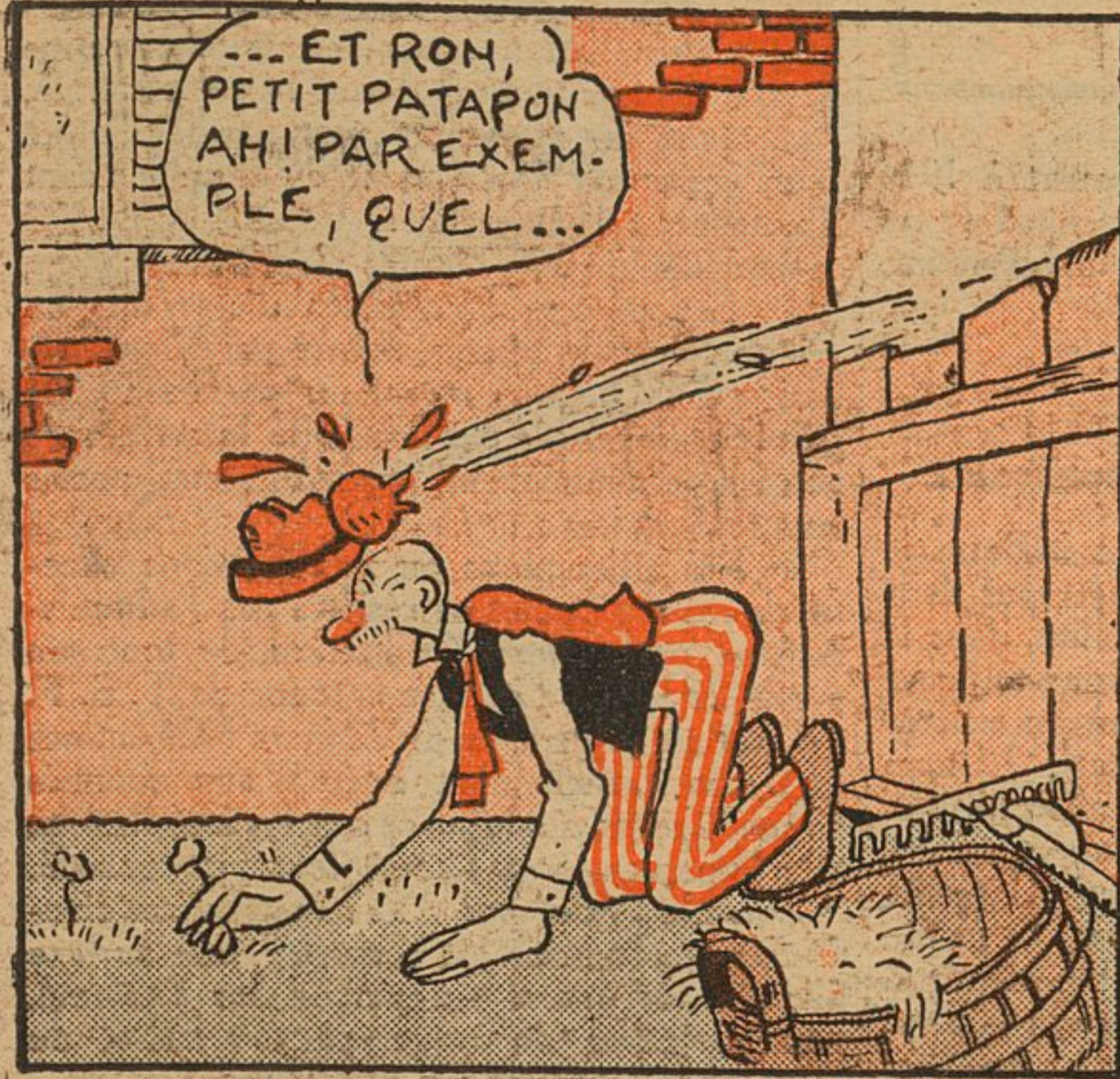
BICOT, président de club UNE PARTIE MALCHANCEUSE



BRANNER

La Famille MIRLITON

BATAILLE DE TOMATES



JE VOUDRAIS BIEN SAVOIR...

Si les abréviations, qui sont d'un usage si courant, sont admises dans les actes officiels ?

AFIN de prévenir les erreurs et les fraudes, la loi proscribit les abréviations dans la rédaction de certains actes et notamment sur les registres de l'état civil (Code civ., art. 42), sur les livres des agents de change et des courtiers de commerce (Code comm., art. 84), sur les actes dressés par les notaires (loi du 25 ventôse an XI, art. 13) et sur les exploits des huissiers (Code proc. civ., art. 227).

Quels sont les écrivains, et les noms de leurs ouvrages, qui ont obtenu le prix Goncourt depuis sa fondation ?

EN 1903 : *Force ennemie*, par John-Antoine Nau ; en 1904 : *La Maternelle*, par Léon Frapié ; en 1905 : *Les Civilisés*, par Claude Farrère ; en 1906 : *Dingley, l'illustré écrivain*, par Jérôme et Jean Tharaud ; en 1907 : *Terres Lorraines*, par Emile Moselly ; en 1908 : *Écrit sur l'eau*, par Francis de Miomandre ; en 1909 : *En France*, par Marius et Ary Leblond ; en 1910 : *De Goupil à Margot*, par Louis Pergaud ; en 1911 : *Monsieur des Lourdes*, par Alphonse de Chateaubriant ; en 1912 : *Les Filles de la Pluie*, par André Savignon ; en 1913 : *Le Peuple de la Mer*, par Marc Elder ; en 1914 (décerné en 1916) : *L'Appel du Sol*, par Adrien Bertrand ; en 1915 : *Gaspard*, par René Benjamin ; en 1916 : *Le Feu*, par Henry Barbusse ; en 1917 : *La Flamme au poing*, par Henry Malherbe ; en 1918 : *Civilisation*, par Georges Duhamel ; en 1919, *A l'Ombre des Jeunes Filles en fleurs*, par Marcel Proust ; en 1920 : *Nèze*, par Ernest Péron ; en 1921, *Batouala*, par René Maran ; en 1922 : *Le Martyre de l'Obèse*, par Henry Béraud ; en 1923 : *Rabevel*, par Lucien Fabre ; en 1924 : *Le Chèvrefeuille*, par Thiéry-Sandre.

Si l'on peut produire la pluie artificiellement ?

ON sait que l'atmosphère contient toujours de la vapeur d'eau et qu'à chaque température correspond une quantité maximum possible de vapeur d'eau dans un volume donné d'air. Comment la nature procède-t-elle pour résoudre cette vapeur en pluie ? Par refroidissement direct, par détente, ou par mélange. Si l'air est saturé de vapeur d'eau et qu'il se refroidisse, une partie de cette vapeur se condense en pluie. Mais, en outre, des expériences ont montré que la condensation exige la présence d'un noyau pour chaque goutte d'eau (grains microscopiques de poussière, par exemple, ou encore particules électrisées de l'air).

On a donc essayé de répandre dans l'air des particules électrisées, tout en refroidissant la partie inférieure des nuages pour éviter l'évaporation des gouttes formées autour de ces particules. Parfois la pluie est tombée des nuages mêmes où des expérimentateurs avaient tenté leurs essais. Le calcul montre cependant qu'il ne faut voir là qu'une pure coïncidence, car, pour produire les conditions ordinaires pour provoquer une pluie appréciable, il serait nécessaire de mettre en jeu de formidables puissances.

Quels sont les ayants droit au port de la médaille de la Victoire ?

ONT droit à la médaille de la Victoire, sans condition de délai de séjour, entre le 2 août 1914 et le 11 novembre 1918, après vérification des titres des intéressés : tous les militaires et marins ayant appartenu à une des diverses unités combattantes énumérées dans les instructions ministérielles.

I. — SANS CONDITION DE DÉLAI.

a) Les militaires, infirmiers et infirmières civils qui ont reçu la croix de guerre 1914-1918 ou qui ont été évacués pour blessures de guerre, ou évacués pour maladie contractée ou blessure reçue en service ;

b) Les engagés volontaires dits "spéciaux" qui, ayant servi dans la zone des armées, ont été réformés pour maladie contractée ou blessure reçue en service ;

c) Les militaires de la classe 1919 et ceux marchant avec cette classe qui ont été envoyés en renfort avant l'armistice dans les différentes formations aux armées ;

d) Les militaires prisonniers de guerre qui

Cette rubrique est ouverte à tous nos lecteurs. Elle leur permettra de se tenir en contact constant avec leur journal, qui les renseignera volontiers sur tous les faits d'un intérêt général et d'ordre documentaire ou pratique.

n'ont pas subi de condamnation, prononcée par un conseil de guerre français, à l'occasion de leur capture ou de leur séjour en captivité, ou qui ne seront pas l'objet d'une décision contraire du ministre ;

e) Les Alsaciens-Lorrains engagés volontaires qui ont appartenu pendant une durée quelconque à une unité combattante et ceux qui justifieraient avoir déserté les rangs allemands, même s'ils n'ont pas été après leur engagement affectés à une unité combattante ;

f) Les militaires, infirmiers et infirmières civils qui ont été tués à l'ennemi ou qui sont morts des suites de blessure de guerre, ainsi que ceux qui sont morts de maladie contractée ou de blessure reçue en service.

II. — SOUS CONDITION DE TROIS MOIS DE PRÉSENCE.

a) Tous les militaires, les infirmiers et infirmières civils ayant, entre le 2 août 1914 et le 11 septembre 1918, servi dans la zone des armées des théâtres du Nord et du Nord-Est ou dans la zone d'opérations des théâtres extérieurs, ainsi que les étrangers (militaires et civils) ayant servi directement sous les ordres du commandement français, s'ils n'ont pas acquis de droit à la médaille dans leur pays d'origine ;

b) Les maréchaux et officiers généraux ayant entre le 2 août 1914 et le 11 novembre 1918 commandé pendant au moins trois mois consécutifs ou non une unité même supérieure au corps d'armée.

III. — SOUS CONDITION DE DIX-HUIT MOIS DE PRÉSENCE.

a) Les militaires relevant du commandement des armées ou des théâtres extérieurs d'opérations, ainsi que les agents mobilisés des portions actives et des subdivisions complémentaires territoriales des chemins de fer de campagne et le personnel militarisé du service de la télégraphie militaire de deuxième ligne ;

b) Les militaires qui ont relevé du commandement des régions situées dans la zone des armées du Nord et du Nord-Est, et seulement pour les périodes durant lesquelles ces régions ont appartenu aux dites zones ;

c) Les infirmiers et les infirmières civils ayant servi dans les mêmes conditions que les militaires visés aux deux alinéas ci-dessus ;

d) S'ils n'ont pas acquis des droits à la médaille dans leur pays d'origine, les étrangers (militaires et civils) ayant servi directement sous les ordres du commandement français dans les conditions prévues pour les militaires français, et sous réserve pour lesdits étrangers, dont le gouvernement a adopté le projet de la médaille de la Victoire au cours de la conférence de la Paix du 24 janvier 1919, de fournir, à l'appui de leur demande, l'approbation de leur gouvernement respectif.

Quelle est l'origine du jeu de dominos et du mot ?

LE jeu de dominos aurait été imaginé par deux religieux appartenant au monastère du mont Cassin, fondé en 529 par saint Benoît, et où se retira Carloman, frère de Pépin le Bref.

Ce jeu permettait de se distraire sans enfreindre la règle du silence, et le gagnant se contentait de murmurer à son partenaire le premier verset des vêpres débutant par ces mots : *Dixit Dominus domino meo*.

Les adeptes simplifièrent rapidement la formule liturgique en ne conservant qu'un seul mot, et celui-ci baptisa la série des petites pierres ou cubes marqués de différents points qui donnent à chacun sa valeur.

Quel est le coût de la vie par rapport à 1914 ?

LE dernier bulletin de statistique générale publié par le ministère du Travail donne comme indice des prix de gros : en décembre 1924, 518, contre 100 en 1914. Cet indice était de 507 en octobre et de 514 en novembre.

En outre, cet indice établit qu'à Paris une famille ouvrière de quatre personnes dépensait,

en décembre 1924, comparativement à 1914 (base 100) : alimentation, 389 ; chauffage et éclairage, 368 ; logement, 200 ; habillement, 440 ; divers, 440.

Comment on se dirige à la boussole ?

CHACUN sait que la boussole indique le nord. Mais cela n'est exact que dans une certaine mesure. En réalité, dans la boussole, l'aiguille aimantée se dirige toujours vers une certaine direction, qui n'est pas exactement celle du nord géographique. L'angle que fait l'aiguille avec le plan méridien du lieu (c'est le plan qui passe par le lieu considéré et la ligne des pôles de la Terre), s'appelle la déclinaison. Cet angle n'est pas le même pour tous les points de notre globe, bien que ses variations soient, à vrai dire, assez faibles. Elles sont néanmoins suffisantes pour que l'on ait établi des cartes magnétiques indiquant sa valeur en chaque lieu. Quoiqu'il en soit, pour se diriger convenablement à la boussole, il ne suffit pas d'amener la ligne NS de l'instrument sous l'aiguille aimantée. On a certainement remarqué que la plupart des boussoles (sauf bien entendu les minuscules boussoles qui servent de breloques ou de jouets) portent une petite flèche située, pour nos pays, un peu à gauche de la ligne NS. C'est sous cette flèche que l'on doit amener la pointe bleue de l'aiguille. On est certain alors que la ligne NS est bien dirigée vers le nord géographique. Évidemment, cette précaution est surtout importante pour les grands voyages sur mer ou dans les airs.

Quels sont les accidents qui peuvent résulter de l'éclairage des studios cinématographiques ?

DANS les studios de cinéma, on utilise des sources lumineuses de plus en plus puissantes, au fur et à mesure des perfectionnements de la mise en scène ; et comme le personnel qui manie ces sources lumineuses n'en connaît généralement ni la technique, ni les dangers, certaines précautions particulières sont souvent omises. Les accidents qui peuvent résulter de cela sont de deux sortes : les coups de soleil ou irritation de la peau ; les accidents causés à l'organe de la vision.

Les coups de soleil sont les moins à craindre, car les fards dont usent abondamment les artistes les protègent efficacement.

L'œil ne pouvant être mis à l'abri est l'organe risquant le plus de souffrir de l'éclairage artificiel, qui constitue donc un problème très délicat à résoudre. Cependant, l'éclairage réalisé n'est pas celui qui donne le maximum de visibilité pour l'œil humain. On cherche, en effet, à produire les radiations lumineuses qui impressionnent le plus vivement possible les plaques photographiques. Or, ces radiations sont plus nocives pour l'œil que la lumière blanche ordinaire.

On doit néanmoins reconnaître que l'on cherche de plus en plus à mettre les artistes à l'abri de ces accidents, en utilisant des sources lumineuses spéciales et en diminuant le temps d'exposition.

Ce qu'est la calomnie au point de vue répressif ?

LE délit spécial de calomnie a disparu de notre législation, qui n'en garde une trace que dans la *dénonciation calomnieuse*, passible d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 100 à 3.000 francs (article 373 du Code pénal).

Le Code pénal de 1810 réputait calomniateur quiconque ne pouvait fournir la preuve légale par actes authentiques des faits par lui attribués à autrui.

Mais la calomnie peut être comprise dans la répression de la *diffamation*, définie par l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881 : toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur, à la considération d'une personne ou du corps auquel le fait est imputé, ou de l'*injure* qui est, aux termes de ce même article :

toute expression outrageante, terme de mépris ou invective ne renfermant l'imputation d'aucun fait.

Ce que l'Administration des P. T. T. appelle un téléphone clandestin ?

PAR installation téléphonique clandestine il faut entendre, d'une façon générale, toute installation n'ayant pas fait l'objet d'un contrat d'abonnement ou d'un avenant d'un contrat déjà existant.

Sont notamment réputés clandestins :
1° Les postes susceptibles d'être mis en relation avec le réseau, même par l'intermédiaire d'un tableau entretenu par l'industrie privée et ne faisant pas l'objet de la redevance annuelle d'abonnement applicable aux postes supplémentaires ;

2° Les adjonctions ou modifications effectuées à une installation réalisée par l'administration, notamment l'utilisation de tout ou partie de la ligne comme antenne de T. S. F.

L'article 97 de la loi du 22 mars 1924 énonce qu'il est formellement interdit aux abonnés de modifier en quoi que ce soit les installations téléphoniques dont l'usage leur est concédé.

Lorsque l'existence d'une installation clandestine quelconque est constatée, une surtaxe fixe de 500 francs est perçue sur l'abonné, sans préjudice du reversement à l'État du montant des redevances non perçues.

Comment on mesure la puissance d'un moteur à explosions ?

ON ne peut répondre complètement à cette question qu'en utilisant des formules assez compliquées. Cependant, nous allons donner un moyen de connaître à peu près la puissance d'un moteur, et cela presque sans calculs. On conçoit évidemment que cette puissance dépend de la cylindrée du moteur, c'est-à-dire de la quantité de gaz aspirée par le piston. Ce volume est égal au carré du diamètre intérieur du cylindre multiplié par la course du piston et multiplié par 0,785, ce que l'on traduit par la formule $0,785 \times D^2 \times H$.

On obtient ainsi le volume de gaz aspiré par chaque cylindre. Il faut évidemment multiplier le résultat par le nombre de cylindres du moteur pour avoir la cylindrée totale. En possession de ce nombre, on peut tabler alors approximativement sur les résultats suivants fournis par la pratique : pour un moteur ordinaire on peut compter 14 CV par litre de cylindrée ; pour un moteur soigné, 20 CV par litre ; pour un moteur très poussé, 25 à 30 CV par litre de cylindrée. Pour les moteurs de course ce chiffre serait encore plus élevé.

Combien la France compte d'habitants ?

LA France, y compris l'Alsace et la Lorraine, compte une population de 37 millions 852.032 Français et un million 550.459 étrangers. Ces chiffres ressortent du dernier dénombrement, effectué en 1921.

Quand Passy et Auteuil ont été rattachés à Paris ?

C'EST par la loi du 10 juin 1859, sur l'extension des limites de Paris, que fut faite cette annexion administrative. Voici le début de l'article premier : "Les limites de Paris sont portées jusqu'au pied du glacis de l'enceinte fortifiée."

"En conséquence, les communes de Passy, Auteuil, Batignolles, Monceaux, Montmartre, La Chapelle, La Villette, Belleville, Charonne, Bercy, Vaugirard et Grenelle sont supprimées."

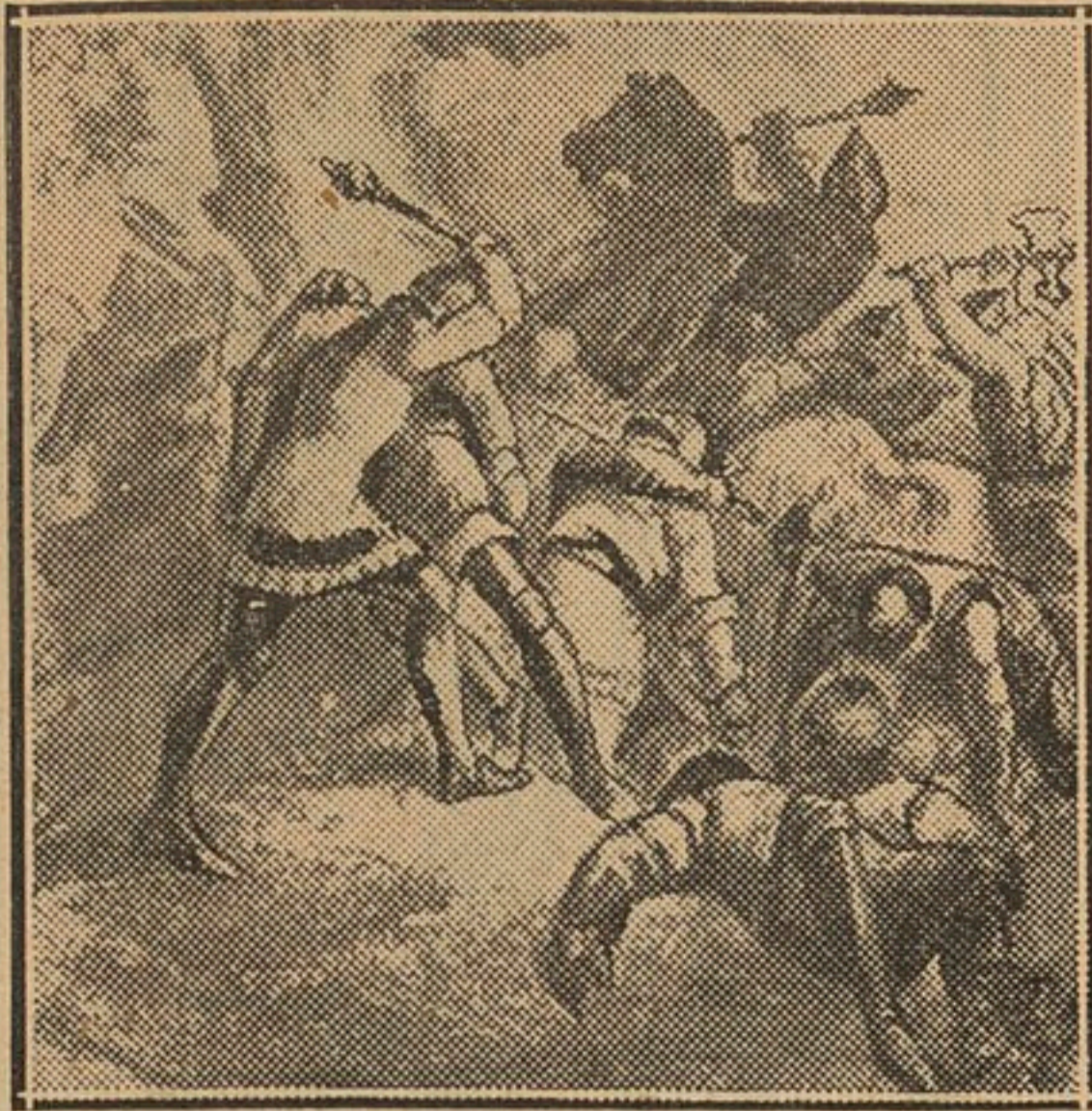
"Sont annexés à Paris les territoires ou portions de territoire de ces communes et des communes de Neuilly, Clichy, Saint-Ouen, Aubervilliers, Pantin, Pré-Saint-Gervais, Saint-Mandé, Bagnollet, Ivry, Gentilly, Montrouge, Vanves et Issy, compris dans les limites fixées par le paragraphe premier." C'est cette même loi qui divisa la nouvelle commune de Paris "en vingt arrondissements municipaux formant autant de cantons de justice de paix".

COMMUNIQUÉS

JE SAURAI MAINTENANT...
Où trouver des meubles rustiques.

CHEZ Jollivet, 110, rue du Cherche-Midi, choix unique, armoires normandes bretonnes (depuis 450 fr.), tables à tirettes, chaises, vaisseliers, etc., prix modérés.

PROFITONS DE NOS LOISIRS DU DIMANCHE POUR NOUS INSTRUIRE UN PEU



LE COMBAT DES TRENTE

LE COMBAT DES TRENTE

CE combat, qui eut lieu en 1351, au cours de la guerre de Cent ans, entre trente chevaliers français et trente chevaliers anglais, eut plus de retentissement qu'une bataille rangée. Il passa en proverbe, et longtemps, pour désigner une lutte acharnée, on eut coutume de dire : "On s'y battit comme au combat des Trente."

Ploërmel était occupé par les Anglais qui commandait Benborough ; à trois lieues de là, Josselin était aux partisans de Charles de Blois, qui avaient à leur tête Roger de Beaumanoir. Maintes fois déjà les deux garnisons en étaient venues bravement aux mains, lorsque Beaumanoir eut l'idée d'aller provoquer Benborough pour un combat trois contre trois. L'Anglais trouva le nombre trop petit et proposa de l'amener à trente de part et d'autre. "Si, dit-il, d'après Froissart, allons en un beau champ, là où nul nous puisse nous empêcher ni destourber, commandons sur la hart à nos compagnons et à tous ceux qui nous regarderont que nul ne fasse à homme combattant confort ni aide, et là nous éprouvons et faisons tant qu'on en parle au temps à venir en salles, en palais, en places et autres lieux par le monde."

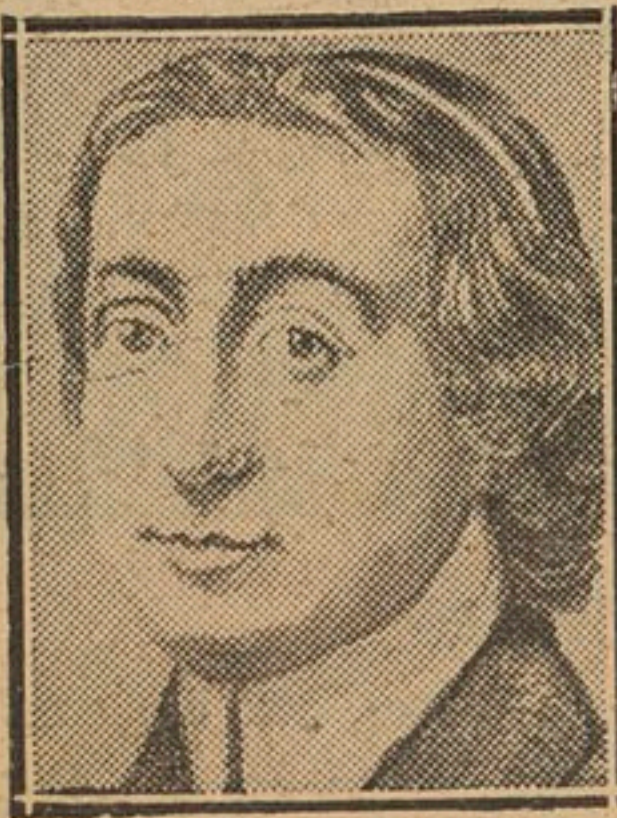
On convint du jour, du lieu et l'on se rencontra dans la lande. Mi-voie, à égale distance de Ploërmel et de Josselin, sous un chêne gigantesque qui ne disparut qu'en 1625 et à la place duquel on éleva une croix, puis, en 1819, un obélisque.

Les chevaliers se munirent d'armes particulièrement lourdes et redoutables : des maillets pesant jusqu'à 25 livres, des haches, des fauchards garnis de crochets, etc. Le combat fut terriblement acharné et long. On fut obligé, tant les champions étaient par moment épuisés, de s'accorder mutuellement plusieurs trêves.

A la fin, il ne restait plus qu'un seul Français à cheval ; il se rua avec tant de violence sur les Anglais qu'il tua Benborough, leur capitaine, et huit d'entre eux. Les autres se rendirent. Beaumanoir, blessé, mourant de soif, revint en triomphe à Josselin. Il demanda à boire. "Bois ton sang, Beaumanoir", lui dit Geoffroy de Blois.

MASSILLON

CELUI qui, dans son oraison funèbre de Louis XIV, prononça, devant le catafalque du grand roi, cette phrase célèbre : "Dieu seul est grand, mes frères," tient, à coup sûr, parmi tant de grands orateurs sacrés du XVII^e siècle, le premier rang après Bossuet. Né en 1663 et fils d'un notaire d'Hyères-en-Provence, il était destiné au barreau ; mais ses premières études chez les oratoriens décidèrent de sa vocation. Retiré de chez les pères, il voulut rentrer au couvent et finit par obtenir le consentement paternel. A la lecture de sermons, il eut la certitude de devenir orateur,



MASSILLON

mais, par délicatesse de conscience, il prit ce sentiment pour un péché d'orgueil et demanda à aller s'enfermer dans l'abbaye de Sept-Fonds, retraite des plus austères. C'est là, cependant, qu'elle fit découvrir un morceau d'éloquence que lui fit composer l'abbé pour répondre à un mandement du cardinal de

Noailles. Massillon devint professeur de belles-lettres. En 1696, il fut nommé directeur du séminaire de Saint-Magloire, à Paris, et se révéla au monde par ses sermons. Contrastant par une grâce sans apprêt, un charme persuasif, une large tolérance, avec l'éloquence fougueuse de Bourdaloue, il gagna l'assiduité de tous les fidèles cultivés. Bourdaloue applaudit lui-même à cette nouvelle gloire, disant : "Il grandira pendant que moi je baisserai."

En 1699, Massillon est appelé à Versailles, où il est nommé prédicateur de la cour. Le premier sermon qu'il prononça dans la chapelle du palais montre que ce modeste ne se laissait point intimider par la majesté royale. Il avait pour texte : "Heureux ceux qui pleurent," et Louis XIV vint dire au prédicateur : "Mon père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs, j'en ai été content ; mais quand vous avez parlé, je suis bien mécontent de moi-même."

Pendant le terrible hiver de 1709, Massillon prêcha inlassablement l'aumône aux grands et parvint à attendrir les plus insensibles. En 1710, il prononça l'oraison funèbre du dauphin ; en 1715, celle de Louis XIV. Devenu évêque de Clermont en 1717, il est appelé à prêcher le carême devant le jeune Louis XV. Ce sermon, appelé le *Petit Carême*, est considéré aussitôt comme un chef-d'œuvre de prose française et vaut à son auteur, deux ans après, l'entrée à l'Académie française. Mais le prélat se confine dans son diocèse, où il se rend célèbre par ses aumônes et la défense de ses ouailles contre les impôts établis par le cardinal Fleury. Il mourut en 1742. Ses œuvres : sermons, oraisons, panegyriques, mandements, discours sur le danger des mauvaises lectures, furent publiées, après sa mort, par le père Joseph Massillon, son neveu.



BOUFFLERS

LOUIS-FRANÇOIS DE BOUFFLERS, connu surtout pour sa magnifique défense de Lille en 1695, gagna tous ses grades sur les champs de bataille. Il était né en 1644 et n'avait pas dix-huit ans quand il rentra, en qualité de cadet, dans le régiment des gardes. Il servit sous tous les chefs fameux de son temps : Condé, Turenne, Créqui, Luxembourg et Catinat, se montrant habile manœuvrier et d'une magnifique énergie dans l'exécution de ses missions. Aide-major en 1667, trois ans après il était colonel, puis, en 1670, maréchal de camp,



BOUFFLERS

en 1681 lieutenant général et, en 1693, maréchal de France. Enfermé dans Lille au cours de la campagne du Nord de 1695, il défendit la ville pendant quatre mois, utilisant tous les moyens possibles de résistance. Néanmoins, il fut obligé de capituler, mais cette capitulation lui valut, de la part de son vainqueur, le prince Eugène, cette phrase admirative : "Je suis fort glorieux d'avoir pris Lille, mais j'aimerais mieux encore l'avoir défendu comme vous." Pour le récompenser de ses services, Louis XIV érigea en duché-pairie sa terre de Cagni sous le nom de Boufflers.

Redoutable à l'ennemi, Boufflers le fut aussi terriblement à l'égard des protestants, lorsque Louvois le chargea, après la révocation de l'édit de Nantes, d'entreprendre, à Metz, la conversion des huguenots. En nul autre lieu les dragons mis à la disposition des intendants pour décider les récalcitrants, ne furent aussi animés par l'exemple de leur chef, qui imagina de multiples moyens pour appliquer avec une rigueur extrême les ordres venus de Paris.

Boufflers mourut le 21 août 1711.



TANAGRA

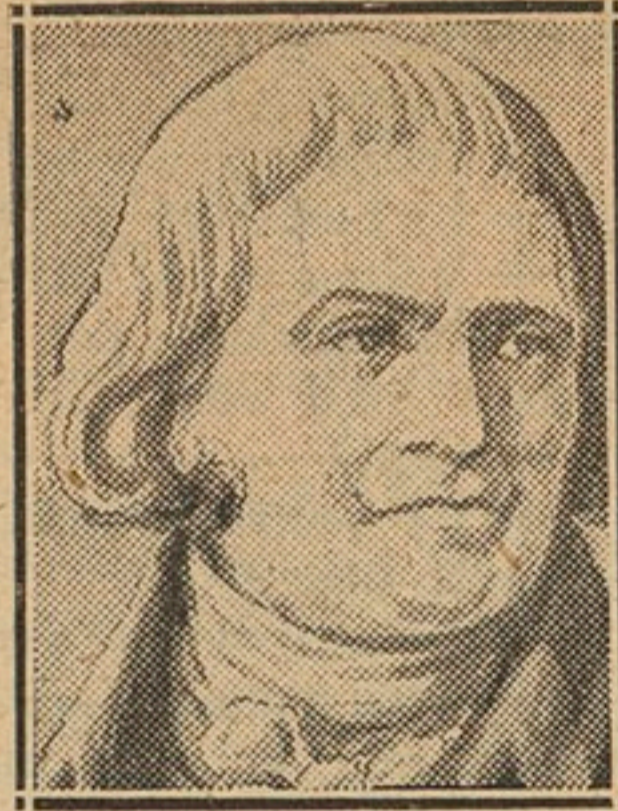
AUJOURD'HUI toute petite ville de l'arrondissement de Thèbes, située sur le fleuve Oropos, Tanagra a conservé les vestiges des temples et des nécropoles de la grande cité béotienne qui s'élevait là à l'époque gréco-romaine. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, elle ne parut pas digne d'une curiosité particulière dans le voisinage de tant de lieux célèbres où se trouvaient encore de si admirables chefs-d'œuvre. D'ailleurs, les Grecs de l'antiquité n'avaient apprécié à Tanagra qu'une spécialité n'ayant rien d'artistique : les combats de coqs.

Or, en 1872, plusieurs hellénistes dont un Français, Olivier Rayet, commencèrent à fouiller les nécropoles de la cité. Ils découvrirent, enfouies dans les tombes, une infinité de statuettes en terre cuite d'une grâce charmante. Si un grand nombre d'entre elles se désagrégèrent au premier toucher, beaucoup d'autres purent être extraites intactes. On retrouvait même sur ces figurines des traces de couleurs, parfois encore très vives, quoiqu'elles datent du IV^e siècle environ avant l'ère chrétienne. Ces statuettes ne sont pas l'œuvre de sculpteurs de génie ; elles ont été façonnées par des ouvriers locaux qui prenaient leurs sujets parmi les personnages familiers de la cité. Mais toutes ont une harmonie qui en fait de petits chefs-d'œuvre.



OBERKAMPF

CELUI qui devait importer en France l'industrie des toiles en coton peintes et fonder la fameuse manufacture de Jouy, naquit à Wiesenbach, en Bavière, le 11 juin 1738. Son père était teinturier, comme l'avaient été ses aïeux, et c'est lui qui avait découvert le moyen pratique de fabriquer des toiles peintes. Le jeune Christophe-Philippe apprit donc dans la manufacture paternelle, créée avec bien du mal près de Bâle, les procédés nouveaux. Il vint à Paris en 1757, ne possédant pour tout bien que cette science. Le gain qu'il fit en arrivant à une tombola publique lui permit de subsister. De suite il se heurta aux préjugés de la corporation des marchands de drap. Après maints déboires, Oberkampf s'installa à Jouy-en-Josas, près de Versailles, dans une simple mesure. Seul, il se mit au travail et, à la fois dessinateur, graveur, imprimeur et teinturier, produisit ses premières toiles imprimées, dont les couleurs rivalisaient avec celles des tapisseries. Elles obtinrent aussitôt un succès considérable, si bien qu'elles éveillèrent les susceptibilités des corporations. Pour les calmer, il fallut un édit royal, rendu en 1759, qui autorisa la fabrication des toiles peintes. En peu de temps, Oberkampf conquiert une réputation universelle ; sa manufacture devint la première de France, ses productions ornèrent tous les palais et les châteaux. Marie-Antoinette vint visiter Jouy où vivait maintenant une nombreuse population ouvrière. Louis XVI accorda à Oberkampf des lettres de noblesse. Comblé d'honneurs et de richesses, le fondateur de Jouy et de sa succursale d'Essonnes n'échappa que difficilement à l'orage révolutionnaire, mais retrouva la gloire avec Napoléon, qui le décora de la Légion d'honneur et lui dit un jour : "Nous faisons, vous et moi, une bonne guerre aux Anglais, vous par votre industrie, et moi par mes armes. C'est encore vous qui faites la meilleure." Oberkampf, qui, en souvenir de ses débuts difficiles, montra une très louable philanthropie à l'égard de ses ouvriers, mourut en 1815.



OBERKAMPF



JEAN VAN EYCK

ON ne doit pas seulement à cet illustre peintre les plus belles œuvres qu'ait produites l'école flamande, mais aussi l'invention même de la peinture à l'huile.

L'époque de la naissance de Jean Van Eyck est incertaine ; les biographes la placent entre 1370 et 1386, à Gand. Le certain est qu'il était le fils d'un peintre de talent et que son frère aîné fut aussi un peintre génial. De bonne heure donc, le jeune Jean eut les pincesaux en main. Son procédé, comme celui de tous les artistes, était la détrempe ; mais, un jour, dit-on, ayant mis à sécher au soleil un panneau qu'il avait peint, la chaleur, trop forte, fendit le bois.

Jean réfléchit sur les moyens propres à empêcher que pareil accident se reproduisît. Après plusieurs essais, il trouva que le mélange d'huile de lin et d'huile de noix était ce qui séchait le plus vite, sans l'aide de la chaleur. Il fit donc bouillir ces huiles avec d'autres ingrédients, ce qui lui donna un vernis que ses prédécesseurs avaient vainement cherché jusqu'alors. Il ne s'en contenta pas, cependant,

et eut l'idée de mélanger ces huiles aux couleurs, ce qui lui permit d'obtenir une peinture qui non seulement séchait bien, mais pouvait supporter l'eau sans dommage et obtenait un coloris plus vigoureux, sans l'aide du vernis. Cette peinture, Jean Van Eyck l'utilisa en produisant d'admirables œuvres, d'une puissance rare d'exécution et de couleurs. Réaliste, il a fait de chaque personnage, dans ses larges ensembles, un portrait extraordinairement fouillé et vivant.

Ses étoffes sont d'une étonnante somptuosité ; les moindres détails sont judicieusement fouillés. Parmi ses compositions les plus célèbres, il faut citer *l'Agneau mystique*, qu'il avait commencé son frère et qu'il acheva, *la Vierge avec l'enfant adoré par le chancelier Rollin*, qui est au Louvre, *Tête de Christ*, *la Vierge*, *l'Enfant*, *Saint Michel* et *Sainte Catherine*, *l'Annonciation*, *le Buisson ardent*, qui est à la cathédrale d'Aix, etc... Le génie de Jean Van Eyck lui valut non seulement la célébrité de son vivant, mais la protection étroite de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui lui accorda maintes faveurs et lui donna à remplir plusieurs missions diplomatiques.



LE TRAITÉ DE RYSWICK

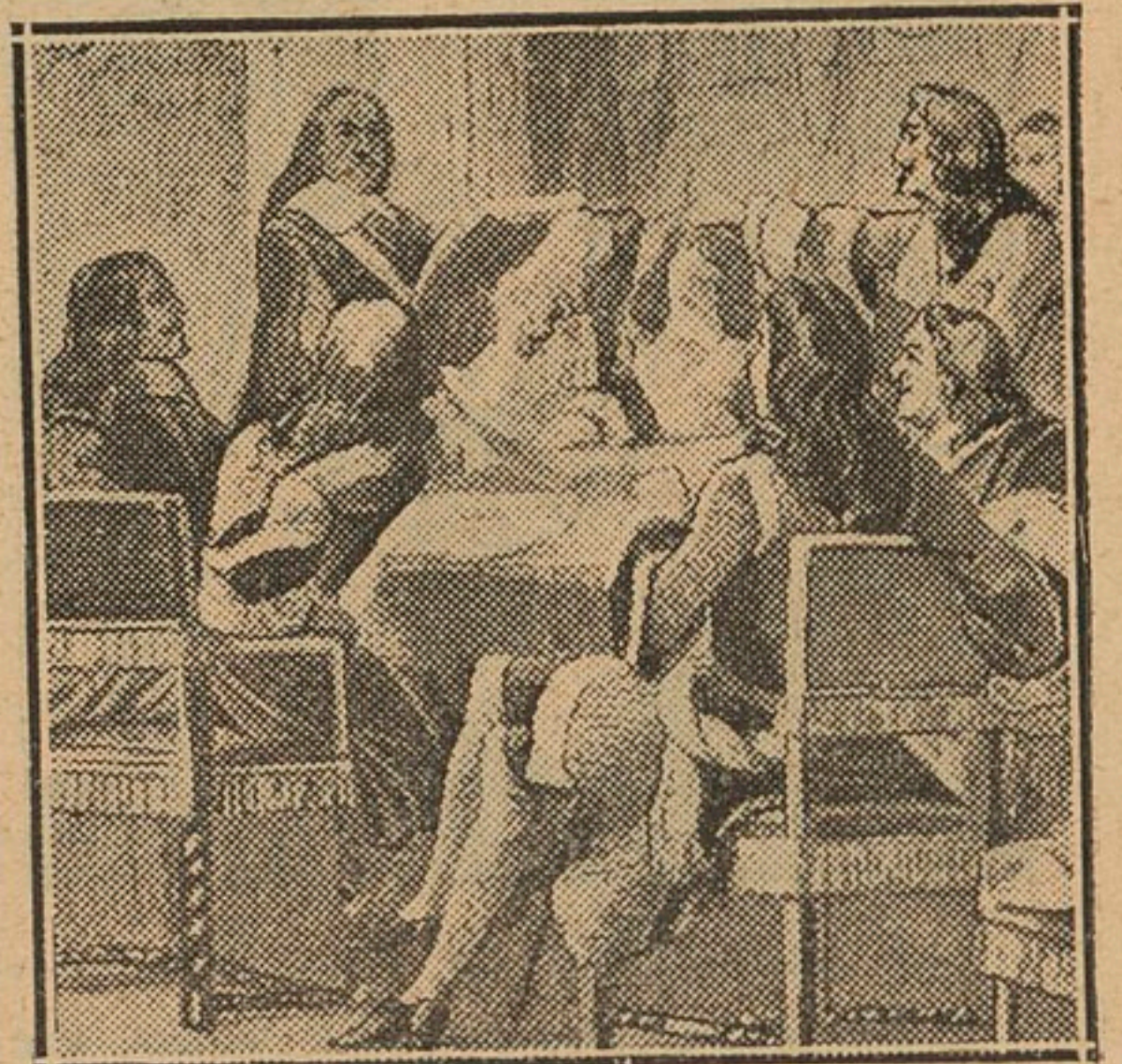
CETTE guerre de la ligue d'Augsbourg, au cours de laquelle l'empereur d'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, la Savoie et la Suède s'étaient dressés contre la France, et qui durait depuis 1688, avait été extrêmement glorieuse pour nos armes. Luxembourg avait battu l'ennemi dans les Pays-Bas à Fleurus, Steinkerque et Nerwinden.

En Italie, Catinat avait conquis le Piémont après la victoire de Staffarde et obligé le duc de Savoie à quitter la lutte après la bataille de la Marsaille. Sur mer, cependant, malgré plusieurs succès et les héroïques prouesses des Jean Bart, des Duguay-Trouin et des Forbin, notre marine n'avait pu reprendre sa toute-puissance, perdue en 1692, lors du désastre de la Hougue.

Or, en 1697, les pays de la coalition aussi bien que la France étaient las d'une guerre qui avait été menée sans merci. Louis XIV accepta de traiter, et à des conditions moins brillantes que pouvaient faire espérer tant de succès. Pour l'Angleterre, il acceptait de reconnaître Guillaume III comme roi de Grande-Bretagne, alors qu'il avait soutenu la cause de Jacques II, chassé du trône par le prince d'Orange. En échange, la France gardait en Amérique la baie d'Hudson et la moitié de Terre-Neuve.

Les Hollandais obtenaient l'abolition des droits commerciaux onéreux que leur avait infligés Colbert. Il leur était permis, en outre, de tenir garnison dans les places les plus importantes de la Flandre, enlevées aux Espagnols. Les armées françaises abandonnaient la Lorraine, qu'elles occupaient militairement, sous divers prétextes, depuis soixante ans. Mais Louis XIV, s'il renonçait ainsi à certaines de ses conquêtes aux Pays-Bas et sur l'empire allemand, conservait définitivement Strasbourg, Landau, Longwy et Sarrelouis, la forteresse qu'il avait fait construire pour défendre la vallée de la Sarre.

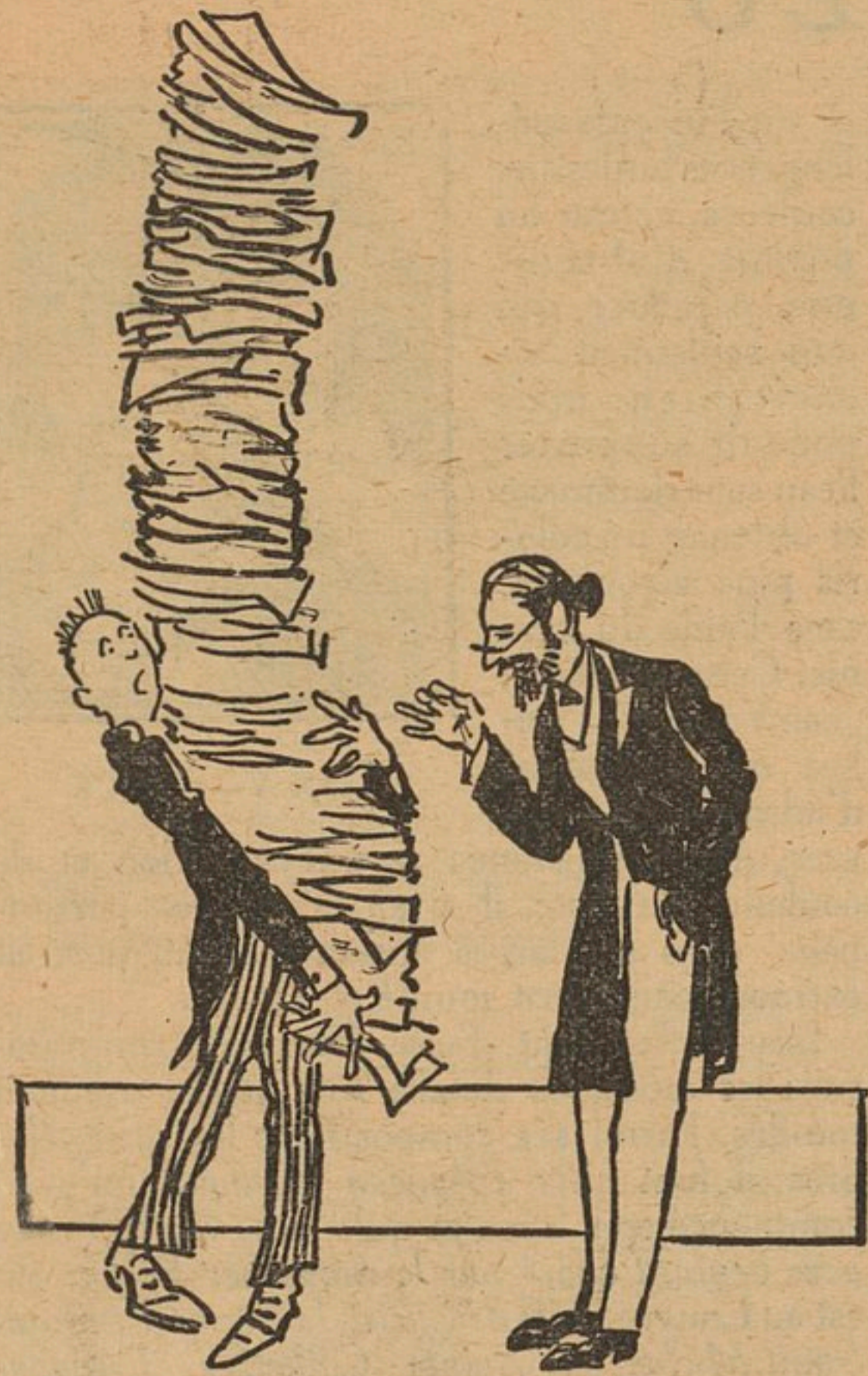
Le traité fut signé en octobre 1697, au château de Ryswick, près de La Haye, en Hollande.



SIGNATURE DU TRAITÉ DE RYSWICK

LA SEMAINE COMIQUE

LA LOGE N° 7



LE JUSTE EMPLOI

— Eh ! bien dites donc, le nouveau, puisque vous êtes champion des cent mètres, vous serez chargé de l'expédition des affaires courantes !

(Dessin inédit de GEORGES DESAINS.)

Un peu de fantaisie

UNE bonne femme était récemment citée avec son mari devant la justice de paix pour le paiement d'une somme de 54 francs que lui réclamait un charbonnier.

Elle comparaisait seule. Elle reconnaissait la dette, il ne s'agissait que de s'entendre sur le mode de paiement.

Voilà textuellement les réponses qu'elle a faites à M. le juge de paix :

— Voyons, ma bonne femme, comment pouvez-vous vous acquitter !

— Je ne puis donner beaucoup.

— Pourtant, vous êtes mariée. Etes-vous l'épouse légitime de M. Duvaux ?

— Oui, il m'a épousée, mais le charbon est devenu bien mauvais.

— Que faisiez-vous avant votre mariage ?

— J'étais célibataire.

— Je n'en doute pas ! Mais, dites-moi, combien votre mari peut gagner par mois ?

— Il ne peut rien donner.

— Quelle est sa profession ?

— Il est malade.

— Mais quand il se porte bien ?

— Il n'a pas d'ouvrage.

— Ma bonne femme, vous ne comprenez pas. Que fait ordinairement votre mari ? Quel est son métier ?

— Il cherche de l'ouvrage.

— Et vous ?

— J'attends qu'il en trouve.

— Voulez-vous être assez aimable pour me dire comment vous vivez ?

— Nous vivons comme nous pouvons.

— Avez-vous de la famille ?

— Oui, six enfants.

— Sont-ils à votre charge ?

— Non, ils sont enterrés !

Le magistrat désespère d'avoir des réponses plus concluantes, mais, néanmoins, touché de pitié, il décide que le paiement se ferait en cinq termes.

— Cinq termes ! dit la bonne femme en se retirant, moi qui ne peux déjà pas payer le mien !



LA CRITIQUE DU MODÈLE

— Ne trouvez-vous pas, cher maître, que vous m'avez tout de même fait la taille un peu large !

(Dessin inédit de GEORGE FRONVAL.)

MONIQUE BELTRAM est heureuse. Elle vient de recevoir deux places pour l'Opéra-Comique. Elle a regardé aussitôt dans un journal le programme des spectacles : Louise. Depuis longtemps elle rêve de connaître la pièce de Gustave Charpentier.

Dès que sa mère rentre, elle lui crie :

— Maman ! M^{me} Dupontin nous a envoyé deux places pour l'Opéra-Comique !

— Pour quand ?

— Ce soir !

— Impossible !

— Pourquoi ?

— Les Dugady m'ont téléphoné qu'ils prendraient le thé avec nous. Ce serait très malhonnête de les décommander.

— Dommage ! M^{me} Dupontin avait bien fait les choses. Deux places dans une loge !

— Tant pis !

— Que comptes-tu répondre ?

— Rien ! Je vais offrir le billet à M^{me} Costard et à sa fille. Nous leur devons une politesse. Elles seront enchantées...

Huguette Costard et Monique Beltram ont le même âge : dix-neuf ans. Elles sont grandes amies. A la pensée que ce sera Huguette qui profitera du plaisir dont elle se réjouissait à l'avance, Monique se console...

La journée se passe. Pendant la soirée, alors que les Dugady sont là, racontant les ennuis qu'ils ont avec leurs domestiques, Monique, plusieurs fois, se dit :

— Juste en ce moment je devrais être à l'Opéra-Comique, loge n° 7. Huguette doit être radieuse. Elle a mis sa robe rose et a redressé ses cheveux comme elle sait le faire, pour donner aux gens l'illusion qu'elle porte les cheveux courts...

Le lendemain matin, un coup de sonnette ! M^{me} Dupontin souriante, la mine réjouie comme si elle avait accompli un exploit, s'avance, les mains tendues :

— Bonjour, ma petite Monique.

— Bonjour, madame.

— Eh bien ? Qu'en dites-vous ?

— Vous avez été fort aimable...

— Ne parlons pas de ça...

Est-ce qu'il vous plaît ?

— Qui ?

— Le jeune homme qui était avec vous dans la loge ?

— Je vais vous expliquer...

— Vous pensez bien que ce n'est pas sans raison que je vous ai adressé ces places.

— Ah !

— Le jeune homme, qui était dans la loge avec sa mère, s'appelle Jules de la Berrière. Trente ans, ingénieur, six cent mille de dot ! Il désire se marier. Il ne m'en a rien avoué, mais je le sais. Je me suis dit que ce serait votre affaire.

— Oh ! madame. Comment vous remerciez ?

— Bien entendu, pour vous laisser toute liberté, je ne l'ai pas prévenu. Je me suis contentée de vous réunir comme par hasard. Confiez-vous à moi. S'il vous plaît, je me charge du reste...

— C'est navrant, hélas !

— Qu'est-ce qui est navrant ?...

La pauvre jeune fille éclate en sanglots. L'épreuve est trop forte pour ses nerfs. Parce que les Dugady sont venus raconter leurs ennuis de domestiques, peut-être manquera-t-elle son bonheur ? Son cœur douloureux se révolte.

— Calme-toi, lui dit sa mère.

Mais celle-ci n'est guère plus philosophe. Ce qui la chagrine surtout, c'est que, selon toute vraisemblance, Huguette Costard sera la profiteuse des circonstances. Avec sa robe rose et ses cheveux qui paraissent courts, elle a su déployer toutes ses grâces pour conquérir M. Jules de la Berrière.

MADAME DUFONTIN, atterrée, ne sait quel conseil donner :

— Je veux en avoir le cœur net, déclare soudain M^{me} Beltram. Je vais aller rendre visite à M^{me} Costard...

M^{me} Dupontin prend congé en disant :

— La conclusion de tout ceci, c'est qu'on ne doit jamais rien organiser sans en in-

former les intéressés. Si on s'en rapporte au jeu qui devrait être normal des circonstances, il y a toujours une anicroche qui surgit. Les moindres combinaisons doivent être surveillées et soutenues. A bon entendeur, salut !...

Chez M^{me} Costard, M^{me} Beltram se présente, non sans nervosité.

— Bonjour, chère madame, lui dit-elle gentiment.

— Bonjour, répond-elle sèchement.

— Comme vous avez été aimable de penser à nous pour l'Opéra-Comique ! minaude la jeune Huguette.

— C'était tout naturel. Vous y êtes allées ?

— Figurez-vous que non. Nous avons promis depuis longtemps notre soirée aux Piquet, qui voulaient nous raconter leurs ennuis de domestiques...

— Ah ! prononce M^{me} Beltram, avec un soupir de satisfaction si exagéré qu'il en devient comique. Le billet est resté inutilisé ?

— Non. Nous nous sommes permis de le donner.

— Est-il indiscret de vous demander à qui ?

— Il était tard. Nous n'avons pas le choix. Nous n'avons pas cru mal faire en l'offrant à notre concierge, qui, le matin même, avait mis pour nous du vin en bouteilles. Sa femme a dû en profiter avec sa fille, qui est au Conservatoire.

— Oh !

— Qui ?

— Jolie, sans doute, cette jeune fille ?

— Oui. Pas mal ! Minois éveillé, regard malicieux !

— Quelle guigne ! C'est elle qui va l'avoir. Les hommes sont si bêtes !...

Lorsqu'elle est sous l'impression d'une émotion forte, M^{me} Beltram est incapable de garder le silence. Il faut qu'elle parle. Elle raconte l'histoire entière à M^{me} Costard, qui aussitôt se consterne :

— Un seul espoir nous reste, dit M^{me} Beltram, c'est que votre concierge n'ait pas pu profiter des places.

— N'ayons pas d'illusion. Les concierges ne laissent jamais rien perdre.

— Si vous vous en assurez, pourtant ?

— Rien de plus simple !...

M^{me} Costard donne un coup de téléphone à la loge. La jeune fille répond elle-même :

— Pouvez-vous monter à l'appartement, mademoiselle ?

— Volontiers, madame...

L'élève du Conservatoire se présente gentiment. Elle a un sourire frais et des yeux vifs :

— Oh ! madame, commence-t-elle, quelle bonne soirée j'ai passée hier, grâce à vous !

— Vous avez été bien placée, j'espère.

— Dans une loge... n° 7...

— Il y avait quelqu'un avec vous dans la loge ?

— Un jeune homme avec sa mère.

— Séduisant, ce jeune homme ?

— Fort sympathique. Il nous a invitées, maman et moi, à prendre une glace pendant l'entr'acte.

— Sans doute parce que vous lui avez plu tout de suite ?

— Je le crois.

— Vous l'aurait-il dit par hasard ?

— Oui... On ne vous cache rien, madame... Nous avons rendez-vous aujourd'hui à cinq heures... Il est temps que je me sauve... Excusez-moi...

M^{me} Beltram et M^{me} Costard sont anéanties.

— Une occasion comme celle-là ne se retrouve jamais ! murmurent-elles gravement.

Or, quand M^{me} Beltram rentre chez elle, sa fille l'accueille en lui disant :

— Maman, tout va bien. M^{me} Dupontin a téléphoné. M. Jules de la Berrière n'a pas pu aller hier soir à l'Opéra-Comique. Il a donné ses places à sa concierge, qui s'y est rendue avec son fils. Nous irons demain voir Manon. M. de la Berrière sera là. Ah ! que je suis contente, maman ! Je sens que je l'aime déjà...



QUESTION DE CONVENANCE

— Monsieur est-il chez lui ?

— Non, il est hors de lui.

(Dessin inédit de JIWER.)

Quelques bons mots

HUIT voyageurs dans un compartiment. Sept ont le cigare à la bouche.

Le huitième, avec le ton de la plus exquise politesse :

— Cela ne vous gêne pas, messieurs, que je ne fume pas ?

NOS bons domestiques :

— Comment, Baptiste ! Vous allumez deux bougies pour lire vos journaux ?

— Madame se trompe joliment !... C'est une seule bougie que j'ai coupée en deux.

UN habitué, au garçon :

— Garçon, on a donc changé de gérant, ici ?

— Oui, monsieur.

— L'ancien a été mis à la porte ?

— Oh ! non, monsieur. Il était malade.

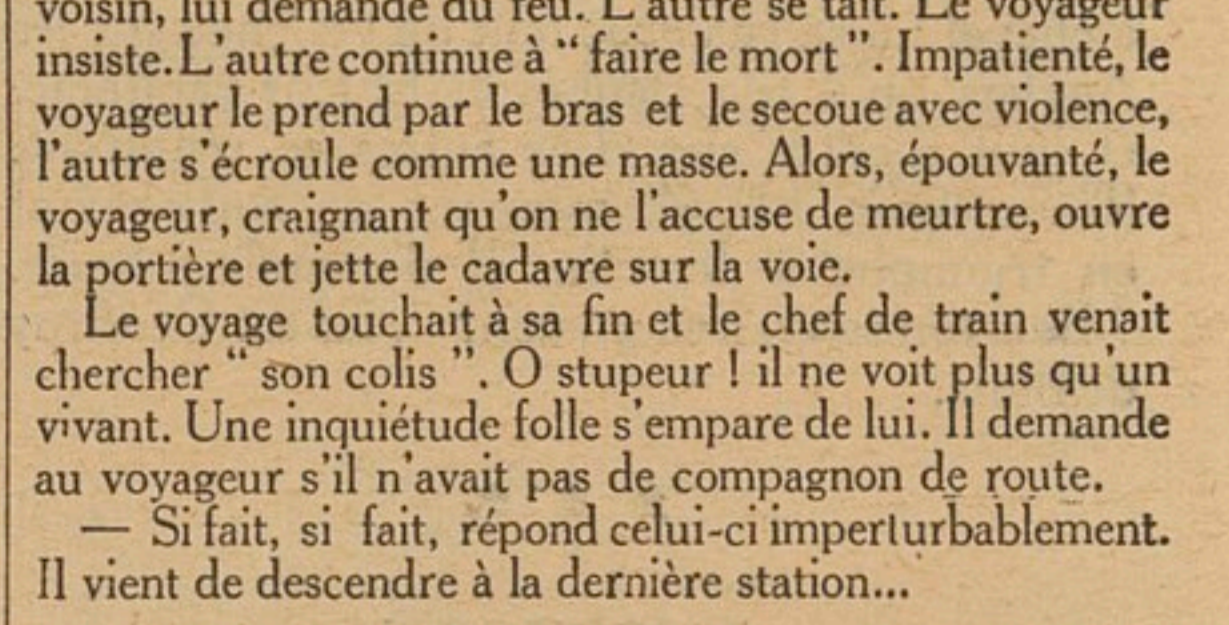
— Ah ! Et quelle maladie avait-il ?

— Je ne sais pas, monsieur. Tout ce que je sais, c'est que le médecin lui a ordonné de ne plus prendre ses repas ici.

UN Polonais lègue sa fortune à un des siens, à condition qu'il fasse transporter son corps dans sa ville natale. Il meurt. L'héritier, craignant des frais trop dispendieux s'entend avec le chef de train pour placer le cadavre dans un wagon ordinaire. On campe notre mort au coin d'un compartiment, dans l'attitude la plus naturelle, un gros cigare à la bouche. A la station monte un voyageur. Il essaye de lier conversation avec son voisin, lui demande du feu. L'autre se tait. Le voyageur insiste. L'autre continue à "faire le mort". Impatient, le voyageur le prend par le bras et le secoue avec violence, l'autre s'écroule comme une masse. Alors, épouvanté, le voyageur, craignant qu'on ne l'accuse de meurtre, ouvre la portière et jette le cadavre sur la voie.

Le voyage touchait à sa fin et le chef de train venait chercher "son colis". O stupeur ! il ne voit plus qu'un vivant. Une inquiétude folle s'empare de lui. Il demande au voyageur s'il n'avait pas de compagnon de route.

— Si fait, si fait, répond celui-ci imperturbablement. Il vient de descendre à la dernière station...



RADIATIONS

— Enfin elle les a, ses palmes. Elle rayonne !

— ... de l'ultra-violet. Et lui qui n'a toujours pas sa croix, il rayonne de l'infrarouge...

(Dessin inédit de GUÉPIN.)

ALBERT ACREMANT.

A PETITE CAUSE, GRAND EFFET



PLUSIEURS CHOSES A LA FOIS

— Grand imbécile, quel coup de pied vous recevriez si je n'avais pas les jambes occupées !...

(Dessin inédit de ALAIN SAINT-OGAN.)



UNE RAISON

— L'aut'jour, j'ai pris un train qui a brûlé au moins deux stations !

— Ça m'étonne point... y chauffent tellement leurs locomotives !

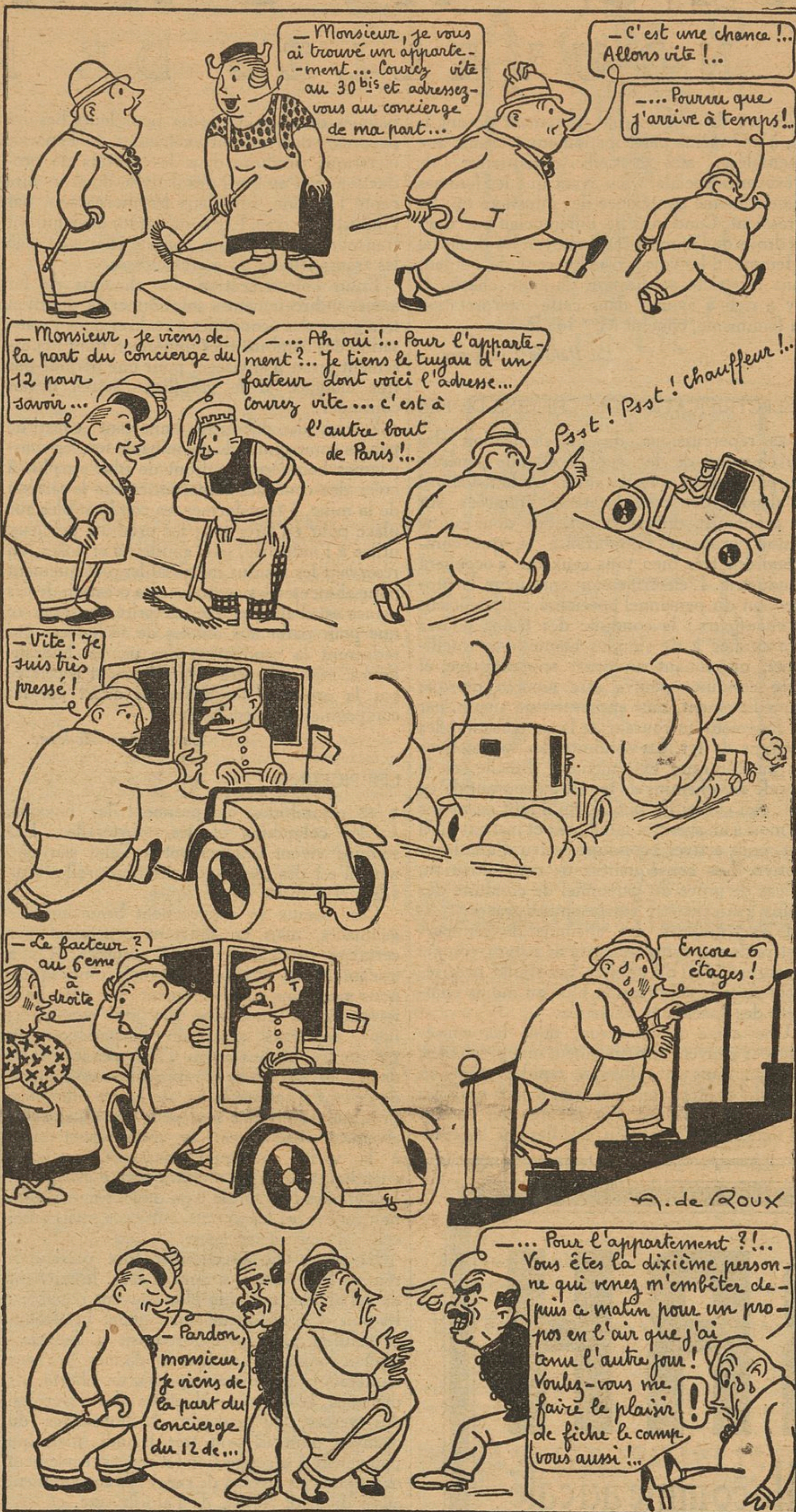
(Dessin inédit de GASTON MAS.)



LE RÊVE

— Ils en ont de la veine, les gosses du Jura... il paraît qu'des fois les écoles sont bloquées par la neige pendant trois mois !

(Dessin inédit de ANCELI.)



(Dessin inédit de A. DE ROUX.)



LE SOUPIR DU CLIENT

— Ma parole, ce n'est pas une boutique de coiffeur, c'est un véritable coupe-gorge !

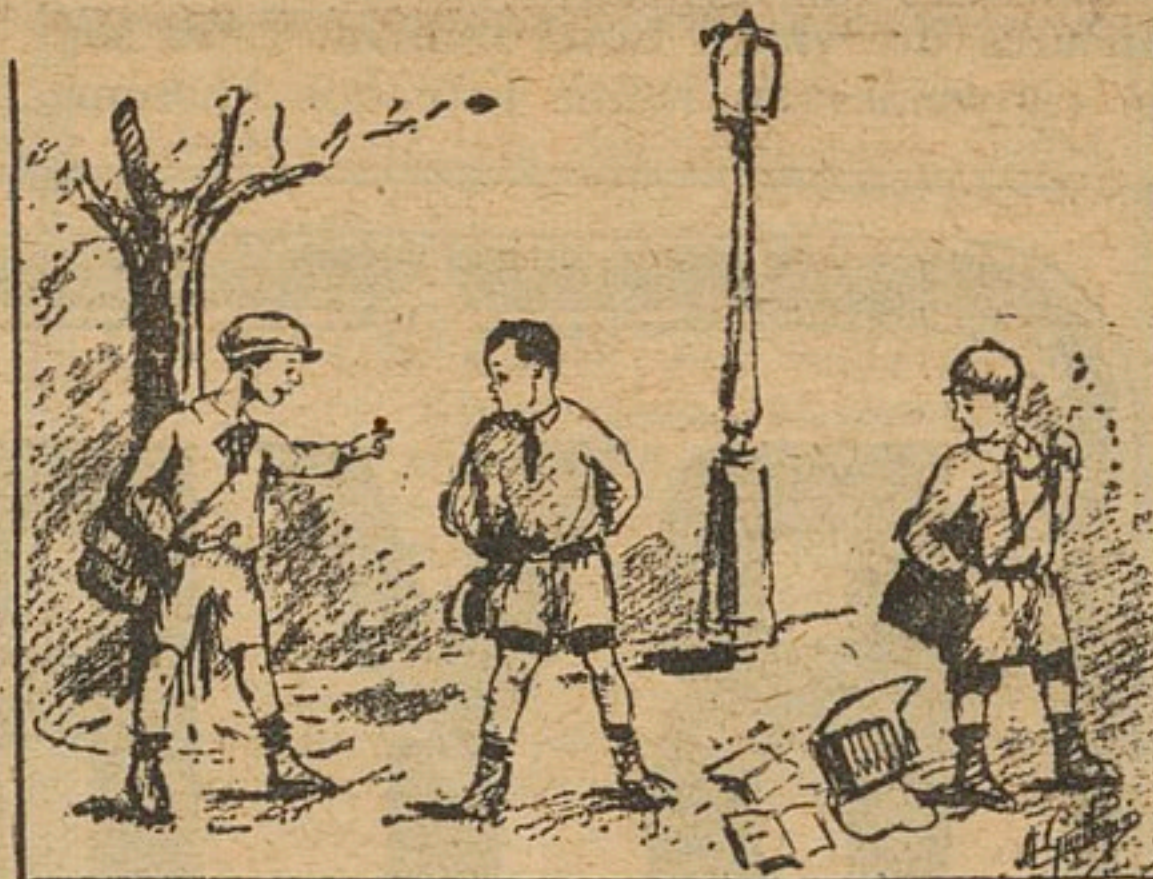
(Dessin inédit de VARE.)



UN PETIT SERVICE

— Tenez, m'sieu, allez donc me chercher mon gars ! pendant ce temps-là, j'garderai vot'p tite maison.

(Dessin inédit de DOLLY.)

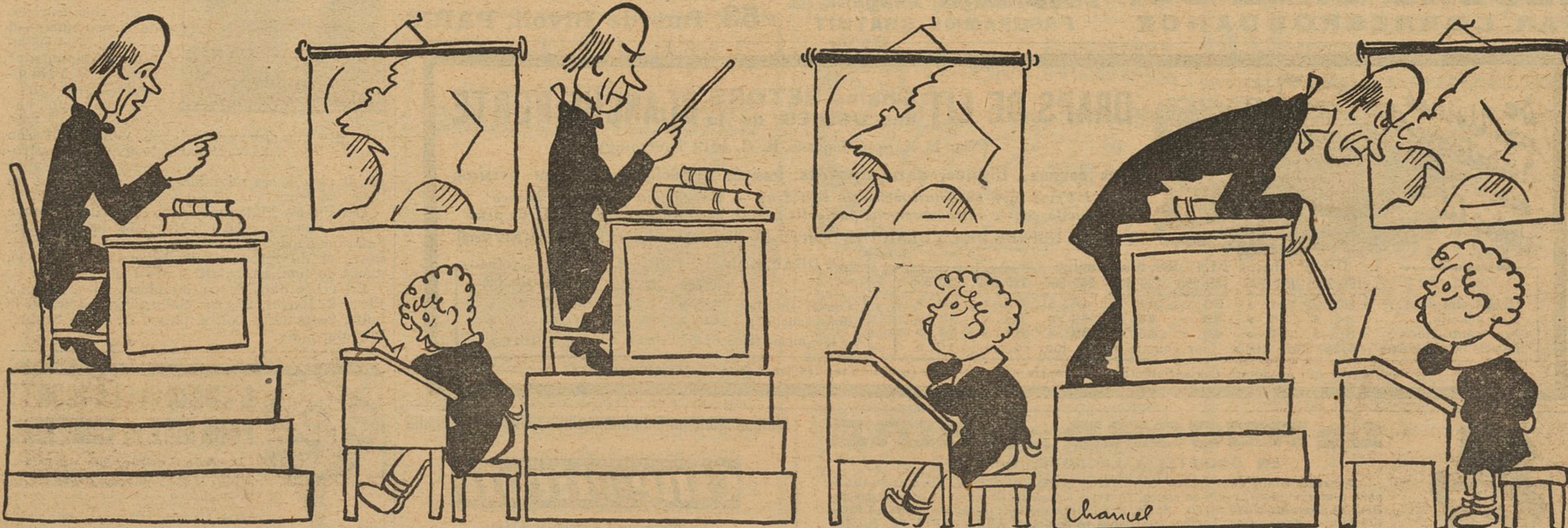


PÉRIPHRASE

— Vieux froussard, t'as pas honte ? — D'abord c'est pas vrai, j'm'ai pas sauvé... j'ai été l'attendre plus loin.

(Dessin inédit de M. GUILLEMIN.)

ASSIMILATION RAPIDE OU LA LEÇON DE GÉOGRAPHIE



PREMIÈRE LEÇON

Le professeur. — Le monde est fait de terre et d'eau.

DEUXIÈME LEÇON

Le professeur. — Voulez-vous me dire de quoi est fait le monde ?

L'élève. — Euh... le monde... est fait... euh... est fait... de boue.

(Dessin inédit de CHANCEL.)

B R I C - A - B R A C

ÉCHOS ET NOUVELLES DE PARTOUT

DE SIMPLES MORTELS...

COMME il semble que le prince de Galles ait décidé, envers et contre tous... et toutes, de demeurer en l'état béni de célibat, la rumeur publique se contente maintenant de chercher et de nommer d'éventuelles épouses pour ses deux plus jeunes frères, le prince Henry et le prince George.

On assure que ce sont là deux jeunes gens de fort bon caractère et que, dépourvus de morgue, ils n'apprécient que jusqu'à un certain point l'obligance qu'eut pour eux le sort en les faisant naître au pied d'un trône. Pour prouver la bonhomie, tout au moins de l'un d'eux, on raconte le trait suivant :

Le prince Henry avait été récemment invité à la campagne pour un week-end. Le dimanche après-midi, comme il faisait le temps le plus misérablement froid et pluvieux, le prince se trouva seul au salon avec la maîtresse de la maison. Le feu vint à baisser. Oubliant pour un instant la qualité de son visiteur, la dame lui demanda de remettre du charbon dans la grille. Puis, la mémoire lui revenant, elle s'excusa, pleine de confusion, d'avoir manqué à l'étiquette.

— Ah ! madame ! répondit le prince Henry, vous ne savez pas comme c'est agréable quand quelqu'un veut bien ne pas penser que vous appartenez à une famille royale et vous traite tout simplement comme un être humain !

London Mail.

LE FÉMINISME

LE féminisme, lié intimement à la question sociale, ne sera ni une régression, ni une négation des devoirs ; il sera ce qu'il doit être pour le meilleur Devenir du Foyer, ce qu'il est dans les pays où la femme est la collaboratrice avérée et autorisée de l'homme dans le travail et l'effort pour améliorer les conditions de la vie. Les Françaises qui veulent que leurs droits soient affirmés et reconnus, ne sont ni les énergumènes de club public, ni les rétrogrades à vues étroites, mais des femmes qui se sont instruites, qui ont puisé dans la constance de l'effort la volonté de ne plus être des éternelles mineures du vieux Code romain. Elles sont des citoyennes au même titre que l'homme.

Elles ont droit à un égal traitement devant la loi, à une même participation aux travaux, aux assemblées, aux conseils d'assistance, de prévoyance sociale. Bien avant que les femmes eussent même conscience des injustices qui les écrasaient, Condorcet ne différenciât pas dans les droits de l'homme et du citoyen les droits de la femme, il les voyait comme ceux de l'enfant dans la stricte application de cette charte. Il n'y a rien à ajouter dans cette interprétation du féminisme, conclut M^{me} Ida R. Sée.

La Pensée Française.

L'ÉLECTRIFICATION DES CHEMINS DE FER

LES répercussions de l'électrification des chemins de fer sur l'économie générale du pays seront considérables. Un fait d'abord se dégage des considérations énoncées sur les économies du personnel, fait dont on ne saurait exagérer l'importance et que comprendront très bien tous ceux qui s'occupent d'industrie. L'électrification entraînera la suppression du personnel spécialisé : mécaniciens et chauffeurs ; la conduite des trains pourra être confiée à de simples manœuvres intelligents, moyennant un court apprentissage, et cette conduite pourra être assurée presque immédiatement, sans apprentissage aucun, par un ingénieur au courant de la signalisation des chemins de fer. La conduite des locomotives est au contraire extrêmement difficile, et le monde des chemins de fer est au courant de ce fait, peu connu du public, qu'il faut au moins un mois à un agent, si intelligent et instruit qu'il soit, pour arriver à conduire le feu d'une locomotive. Les conséquences de cette situation, en cas de grève du personnel de conduite des trains, peuvent être extrêmement graves.

L'électrification des chemins de fer permettra donc à cette industrie de suivre, comme les autres, la loi du progrès, qui réside précisément dans la suppression plus ou moins complète des spécialités ouvrières.

Une autre répercussion, dont les conséquences peuvent être également inappréciables, consiste dans la diffusion rapide, grâce au chemin de fer, de l'électricité sur tous les points du territoire. Par la force des choses, les lignes à haute tension, établies par les com-

pagnies de chemins de fer pour leurs besoins propres, deviendront véhicules de l'énergie électrique produite dans les centres de production, soit au bord des fleuves, dont on aura capté l'énergie, soit dans les montagnes, par l'industrie privée. Les compagnies deviendront transporteurs d'énergie, comme elles sont déjà les transporteurs de marchandises.

Enfin l'électrification des chemins de fer aidera indirectement à solutionner la question très grave des économies à réaliser dans l'utilisation des combustibles minéraux, dont l'épuisement serait à envisager pour une période pas très éloignée si le gaspillage actuel devait continuer.

Privées du débouché important constitué par les compagnies de chemins de fer, les compagnies houillères tendront de plus en plus à créer des centrales importantes sur le carreau de la mine, à transformer les combustibles sur place pour en tirer tous les produits précieux utiles à l'industrie, gaz, goudrons et cokes, en réservant les résidus inutilisables pratiquement pour alimenter les centrales. La création de ces usines est d'ailleurs une nécessité, ne serait-ce que pour parer aux années de sécheresse qui réduiront la production des usines hydrauliques, mais elle sera singulièrement accélérée par la privation du débouché offert par les compagnies de chemins de fer.

La Science Moderne.

LES PIGEONS

LES colombidés comprennent les pigeons, les colombins et les tourterelles. Les seconds vivent uniquement à l'état sauvage, mais il est des pigeons et des tourterelles sauvages et d'autres domestiques.

Ces oiseaux se rapprochent beaucoup des gallinacés, mais en diffèrent cependant par certaines particularités bien accusées. Il y a une infinité de variétés de pigeons domestiques, nous parlerons ultérieurement des plus intéressantes ou, du moins, des plus pratiques ; nous parlerons aussi de l'installation du pigeonier. Disons aujourd'hui quelques mots de la nourriture. Elle se rapproche énormément de celle des gallinacés, à cette légère différence près que les pigeons sont peut-être plus exclusivement végétariens. Ils consomment bien, à la vérité, quelques escargots, quelques chenilles, mais c'est plutôt à titre d'exception. Les graines forment la base de leur nourriture, non seulement les graines cultivées, mais aussi celles d'espèces sauvages.

Ils paraissent affectionner tout particulièrement les grains très durs et secs. Il convient de varier leur menu le plus souvent possible : les pois et le maïs leur conviennent beaucoup, et celui-ci prédispose fortement à l'engraissement ; aussi n'en faut-il donner qu'avec modération aux oiseaux privés de liberté. Ils mangent aussi très volontiers des fèves, des vesces, du sarrasin. Méfions-nous du chanvre, dont ils sont très friands, mais qui pousse vite à la congestion (et ceci est également exact pour les oiseaux de cage) ; ils consomment aussi du petit millet, de l'alpiste, etc.

Le pain est encore à recommander, comme du reste pour les volailles. Enfin, il est certains amateurs qui donnent parfois de la viande :

il faut au pigeon une certaine habitude avant qu'il n'arrive à la consommer convenablement, mais il paraît alors l'apprécier beaucoup.

Avoir soin de donner toujours une nourriture de première qualité et de l'eau très pure.

N'oublions pas, enfin, que la verdure est nécessaire au pigeon, qui aime tout particulièrement les salades, principalement le cresson.

Revue Cynétique et Canine.

HOTELLERIES DE JADIS

A l'époque gallo-romaine, il existait déjà, sur les grands chemins, des hôtelleries distancées de manière à ce que le voyageur pût trouver un gîte à la fin du jour. Ces auberges, dites *mansions*, servaient également d'étapes pour les soldats ; elles étaient sous la surveillance d'inspecteurs, qui devaient veiller, à la fois, sur leur bonne tenue et espionner les personnes qui s'y étaient arrêtées ; parfois, les plus hauts personnages de la magistrature et l'empereur lui-même y faisaient une halte ; aussi, pour avoir droit à pénétrer dans les *mansions*, fallait-il pouvoir montrer une carte de circulation.

C'est dans une *mansion* du pays de Sabine que Titus mourut de la fièvre, peu de jours après son arrivée. Ce genre d'hôtellerie disparut complètement après l'invasion des barbares ; un Franc, un Bourguignon ne croyait pas pouvoir refuser l'entrée de sa maison au voyageur attardé sur la route ou surpris par la nuit ; l'hospitalité était alors considérée comme l'un des premiers devoirs envers ses semblables, devoir auquel les *Capitulaires* de Charlemagne interdisaient de se soustraire, sous peine d'amende, et pendant longtemps l'hôtellerie n'eut aucune raison d'exister : chacun était toujours certain de rencontrer une maison où il serait reçu.

La Vie en chemin de fer.

Alcool de Menthe de
RICQLES

CHEZ VOUS occupez lucrativ. vos loisirs
Ecr. D. GABRIEL, Evreux (Eure)

Les garanties à prendre.

Les conditions dans lesquelles les enfants traversent la période de la croissance peuvent, dans l'avenir, avoir de telles conséquences sur l'état général de leur santé qu'on ne saurait s'en entourer de trop de précautions pour que cette période critique se passe normalement.

La croissance, ce n'est pas seulement l'agrandissement du corps. C'est une transformation de tout l'organisme. Aussi, pour que cette transformation s'opère en de bonnes conditions, est-il indispensable d'entretenir sans cesse la richesse et la pureté du sang. C'est ce qui fait l'importance de l'usage régulier des Pilules Pink durant cette période.

Les Pilules Pink, en effet, reconstituent et entretiennent la richesse du sang. Elles régénèrent, en outre, les forces nerveuses et stimulent activement les fonctions vitales. Elles donnent de l'appétit et facilitent les digestions.

« Je suis heureuse de vous annoncer — écrit M^{me} Willemant, demeurant Fosse 2 bis, à Haillincourt (Pas-de-Calais) — que ma fille ayant fait une cure de Pilules Pink s'en trouve excessivement bien et ne se plaint plus de ses migraines, et elle a retrouvé ses belles couleurs. »

Les Pilules Pink sont d'une efficacité reconnue contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, irrégularités des règles.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Ph^{ie} P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 60 de timbre-taxe par boîte.

L'ENNUI c'est LA MORT, POUR RIRE et FAIRE RIRE

Demandez les Catalogues de Farces, Attrapes Surprises pour Soirées, Dîners et pour Noces - Articles de Physique et de Prestidigitation - Chansons, Monologues, Pièces de Comédie pour Salons, Familles et Sociétés - Librairie Amusante, Agricole et Médicale, Livres utiles et de Jeux, Magie, Magnétisme, Hypnotisme, etc.

Envoi contre 1 fr. en timbres

H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris-5^e
MAISON FONDÉE en 1808
R. C. 12368 Seine

BYRRRH

Se consomme en famille comme au café

LECONS CHEZ SOI
PAR CORRESPONDANCE

COMMERCE-COMPTABILITÉ
Sténo-Dactylo, Langues, etc.
PROGRAMME GRATUIT

PIGIER
53, Rue de Rivoli, PARIS

De nos Usines Directement sur votre lit

DRAPS DE LIT Chaîne RETORS des USINES de la **BLANCHE PORTE**
(Nom et Marque déposés. R. C. 4619 Tourcoing)

sans couture, blancs, sans apprêts, lessivés hygiéniquement avant livraison
L'Usine livre au détail même un seul drap — Expédition immédiate franco domicile contre remboursement par colis postal, sans aucun supplément de prix
Ecrivez : USINES DE LA BLANCHE PORTE, 40 Rue d'Austerlitz, TOURCOING (Nord)

	Le DRAP, chaîne RETORS, blanc neige						Le DRAP, chaîne RETORS, MI-FIL blancivoire				
	160/250	160/275	180/250	180/300	200/300	220/320	240/350	180/300	200/300	220/320	240/350
Ourlet simple....	32. »	34. »	36. »	41. »	44. »	50. »	59. »	47. »	50. »	58. »	70. »
Jour échelle.....	34. »	36. »	39. »	44. »	47. »	53. »	63. »	50. »	53. »	61. »	74. »
Jour contrarié...	35. »	37. »	40. »	45. »	48. »	54. »	64. »				
La taie même tissu	67x67 unie 10. » ; jour échelle 13. » ; jour contrarié 17. »						La taie même tissu 67x67 unie 12. » ; jour échelle 16. »				

Tout envoi qui ne donne pas satisfaction est repris et remboursé (retour dans les trois jours de la réception)



LE RECORD DU RIRE

EN SOCIÉTÉ, A LA NOCE, PARTOUT

Demandez le NOUVEAU CATALOGUE 1924 de Farces désopilantes, Attrapes Surprises pour toutes réunions, Tours de cartes, Physique amusante, Chansons et Monologues anciens et nouveaux (3000 titres), Magie, Hypnotisme pratique (résultats garantis), Prestidigitation, Harmonicas, Lampes électriques perpétuelles. AMUSEMENTS DE TOUTES SORTES, Sciences occultes, Librairie ultra-comique et spéciale : Pour apprendre seul toutes les danses, Art de se faire aimer, Secrets pour gagner de l'argent dans toutes les professions, Sports, Jeux, Pouvoir de la volonté assurant la réussite en tout, etc., etc. Ce SUPERBE CATALOGUE ILLUSTRÉ 120 pages, 200 dessins désopilants, 20 000 lignes de lecture procurera à TOUS des milliers d'heures joyeuses. — Envoi sur demande accompagnée de UN fr. M^l son **GOBIN, 9, boul. St-Martin, PARIS (3^e).** Seine 238.421

Cine-Miroir

Le Magazine Cinématographique

En vente partout : 50 Cent.

FOUQUIER-TINVILLE, ACCUSATEUR PUBLIC

(Suite du texte de la page 5.)

ces agents provocateurs, chargés de lui fournir sa provende journalière. Tout cela est vraisemblable, mais est-ce une justification suffisante ? Le vrai est que le sinistre procureur ne s'embarrasse d'aucun sentiment de pitié. D'un caractère dur et emporté, il se montre intraitable dans l'exécution de son mandat. N'a-t-on pas prétendu qu'il était parfois pris de vin, et qu'alors il ne se connaissait plus ! Est-ce dans un pareil moment qu'il commet des infamies, comme la suivante ?

Certain jour, il charge un de ses émissaires d'aller chercher dans une prison la ci-devant duchesse de Biron. On lui représente qu'il y a deux femmes portant ce nom et ce titre. "Eh bien, réplique Fouquier, qu'on les amène ! Elles y passeront toutes deux."

"Comme il arrivait peu de jours qu'à son dîner il ne se fût enivré, dépose à son procès un de ceux qui l'approchent tous les jours, c'était dans cet état qu'il venait au bureau des huissiers, plus souvent qu'ailleurs, exhaler avec fureur les vapeurs qui étaient montées à son cerveau pendant son dîner. Néanmoins, à jeun, il se livrait également aux mêmes emportements."

Souvent, il emploie ces cinq mots, tranchants comme un couperet : "Il faut que cela aille !" Cela signifiait que, tous les jours, dame Guillotine, comme le Minotaure antique, réclamait sa proie. L'accusé voulait-il se défendre, on lui coupait la parole ; jugement, condamnation étaient préparés d'avance ; de même les charrettes pour l'exécution : Fouquier s'arrangeait toujours pour qu'elles ne partissent pas à vide. Et il accomplissait sa besogne froidement, sans que tressaillît un pli de son visage ; tantôt en se curant les dents, tantôt en se frottant les mains, il s'écriait : "Ah ! nous en déculotterons une bonne quantité cette décade !"

La vie humaine n'avait aucun prix à ses yeux. Et si l'on s'étonnait de cette frénésie sanguinaire : "N'est-ce pas, répondait Fouquier, le meilleur moyen de vider les prisons ? Les choses n'iront jamais bien, tant qu'on n'en guillotiner pas une centaine par jour !" Une autre fois, comme on s'étonnait de sa précipitation à brusquer les débats : "Vous ne voyez donc pas où je veux en venir ? Je veux amener le Tribunal à se passer de témoins."

Mais l'heure de la justice immanente n'allait plus tarder à sonner. Dans l'après-midi du 14 thermidor, cinq jours après la chute de Robespierre, Fouquier était à la buvette du Tribunal, s'entretenant des événements du jour, lorsque deux de ses séides viennent lui apprendre qu'il est décrété d'accusation. Il ne se montre pas le moins du monde ému, affecte même un air d'indifférence : "Je suis bien tranquille, je ne suis pas coupable ; j'attends qu'on vienne m'arrêter." Et il part rassurer sa femme, que ces bruits ont pu émouvoir.

Il était bientôt de retour au Palais et se constituait volontairement prisonnier à la Conciergerie. Ce fut presque une émeute, dès qu'on apprit qu'il était là ; les gardiens eurent beaucoup de peine à le défendre contre la fureur des autres détenus.

A son tour, il allait paraître devant ce Tribunal où il avait si souvent figuré dans le rôle d'accusateur. Reconnaissons qu'il se défendit admirablement, avec une dialectique, une promptitude à la réplique, une habileté à esquiver les interrogations gênantes, qui révélaient un procédurier consommé. Ce qu'il convient de ne pas omettre, c'est que les garanties de la défense furent respectées dans son procès, comme jamais lui-même ne les avait observées : les débats ne durèrent pas moins d'un mois et neuf jours. Ils se terminèrent par une condamnation à mort, prononcée à l'unanimité : onze voix sur onze votants !

Sa défense pourrait se résumer en cette phrase : "Je n'ai fait qu'exécuter des ordres." Mais toutes les pièces de son procès sont là, qui démentent cette assertion. Ces erreurs, ces légèretés qui ont envoyé à la guillotine tant d'innocents lui sont entièrement imputables. Et si la postérité flétrit sa mémoire, c'est pour avoir abusé de son pouvoir discrétionnaire, par peur d'être accusé de tiédeur dans l'exercice de ses terribles fonctions.

Celui qui requit contre lui a porté sur Fouquier-Tinville un jugement que tout esprit impartial ne saurait manquer de contresigner : *Quelque supérieures que furent les lois révolutionnaires, vous ne deviez pas ajouter à leur cruauté. Vous deviez plutôt porter votre tête sur l'échafaud. Je ne vous rends pas responsable des jugements, mais je vous accuse d'avoir transformé des fautes ordinaires en délits contre-révolutionnaires...*

Toute l'argumentation spécieuse de l'accusateur public tombe devant cette ferme riposte, à laquelle nous nous serions fait scrupule de changer un mot.

D^r CABANÈS.

CECI INTÉRESSE
Tous les jeunes gens et jeunes filles
Tous les pères et mères de famille

L'Ecole Universelle, placée sous le haut patronage de l'Etat, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou aux carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ses études chez soi, sans dérangement, dans le minimum de temps et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 9306 : Classes primaires complètes, certificats d'études, brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 9315 : Classes secondaires complètes, baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 9324 : Toutes les carrières administratives.

Broch. 9333 : Toutes les grandes écoles.

Broch. 9342 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contre-maître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie, agriculture.

Broch. 9351 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténodactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres). Carrières de la banque, des assurances et de l'industrie hôtelière.

Broch. 9360 : Langues étrangères (anglais, espagnol, italien, allemand).

Broch. 9373 : Orthographe, Rédaction, Calcul, Ecriture, Calligraphie, Dessin.

Broch. 9384 : Carrières de la marine marchande.

Broch. 9392 : Etudes musicales (solfège, harmonie, contrepoint, fugue, compositeur, orchestre).

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, Bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement, si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Vos duvets superflus DÉPILATOIRE

SONORA

les enlèvera

EN VENTE PARTOUT J. LESQUENDIEU-PARIS

La Chemise-Culotte "Sédutra"

NOS PRIX en toutes tailles

Chemise-Culotte	59	39	29 ⁹⁰
Parure (Chemise et Culotte)	79	59	49
Combinaison	69	49	39
Chemise de NUIT	89	49	39

LA PARURE COMPLETE (les 5 pièces ensemble) 280¹⁸⁰ 140¹¹⁰

Envoi contre Remboursement

Moulin Vert 1 rue Fontaine PARIS-9^e

POUR la PUBLICITE s'adresser à EXCELSIOR - PUBLICITE régie exclusive des annonces d'Excelsior et de Dimanche-Illustré (Excelsior-Dimanche), 11, boulevard des Italiens, Paris (2^e). Tél.: Louv. 33-46, Gut. 25-89, 39-49, 12-45, Cent. 80-88.

RELIEUR MOBILE
fabriqué spécialement pour conserver

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

Couverture élégante et solide, dos souple, coins peau, titre et filet or sur le plat. Sans collage, perforation, ni mécanisme; pose et retrait de chaque fascicule sans déranger les fascicules voisins.

Prix : dans nos bureaux 15 fr. ; en colis postal 17 fr., métropole ; 19.50, Corse, Algérie, Tunisie.

Le Gérant : H. LE PAGE.

Paris. — HÉMERY, imprimeur, 18, rue d'Enghien.

P A R F U M P O M P E I A

L.T. PIVER
PARIS

MANUFACTURE DE CUIVRERIE

ÉTABLISSEMENTS
CH. ROUSSEAU & C^{ie}
108 RUE ST MAUR 108
PARIS (X^{VI})

ÉTALAGES pour tous commerces
VITRINES de tous styles
ACCESSOIRES d'ÉTALAGES

TOUTE LA CUIVRERIE POUR INSTALLATIONS
MAGASINS, BANQUES, MUSÉES
MAINS COURANTES ET CYMAISES
Tous travaux de Cuivrerie sur plans

MESSEURS LES ARCHITECTES ET ENTREPRENEURS D'AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS SONT LES CORRESPONDANTS LES PLUS QUALIFIÉS DES ÉTABLISSEMENTS CH. ROUSSEAU & C^{ie} SIÈGE SOCIAL: 108 RUE ST MAUR PARIS 16^e

1^{re} contre 1 fr. en timbres tous renseignements sur 200 carrières de l'Etat, féminin et masculin, et notamment sur les magnifiques carrières

d'Inspectrice et Inspecteur DU TRAVAIL

Pas de diplôme exigé : âge pr. conc. 26 à 35 ans. Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou Paris-6^e. Ht patron. de l'Etat. Enseig. pr corr.

UN BAROMÈTRE GRATIS
(Baromètre des Montagnards, agréé par les ministères du Commerce et de l'Agriculture)

sera OFFERT à chaque commande de 30 francs

GRAINES POTAGÈRES ET DE FLEURS

Demandez le CATALOGUE ILLUSTRÉ, 140 pages, à **FABRE, graines, METZ (Moselle)** 213, rue Mazelle. - Maison fondée en 1860.

Une Encyclopédie des Carrières

vous est offerte gratuitement par l'Ecole Universelle, qui vous adressera sans frais, sur demande, son magnifique volume n° 9330 de 360 pages, 59, Bd Exelmans, Paris (16^e).

POUR ÊTRE EPATANT à la Noce et à la Fête

S'AMUSER, RIRE et FAIRE RIRE PASSER GAIEMENT SOIRÉES D'HIVER

1^{re} de la Gaîté, n° 65, Faub. St-Jacques, Paris-10^e envoi contre 1 fr. NOUVEL ALBUM (260 pages avec gravures coloriées) DE QUOI RIRE DES MOIS

Farces, Physique, Amusements de toutes sortes, L'Hypnotisme à la portée de tous, Proposais, Ari de plaisir, Magnétisme

POUR APPRENDRE SEUL, TOUTES LES DANSES. Secrets d'ateliers et tours de mains de tous métiers. Défense des intérêts p^r la loi. Secrét position où l'améliorer. Secrets de Beauté, Chanson et Monologues. Théâtres. Librairie spéciale Accordeons, Harmonicas, Flûtes. Méthode p^r apprendre seul TRAVESTIS, COTILLON, PARURES DE FÊTE. R. C. Paris 3833

SAVON RODOLL

embellit le TEINT

PRIX : 2 fr.

à base de Crème Rodoll, Lenoline, Beurre de Cassia, blanchit et adoucit merveilleusement l'épiderme. Recommandé par les médecins pour la toilette des épidermes délicats des Dames et des Bébés.

Attention ! Exigez bien partout le **SAVON "RODOLL"**

Dépôt Paris : Palita, 67, rue de Provence

Pour CINQ francs, nous offrons au public

160 CHANSONS EN VOQUE (Paroles et Musique)

Ainsi que des MONOLOGUES de CHOIX ultra comiques, TOUS LES SUCCÈS PARISIENS de Danse, de Musique et de Chant, vendus partout 0,75 et 1 fr. chaque. En plus et GRATIS, il est jointe chaque envoi, 1000 Chançons nouvelles lancées dans la semaine.

2^o Un superbe CATALOGUE ILLUSTRÉ : 80 TROIS BONS PRIMES pour 2 volumes SENSATIONNELS et un HARMONICA, envoyés immédiatement avec la commande ou jointes à franco en timbres français pour frais de remboursement

Éditions S. GASTYL 82, Rue Michel-Ange, PARIS

THERMOGÈNE

combat :

Toux, Rhumatismes, Gripes, Lumbagos, Points de Côté, etc...

Dans toutes les Pharmacies :: 2 fr. 75 la boîte ::

L'image populaire du « Pierrot crachant le feu » doit se trouver au dos de chaque boîte.

MALADES DÉSESPÉRÉS

reprenez courage !...

La Merveilleuse Méthode entièrement végétale qu'un prêtre a découverte, vous GUÉRIRA SUREMENT.

(Très Nombreuses Attestations.)

Les 20 Cures de l'Abbé HAMON

le Diabète, l'Albumine, les Bronches, (Toux, Bronchites, Asthmes, etc.), les Rhumatismes, les Maux d'Estomac, (Crampes, aigreurs, mauvaises digestions, lourdeurs, etc.), les Maladies des Nerfs, du Cœur, (Palpitations, etc.), des Reins, du Foie, des Voies urinaires, de la Peau, du Sang, les Ulcères varicelleux, les Ulcères de l'Estomac, la Constipation, etc., etc.

RIEN QUE DES PLANTES

C'est la grande médication que le Créateur a mise à notre portée, ne cherchons pas ailleurs. Dieu a placé dans la nature tout ce qu'il faut pour nous nourrir, nous vêtir, nous GUÉRIR.

MONSIEUR KNEIP.

Ecr. Laboratoires Botaniques, Dép. A0 89, Boul. Sébastopol, Paris (2^e) Métro: Réaumur

Il vous sera envoyé GRATIS et FRANCO par retour la Méthode convaincante, explicative et complète.

Baume Tue-Nerf Miriga

Guérison instantanée. C'est la seule préparation guérissant radicale des MAUX DE DENTS d'une façon définitive. Prix : Six fr. toutes pharmacies. - Envoi 1^{re} contre 6 fr. adressés à P. GIRAUD, Ph^{ie}, 8, rue Et.-Dolet, LYON-OUILLINS

Que vous ayez grande ferme ou petit jardin

L'AGRICULTURE NOUVELLE

qui paraît les 2^e et 4^e SAMEDIS de chaque mois

vous donne les moyens d'en tirer la production maximum par les cultures et les élevages les mieux appropriés.

36 PAGES DE TEXTE & GRAVURES

Le numéro : 60 cent. En vente partout

Abonnements : 14 francs par an (à l'Administration, 18, Rue d'Enghien, Paris).



UN SOUVENIR IMPÉRIAL : LA BOITE A CURE-DENTS DE NAPOLÉON I^{er}

Bientôt va être vendue, à Londres, une relique impériale : cette boîte à cure-dents, en ivoire sculpté. L'Empereur la possédait à Sainte-Hélène et l'offrit à un chirurgien de la marine, le Dr Hutts. C'est l'arrière-petit-neveu de ce dernier qui la détient actuellement.



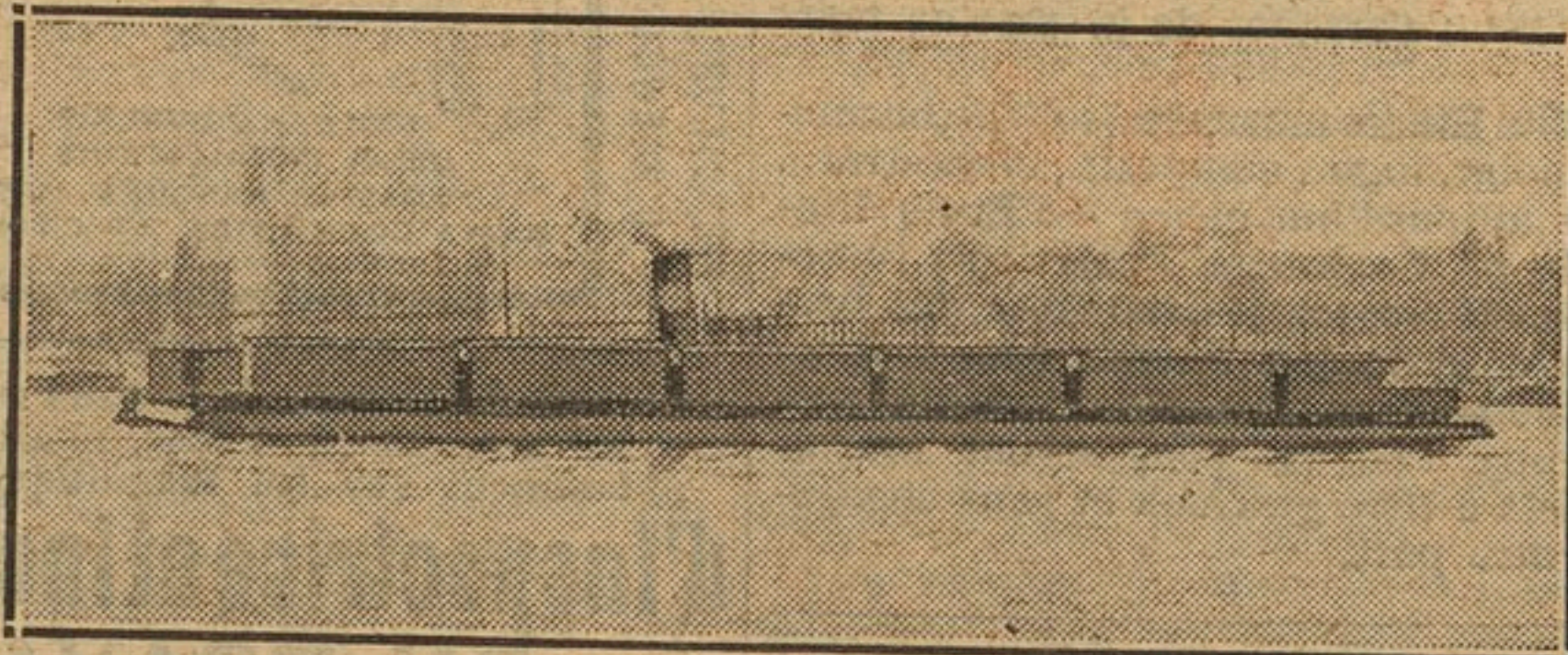
POUR S'AMUSER SUR LA NEIGE : UNE PAIRE DE SKIS ET UN OURS

Ce jeune Canadien a résolu, en ce qui le concerne, le problème de la circulation sur la neige. Monté sur une paire de skis, il se fait traîner à des vitesses variables, par cet agile petit ourson, qui paraît fort discipliné. Mais ce n'est pas un jeu courant.



CAPES DE CÉRÉMONIE, EN N^oU-ZÉLANDE

Les femmes mahoris portent, dans les grandes occasions, ce vêtement fait de plumes d'oiseaux, qui rappelle d'assez loin les capes de nos élégantes Parisiennes.



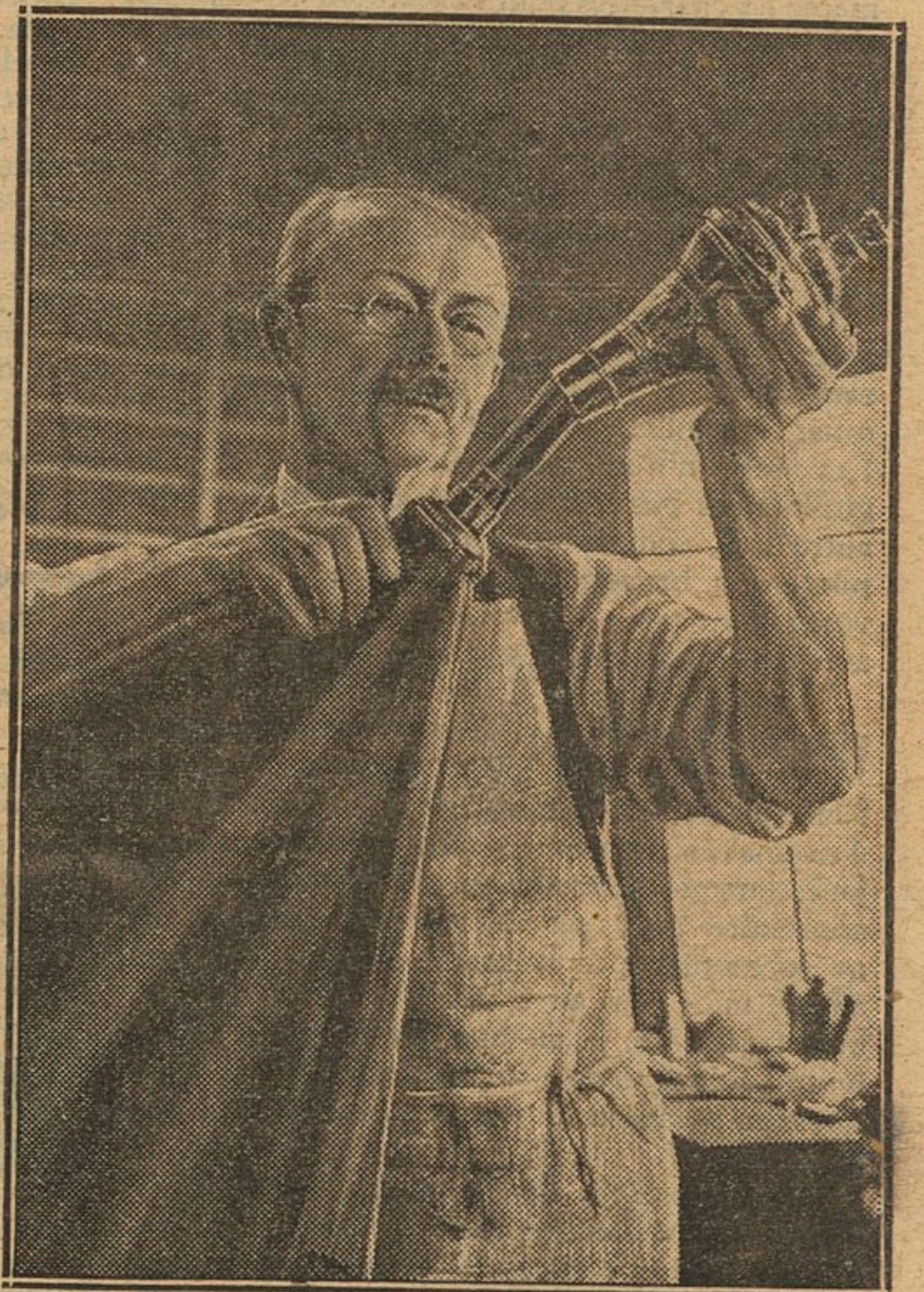
A NEW-YORK : UN TRAIN SUR UN RADEAU

Dans la rade de New-York, on peut voir, parfois, ce spectacle de transbordement assez pittoresque : un train entier placé sur un radeau, lequel est remorqué, latéralement, par un petit vapeur.



DOUZE KILOGS D'OR TROUVÉS EN BULGARIE

On a trouvé, voici peu, dans le district de Plevén, en Bulgarie, ces divers objets très anciens. Au total, douze pièces en or massif, pesant douze kilogs, et qui valent environ 200.000 francs au cours actuel.



L'OMBRELLE DU PRINCE DE GALLES

Le prince de Galles, pour se protéger du soleil dans les pays chauds, vient de faire confectionner cette immense et somptueuse ombrelle à pomme d'or.

MIRATON
 CRÉATEUR DES
 VÉRITABLES PRODUITS
 DE
CHATEL-GUYON
 GRAINS LAXATIFS
 PASTILLES LAXATIVES
MIRATON
 AUX SELS
 DE LA
 SOURCE MIRATON
 CONTRE
CONSTIPATION
 TOUTES PHARMACIES
 ET
 ÉTABL^{IS} MIRATON CHATEL-GUYON

LA HERNIE

N'EXISTE PLUS pour ceux qui assurent la réduction intégrale de leur infirmité par les nouveaux Appareils Pneumatiques sans ressort de A. CLAVERIE.

4.000.000 (quatre millions) de hernieux ont été par eux délivrés de leurs souffrances.

6.000 (six mille) Docteurs-Médecins en recommandent l'application à leurs malades.

Dans l'intérêt de votre santé, ne faites donc rien avant d'avoir lu le très important *Traité de la Hernie* (ouvrage de 160 pages et 150 photogravures) envoyé gratuitement et discrètement par les Etablissements A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, à Paris (angle rue La Fayette).

Ecrivez aujourd'hui même, et vous le recevrez par retour du courrier, ainsi que tous renseignements utiles.

Applications tous les jours de 9 heures à 7 heures et Dimanches et Fêtes de 9 heures à midi (Métro : Louis-Blanc), et tous les mois, dans les villes de Province (demander les dates.)

L'AMBRE
 DES PAGODES
 DE LYDÈS

est toujours le parfum préféré de ceux qui affectionnent les parfums orientaux, chauds et puissants.

EN VENTE DANS TOUTES LES PARFUMERIES
 EN FRICTIONS CHEZ TOUS LES COIFFEURS

"mariage" ...facilite le Mariage
 En vente partout, le N^o 1 fr. 50
 Spécimen GRATUIT sur demande à M^{me} J. BÉRIOT
 24, r. Milton, Paris (9^e). - Envoi sous pli fermé, 0 fr. 50

TIMBRES-POSTE AUTHENTIQUES
 DES MISSIONS ÉTRANGÈRES
 garantis non triés, vendus au kilo

Demandez notice explicative au Directeur de l'Office des Timbres des Missions
 41, rue des Redoutes, TOULOUSE (France)

GRATIS A TOUS!

Pour faire connaître nos articles nous attribuerons GRATUITEMENT

Un GRAND NOMBRE DE BICYCLETTES de FABRICATION SOIGNÉE pour homme, dame, fillette et garçonnet

Ce sacrifice est fait pour toucher directement le public.

Il faut nous envoyer de suite une enveloppe affranchie à 0 fr. 25 portant vos noms et adresse.

Écr. Rayon 9, ÉTABL^{IS} "VELOXA", r. de la Vacquerie, 16, PARIS

CUSCUTINE FOULON
 LAXATIF - DÉPURATIF
 MERVEILLEUX pour les CONSTIPÉS

(R. C. Pontoise 5418). 3 fr. l'étui dans les Pharmacies ou chez FOULON et C^o Pharm^{ie} à ERMONT (Seine-et-Oise)